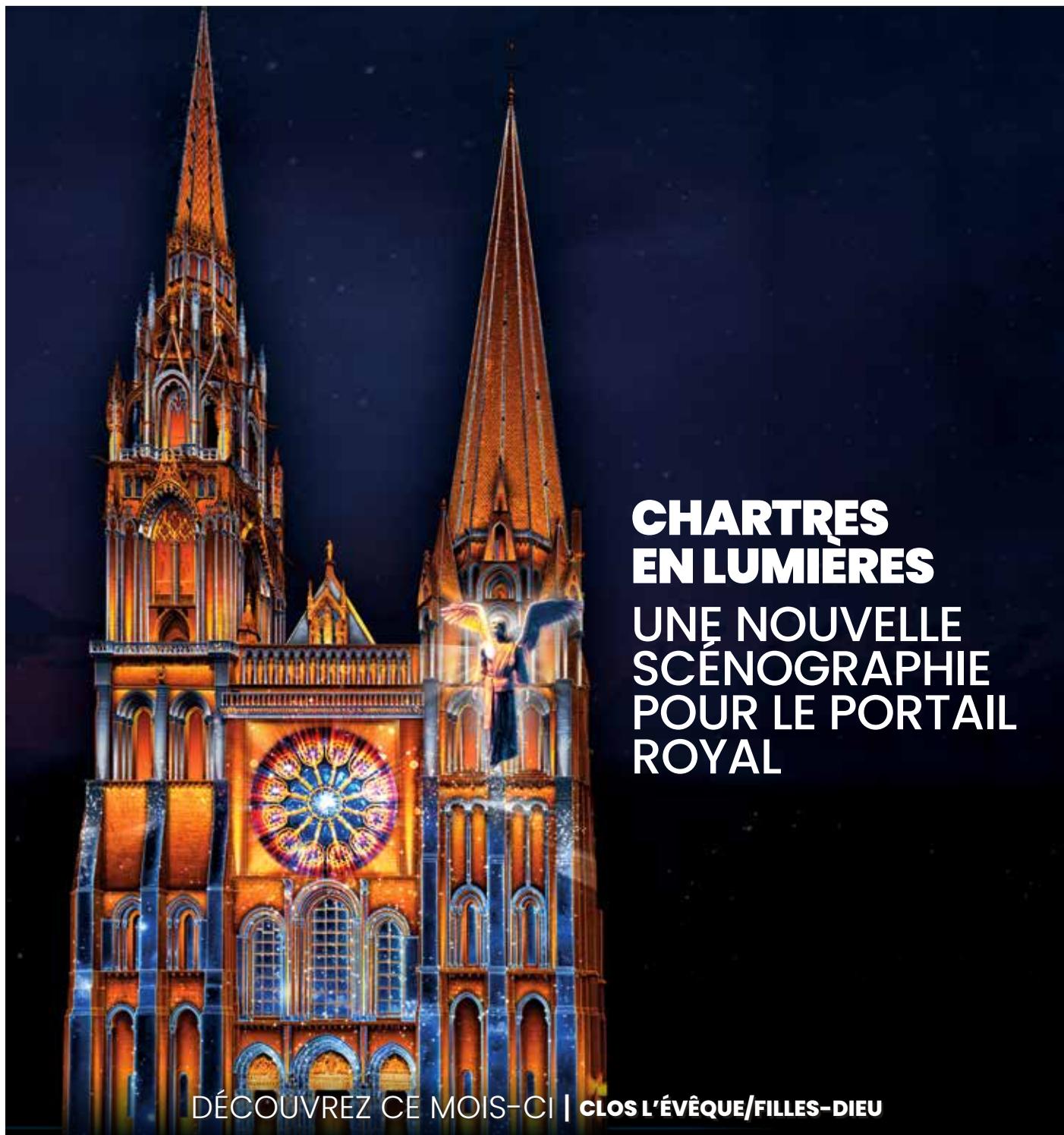


# CHARTRES VOTRE VILLE

#188 AVRIL 2019 | [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



**CHARTRES  
EN LUMIÈRES**  
UNE NOUVELLE  
SCÉNOGRAPHIE  
POUR LE PORTAIL  
ROYAL

DÉCOUVREZ CE MOIS-CI | CLOS L'ÉVÊQUE/FILLES-DIEU

# CONSULTATION

---

Mettre sur les rails des trains directs entre Chartres et Paris, chaque jour, c'est une idée réalisable.

# VOULEZ-VOUS DES TRAINS DIRECTS CHARTRES-PARIS ET PARIS-CHARTRES ?

---

# MERCI

pour votre participation  
à notre consultation

---

Retrouvez les résultats  
dans le *Votre Agglo* de mars  
et sur le site Internet  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)





## SAVOIR OÙ L'ON VA.

*« Faites-moi de bonnes politiques, et je vous ferai de bonnes finances ».*

La formule est du baron Louis, grand argentier du Premier Empire. Deux siècles plus tard, elle n'a pas pris une ride.

Notre dernier conseil municipal a voté le budget 2019, qui reprend les principes des précédents depuis 2001: priorité à l'investissement, baisse des taux des impôts locaux, endettement contenu et maîtrisé.

Les Chartrains et leurs visiteurs constatent année après année les résultats de cette politique. Certes, on peut la contester. Mais on ne peut pas lui dénier sa cohérence et sa persévérance. Depuis ses débuts, votre municipalité sait où elle veut aller: moderniser Chartres en restant fidèle à son histoire, encadrer l'action municipale par la fiscalité: celle-ci en 2001 était confiscatoire, 80 % au-dessus de la moyenne des villes de même taille. Nous sommes aujourd'hui revenus dans la moyenne et même dans la bonne moyenne.

Les résultats de nos investissements sautent aux yeux de qui veut bien les ouvrir.

Cette politique, nous la menons pour les Chartrains: malgré la baisse brutale des dotations financières de l'État, nous avons maintenu les subventions considérables versées aux associations. Je l'ai dit, répété et écrit: les associations et les collectivités locales maintiennent ce qui reste de cohésion sociale dans notre pays. Elles sont sa part d'humanité, de proximité. Elles ont l'obligation de présenter des comptes en équilibre, et ce sont elles qui tiennent debout le corps social autant que faire se peut.

Ce journal en apporte une fois de plus la démonstration: il montre ce que nous faisons de votre argent. Je pense d'abord aux familles: jamais les activités proposées à vos enfants pendant les vacances scolaires n'ont été aussi nombreuses et aussi variées.

Chaque week-end, Chartres déborde d'activités en tout genre.

Chaque année, nos grands événements prennent de l'ampleur et attirent davantage, de Chartres en Lumière à « 1254 » en passant par Chartrestivales. Ces animations, gratuites, et auxquelles vous êtes invités à participer, sont souvent liées au patrimoine exceptionnel de cette ville, notre richesse profonde et durable. Car il ne suffit pas d'entretenir le patrimoine. Il est également nécessaire de le faire vivre de l'intérieur comme de l'animer de l'extérieur. Et ne jamais se satisfaire du résultat, mais bien au contraire prolonger la dynamique, afficher notre ambition pour cette ville, de l'activité d'une gare nouvelle à la tranquillité heureuse et propre d'une petite rue résidentielle...

Je vous invite donc à découvrir, au fil des pages, les nouveautés et les permanences d'un printemps chartrain.

**Jean-Pierre Gorges**  
Maire de Chartres



Le samedi 27 avril marque le lancement de Chartres en lumières

**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 188  
AVRIL 2019**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TEL.: 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-ville.  
chartres.fr  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTION**

JULIA BIGOT  
NICOLAS CALVEZ  
LOÏC JAOUEN  
FRANCK LECHEN  
STÉPHANE LEFEBVRE  
MÉLANIE LELION  
JEAN-GUY MURIEL

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
studio graphique,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE IMAYE  
GRAPHIC

**TIRAGE**  
31 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: 1257-5194

**20**

**URBANISME**  
PÔLE ADMINISTRATIF:  
LES AMÉNAGEMENTS  
PROGRESSENT

**36**





# SOMMAIRE

## ANIMATIONS CHARTRES EN LUMIÈRES

UNE NOUVELLE  
SCÉNOGRAPHIE SUR  
LE PORTAIL ROYAL

# 60

## QUARTIER CLOS LÉVÊQUE/ FILLES-DIEU

# 84

## CULTURE RÉOUVERTURE DE LA MAISON PICASSIETTE



# Inscrire son enfant dans une école publique : le mode d'emploi

Il est déjà l'heure de penser à la prochaine rentrée pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> avril.



## Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, l'inscription est obligatoire. Elle concerne uniquement :

- Les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (PS) ou à l'école élémentaire (CP)

- Tous les enfants nouvellement installés dans la ville et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire

## Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de pré-inscription au guichet

unique, dans les crèches et dans les maisons pour tous, sur le site internet de la Ville de Chartres ([www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)), ou en détachant celui ci-contre.

Cet imprimé de pré-inscription - complété et impérativement accompagné des justificatifs nécessaires - est à déposer ou à envoyer au service Enseignement- Direction générale des Services à la population, - 32 boulevard Chasles - 28000 CHARTRES ou à envoyer par courrier électronique : [inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr](mailto:inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr)

Attention, seuls les dossiers complets permettront de vous délivrer le certificat d'inscription. L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence. Les dates seront communiquées ultérieurement.

## Quels sont les justificatifs à présenter ?

• Livret de famille (parents-enfants) ou un extrait d'acte de

naissance de l'enfant

• Pour les parents divorcés, le dernier jugement de divorce, ou une attestation selon le cas (attestation de garde alternée signée des deux parents avec pièce d'identité, attestation de garde pour parent isolé signée du parent avec pièce d'identité ou attestation de garde pour parents séparés signée des deux parents avec pièce d'identité).

• Justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité...)

• Document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations)

• Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP)

Attention, tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré.

► Renseignements au guichet unique 32, boulevard Chasles. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. Tél. 02 37 23 40 00.

**I – ENFANT**

Nom et prénom .....

Date de naissance |\_\_|\_\_ |\_\_|\_\_ |\_\_|\_\_

**II – ÉCOLE**

Ecole de secteur ..... Classe .....

**III – FAMILLE****Père :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal..... Ville .....

Tél. Domicile |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Tél. mobile |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse mail : .....

Situation familiale :  Célibataire  Concubin(e)  Marié(e)  Divorcé(e)  Pacsé(e)  Veuf (ve)

**Mère :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal..... Ville .....

Tél. Domicile |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Tél. mobile |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse mail : .....

**IV – PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ**

Livret de famille (parents-enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant

Pour les parents divorcés, le dernier jugement de divorce

Ou une attestation selon le cas suivant :

- attestation de garde alternée, signée des deux parents avec pièce d'identité

- attestation de garde pour parent isolé, signée du parent avec pièce d'identité

- attestation de garde pour parents séparés, signée des deux parents avec pièce d'identité

Justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité...)

Document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations)

Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP)

**Dossier complet à déposer ou à envoyer :**

Guichet Unique - 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30) .Par courrier électronique : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

**IMPORTANT :** Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

En cochant cette case, j'ai pris connaissance des mentions d'information au bas de ce formulaire.

En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour la finalité principale et ses sous finalités précitées.

Chartres, le

Signatures des parents :

**Mentions d'information obligatoires**

« Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Chartres. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour l'inscription scolaire. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an en base active et 5 ans en base intermédiaire avant destruction. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service Enseignement de la ville de Chartres et, le cas échéant, à nos cocontractants. Les cocontractants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données ou encore de limitation du traitement. La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service Enseignement de la ville de Chartres (mail : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr) ou à défaut le mail contact@agglo-ville.chartres.fr] De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr.Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr) ».



## Aux échecs : le maire VS les élèves

---

Le mois dernier, nous vous annonçons que le maire allait jouer aux échecs contre des élèves des écoles publiques de Chartres.

Pour entamer les parties, Jean-Pierre Gorges est venu à la rencontre de ses jeunes adversaires... l'occasion aussi de leur expliquer cette démarche.

---



« Préparez-vous neurones parce que ça va chauffer! » Le ton est volontairement taquin quand le maire s'apprête à démarrer une partie d'échecs contre une classe de CM1/CM2 de l'école Henri-IV, aux Clos.

Au moment de donner le coup d'envoi, Jean-Pierre Gorges explique: « Vous allez tous jouer contre moi. Une fois que j'aurai lancé la partie, vous voterez tous, par le biais d'une tablette numérique, pour le coup que vous voulez effectuer. Le coup qui aura reçu le plus de

voix sera celui que votre classe jouera. Ensuite, ce sera à nouveau mon tour. »

Car si l'échiquier est classique, c'est par le biais d'une plateforme numérique que s'effectuent les parties. Dès que tous les élèves d'une classe ont voté, un diagramme indique la répartition de leurs voix. Un espace est également réservé pour qu'ils puissent envoyer des messages. « On peut se titiller un peu », leur indique malicieusement Jean-Pierre Gorges. Si on y parle d'échecs, c'est aussi pour certains l'oc-

Ci-contre: Bachar Kouatly, est le président de la Fédération française d'Échecs.

Enseignante à Henri-IV, Christel Chambrin trouve aussi une dimension pédagogique aux échecs: « *ils nous permettent de travailler la notion d'espace, les parallèles et perpendiculaires, le quadrillage...* » Appuyée par les services départementaux de l'Éducation nationale, la Ville a également mis en place un dispositif permettant à des élèves de CMI/CM2 d'être initiés aux échecs, par un intervenant diplômé, à raison d'une heure par semaine.

Les parties se poursuivent jusqu'en juin. « *N'oubliez pas les maths, le français et tout le reste tout de même, il ne faut pas que cela vous obsède!* », leur a indiqué Jean-Pierre Gorges. Tout le monde se retrouvera en juin à l'occasion d'une grande fête des échecs pour les phases finales.

► Suivez les parties d'échecs en ligne sur le site: <https://chartres.echecs.com/>



Retrouvez la vidéo sur Facebook.

casion de poser des questions sur la fonction de maire.

## Une fête des échecs

Pour le maire de Chartres, « *les échecs, au même titre que le sport, sont un bon vecteur d'éducation. Affronter le maire est un challenge intéressant: pour les enfants, jouer par le biais des votes est une simulation de démocratie. Cela peut être efficace pour fédérer une classe et générer des discussions.* » Durant quinze semaines, il affrontera au total 11 classes des écoles Henri-IV,

Rechèvres, la Brèche, Jules-Ferry, Jacques-Prévert et Maurice-Carême, soit 250 élèves.

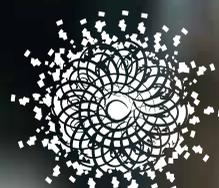
Pour mener à bien ce projet, la Ville a reçu le soutien de la Fédération française d'Échecs (FFE). « *En jouant aux échecs, les enfants s'amuse, ils apprennent aussi*, précise Bachar Kouatly, président de la FFE et grand maître international. *Ils découvrent qu'il y a trois joueurs: les pièces noires, les pièces blanches... et le temps. C'est un exercice qui demande de la concentration.* »

# LE GUICHET UNIQUE ACCUEILLE L' APOSTROPHE



**D**epuis le 1<sup>er</sup> avril, vous pouvez rapporter au guichet unique vos livres empruntés à la médiathèque L'Apostrophe lorsque celle-ci est fermée. Il est également possible d'y effectuer votre première inscription, ou d'y renouveler votre abonnement.

**Guichet unique**  
32 boulevard Chasles  
ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h  
et le samedi de 9 h à 12 h 30



CHARTRES

# Le potager partagé des Clos s'ouvre à tous

Le potager partagé, installé depuis juillet dernier devant la maison pour tous des Petits-Clos, sera inauguré à la fin du mois. Ce projet solidaire est mené par le conseil citoyen des Clos pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants du quartier.



Jean-Louis Bénarab et les membres du conseil citoyen des Clos inaugureront le potager partagé le 27 avril

**J**ean-Louis Bénarab déambule entre les jardinières, arrache quelques mauvaises herbes par-ci par-là, observe les premières feuilles d'un fraisier... Dans le potager partagé, le président du conseil citoyen des Clos dresse un état des lieux. « Dans le cadre de l'animation du quartier, nous souhaitons que les résidents s'approprient cet espace pour pouvoir jardiner ensemble,

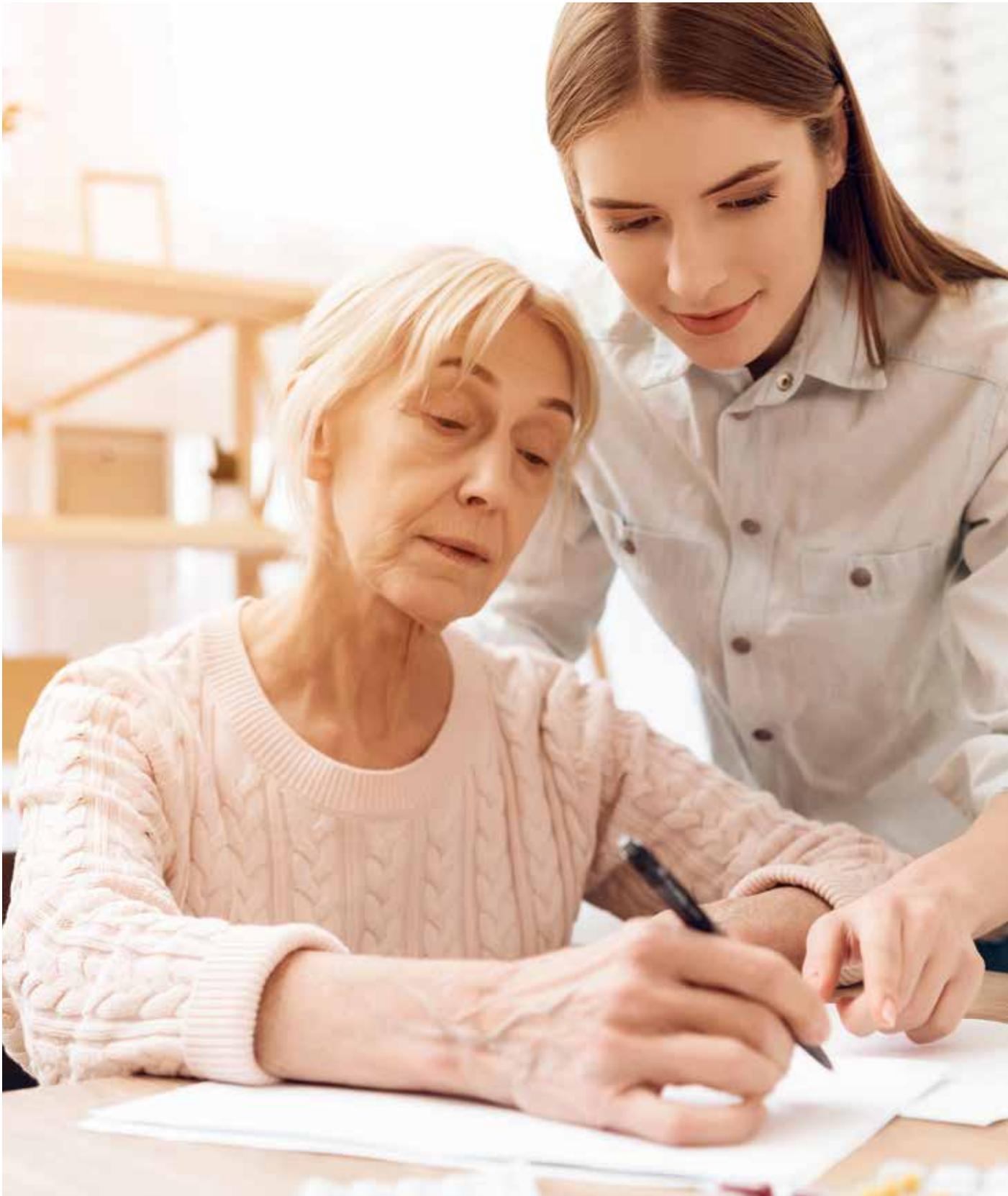
avance-t-il. *Nous sommes donc à la recherche de personnes désireuses de s'impliquer dans ce projet.* » Pas besoin d'avoir la main verte: seulement de la motivation et l'envie de participer à la vie du quartier.

Initialement installées sur la butte des Charbonniers, les quatorze jardinières ont rejoint les Clos l'été dernier. Malgré plusieurs framboisiers et frai-

siers, quelques tomates cerises et un peu de ciboulette, le potager partagé n'a pas encore suscité l'engouement. « *C'est un projet qui s'est réalisé pendant l'été donc les habitants étaient en vacances,* justifie Jean-Louis Bénarab. *Ils sont pourtant demandeurs et intéressés! Nous imaginons un lieu intergénérationnel où les enfants du quartier et les élèves du groupe scolaire Henri-IV pourront côtoyer ceux qui savent jardiner. J'ai visité le jardin partagé de la basse-ville, rue de la Planche-aux-carpes. Il est instructif et c'est un outil supplémentaire pour que les habitants se rencontrent. Alors pourquoi ne pas reproduire ici ce qui fonctionne ailleurs? »*

Le conseil citoyen des Clos envisage déjà l'avenir: l'arrivée d'un récupérateur d'eau est à l'étude et un local pour y déposer les outils sera prochainement construit. À terme, le jardin partagé pourrait être déplacé le long de la promenade située entre la maison pour tous et le complexe de squash et badminton.

► Inauguration  
vendredi 27 avril à 11h.  
Rendez-vous devant  
la maison pour tous  
des Petits-Clos.



# Le Samad, une aide au maintien à domicile

Créée en 2014 en collaboration avec le CCAS de Chartres, l'Agence régionale de la santé et l'association Samsah Alve, le Samad (Service d'aide et d'accompagnement au maintien à domicile) favorise l'autonomie des personnes souffrant de troubles psychiques.

**L**a sortie d'hôpital psychiatrique n'est pas toujours synonyme de quiétude. Entretien du logement, gestion du budget, préparation de repas, démarches administratives... autant d'actes au quotidien qui peuvent contrarier le retour chez soi. Pour permettre la continuité des soins psychiatriques, éviter les rechutes et personnaliser l'accompagnement à domicile, le Samad prend en charge une dizaine de patients sortant d'hospitalisation. « Nous souhaitons qu'ils retrouvent une autonomie au quotidien », complète Marie-Pierre Leterrier, responsable de la Direction retraite et personnes âgées du CCAS.

## Pour qui ?

Ce service est ouvert aux personnes de plus de 18 ans souffrant de troubles psychiques (dépression, schizophrénie, addictions, etc.), sur prescription d'un médecin psychiatre. Après une évaluation du patient et de ses besoins, une première rencontre a lieu à l'hôpital ou au domicile de la personne en présence de l'équipe soignante. Un programme de soins individualisé est ensuite élaboré. La prise en charge est effective durant trois mois, et peut être renouvelé jusqu'à un an.

## Quelles sont les activités proposées ?

Deux infirmières coordinatrices et deux soignantes accompagnatrices constituent le Samad. Elles proposent des activités destinées à pallier les troubles ou à

les compenser, en collaboration avec l'aidant: rédaction d'un planning de tâches à effectuer, accompagnement à la vie sociale en partenariat avec des associations, aide à la préparation de menus, prévention et éducation de la santé, suivi des rendez-vous médicaux... Ces activités sont proposées à raison d'une à trois fois par semaine. « Notre équipe est présente pour créer du lien avec l'aidant. Cette stimulation facilite l'accomplissement de certains actes et favorise également l'intégration de celui-ci dans son environnement », ajoute Marie-Pierre Leterrier.

### ► Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

L'association Samsah Alve (Samsah) est basée à Chartres, rue du Bourgneuf. Il propose un accompagnement social et médical à l'usager pour développer son autonomie et permettre une coordination avec les équipes médicales. Il organise également des activités (sorties culturelles, ateliers cuisine, randonnées, théâtre, etc.) et favorise la réinsertion professionnelle (recherche de formation, d'emploi aidé ou partiel...).

► Pôle gérontologique du CCAS, 2, rue de l'Automne ensoleillé. Tél. 0237184724; [ssiad.ccas@agglo-ville.chartres.fr](mailto:ssiad.ccas@agglo-ville.chartres.fr). Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

# Comment occuper vos enfants durant les vacances ?

Lors de chaque vacances scolaires, la Ville propose des activités sportives et culturelles pour les enfants et adolescents. Les maisons pour tous et le Bureau information jeunesse organisent aussi des animations.

## Les vacances sportives

(6-8 ans et 9-15 ans)

Il va y avoir du sport à Chartres pendant les vacances! La Ville de Chartres et l'association Madeleine sport détente proposent une grande diversité d'activités sportives à la carte pour les 6-15 ans. Au complexe de la Madeleine, les 6-8 ans pourront s'initier au tir à l'arc et à la slackline, pratiquer du handball, du tennis et du frisbee, tandis que les plus grands (9-15 ans) découvriront le kinball. Des sorties à la patinoire de L'Odyssée, ainsi que des séances d'escalade à la halle Jean-Cochet sont également au programme pour ces jeunes sportifs.

► Inscriptions à la halle Jean-Cochet, mercredi 3 avril, de 17h45 à 19h45, pour les résidents chartrais (un justificatif de domicile sera demandé), le jeudi 4 avril, de 17h45 à 19h45, et les lundis 8 et 15 avril, de 9h30 à 11h30, pour les résidents de l'agglomération. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir attestation sur l'honneur).

► Renseignements: Direction de la Jeunesse des Sports et des Grands Équipements. Tél. 02 37 18 47 70. [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) (rubrique Sortir à Chartres, sports et loisirs); [ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr](mailto:ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr)

► Tarifs. Résidents chartrais: 4 € la séance de deux heures, 5 € la séance de trois heures. Non Chartrais: 5 € la séance de deux heures, 6 € la séance de trois heures.





## Les activités des maisons pour tous

Initiation au montage vidéo, sortie à la patinoire, au cinéma et au bowling, tournois de ping-pong et de rugby... Une nouvelle fois, les maisons pour tous offrent une multitude d'activités pour vos enfants durant les vacances scolaires. Retrouvez le programme complet sur [chartres.fr](http://chartres.fr) et dans les maisons pour tous.

### MAISON POUR TOUS DE **LA MADELEINE**

Mail Jean-de-Dunois  
Tél. 02 37 88 45 01

---

### MAISONS POUR TOUS DE **RECHÈVRES/ BEL-AIR**

4, allée du Berry  
Tél. 02 37 23 40 67

---

### MAISON POUR TOUS DES **PETITS-CLOS**

4, avenue François-Mitterrand  
Tél. 02 37 23 40 69

---

### MAISON POUR TOUS DE **SAINT-CHÉRON**

2, rue de la Mare-à-Boulay  
Tél. 02 37 23 40 72

---



# Les activités culturelles

## DANS LES BIBLIOTHÈQUES

### LECTURES/RENCONTRE 1, 2, 3 THÉÂTRE

Avec Antoine Marneur et des élèves de l'atelier ados du Théâtre de Chartres.

Mise en voix d'extraits de textes du théâtre jeunesse contemporain suivie d'une discussion.

**Samedi 6 avril à 11 h**, auditorium de L'Apostrophe. Durée: 1 h. À partir de 6 ans.

### FILM JEUNESSE MAMIE OUATE EN PAPOÂSIE

Mamie Ouate, vieille dame lilliputienne blanche, est une entomologiste qui rêve de capturer l'énigmatique femelle Zalmoxis.

**Jeudi 11 avril à 15 h 30**, auditorium de L'Apostrophe. À partir de 6 ans.

### LE CARNAVAL DES ANIMAUX, GRANDE FANTAISIE ZOOLOGIQUE

De Camille Saint-Saëns  
Concert enregistré à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris le 29 février 2012.

À travers quatorze tableaux moqueurs, le compositeur décrit toute une galerie d'animaux

**Jeudi 18 avril à 15 h 30**, auditorium de L'Apostrophe. Durée: 1h02. À partir de 5 ans.

### SIESTE MUSICALE FAMILLE LES OREILLES MUSICALES

Les bibliothécaires ont concocté des sélections musicales à découvrir sur des transats.

**Samedi 27 avril à 11 h**, bibliothèque Louis-Aragon. À partir de 4 ans accompagnés d'un parent. Durée: 30 minutes. Places limitées. Inscriptions au 0237884520.

### LECTURES 3 PIÈCES SUR UN PLATEAU

Découverte de trois textes de théâtre jeune public contemporain mis en espace et en voix par la compagnie l'Oreille à Plumes.

**Samedi 27 avril à 15 h 30**, auditorium de L'Apostrophe. À partir de 6 ans. Durée: 1 h environ. Inscriptions à l'espace jeunesse à partir du 30 mars.

### SALLE DOUSSINEAU

#### PLOUM PLOUF

Abel, Nicolas Cante

Abel revient avec de nouvelles chansons entièrement consacrées au JEU. Comme à son habitude, il se joue des rimes et des rythmes, des jeux de mots à retenir et répéter au son de ses percussions. Avec sa batterie-valise et Nicolas Cante au piano s'installe un match jazzy haut en couleurs.

**Mercredi 10 avril, 15 h 30**. À partir de 4 ans. Tarifs: 6 et 10 €.



#### L'ÎLE AU TRÉSOR

Cies Les Incomestibles, La Tête aux pieds

Dans une auberge au bord de la mer, un garçon de quatorze ans s'ennuie. Alors il s'invente à l'aide des objets qui l'entourent des aventures trépidantes: un voyage en mer, une île exotique peuplée de pirates sanguinaires, de la trahison et des actes de bravoure.

**Samedi 13 avril, 15 h 30**. À partir de 8 ans. Tarifs: 6 et 10 €.

### DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

#### OUTILS DE L'ÉCRITURE

**Lundi 15 avril de 14 h à 17 h**

#### ARCHEOZOOLOGIE

**Mardi 16 avril de 14 h à 17 h**

#### ATELIER MOTTE-CASTRALE

**Mercredi 17 avril de 9 h à 12 h**

#### ATELIER PRÉHISTOIRE

**Jeudi 18 avril de 14 h à 17 h**

#### DÉCOUVERTE DE L'ANTHROPOLOGIE

**Vendredi 19 avril de 9 h à 12 h**

Renseignements et inscription au: 0237234175 ou ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr. Direction de l'Archéologie, 2 rue Georges-Brassens.

### LES MILLE ET UNE COULEURS D'AUTRICUM LES FRESQUES ROMAINES A CHARTRES

Les vacances de printemps seront l'occasion de visites et d'ateliers de fabrication d'une fresque à emporter chez soi! Enfant de 6 à 12 ans accompagné d'un adulte.

Réservation à la direction de l'Archéologie: 0237234175.

#### VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION

**Mercredi 10 et 17 avril à 10 h 30**: au musée des Beaux-Arts. Visite guidée gratuite.

**ATELIER FRESQUE  
À LA ROMAINE**

**Jeudi 11 et 18 avril de 9 h à 12 h :**  
à la direction de l'Archéologie.  
Atelier payant.



**MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS**

**MUSÉE EN SAC**

Découverte des collections  
sous forme d'énigmes.

**Mercredi 10 avril 14 h**

**Mercredi 24 avril 10 h et 14 h**

**DÉTAILS DE TAILLE**

Parcours ludique à partir des  
détails pour découvrir les  
œuvres grandeur nature.

**Jeudi 11 avril : 10 h et 14 h**

**Jeudi 2 mai : 10 h et 14 h**

**LE MUSÉE DEHORS, DEDANS**

Dessin et pliage pour recréer le  
musée et ses jardins.

**Vendredi 12 avril : 10 h et 14 h**

Inscription obligatoire au  
02 37 90 45 80. Places limitées  
à 10 personnes.

► Tarifs atelier par enfant au  
musée des Beaux-Arts et à  
la direction de l'Archéologie:  
3,50 € pour les Chartrains,  
4,50 € pour les résidents de  
l'agglomération, 5 € pour  
les résidents des communes  
hors agglomération.

# Les rendez-vous du Bij

**LES MÉTIERS DE LA  
GENDARMERIE NATIONALE**

**Mercredi 3 avril de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la  
Gendarmerie nationale.

**JOB DATING ANIMATION BAF**

**Mercredi 3 avril de 14 h à 16 h**

Différents organismes seront  
présents pour recruter leurs  
animateurs pour les vacances  
d'été. Pensez à venir avec votre  
CV!

**FESTIVAL C'SPORT**

**Jeudi 4 avril de 17 h 30 à 22 h  
au gymnase Charles-Péguy**

Soirée et animations sportives  
pour les étudiants, lycéens et  
volontaires en service civique.  
Organisées par Polytech, en par-  
tenariat avec le Bij de Chartres.  
Sur inscription: <https://inscription.com/activite.php?PI=19356>

**LE MÉTIER DE SAPEUR-POMPIER**

**Lundi 8 avril à 14 h 30**

Venez découvrir le métier de sa-  
peur-pompier. Atelier gratuit sur  
inscription animé par le SDIS 28.

**OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ**

**Du 8 au 19 avril, du lundi  
au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 15**

Toutes les infos pour vous ai-  
der dans vos démarches de re-  
cherche de jobs d'été, panneaux  
d'affichage avec annonces de  
job, aide CV et lettre de motiva-  
tion.

**LE JEU #MÉTIERS**

**Mercredis 10 et 17 avril à 14 h**

Le Bij vous propose de découvrir  
les métiers tout en vous amu-  
sant le temps d'un après-midi.

Atelier gratuit sur inscription ani-  
mé par les animateurs du Bij.

**LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE  
COSMÉTIQUE ET  
PHARMACEUTIQUE**

**Jeudi 11 avril à 14 h**

Découvrez les métiers et les for-  
mations pour travailler dans les  
industries cosmétique et phar-  
maceutique. Atelier animé par le  
Campus des métiers industries  
cosmétique et pharmaceutique  
de la région Centre-Val de Loire.

**ATELIER CV ET LETTRE DE  
MOTIVATION**

**Vendredis 12 et 19 avril  
de 10 h à 12 h**

Venez créer votre CV et votre  
lettre de motivation. Atelier gra-  
tuit sur inscription animé par la  
SEIRF.

**PRÉPARER MON ENTRETIEN DE  
RECRUTEMENT**

**Vendredi 19 avril à 14 h**

Venez acquérir les bases de la  
communication en entretien.  
Atelier gratuit sur inscription ani-  
mé par Aliya-coaching.

**RECRUTEMENT MC DONALD'S**

**Samedi 27 avril de 14 h à 16 h**

Le restaurant Mc Donald's sera  
présent de 14 h à 16 h pour ré-  
ceptionner vos candidatures.  
Pensez à venir avec votre CV!

► Bureau information  
jeunesse  
3, rue de l'Étroit-Degré  
Tel: 02 37 23 42 32  
[bij.chartres@ijcentre.fr](mailto:bij.chartres@ijcentre.fr)  
[www.facebook.com/  
bijdechartres](http://www.facebook.com/bijdechartres)  
Twitter @Bijdechartres



## Une 18<sup>e</sup> baisse des taux de fiscalité... et un cap maintenu sur l'investissement !

---

La séance du conseil municipal du 5 mars a donné lieu au vote du budget 2019.  
Un point sur ses principales caractéristiques, par Franck Masselus,  
adjoint aux Finances et à la Prospective

---

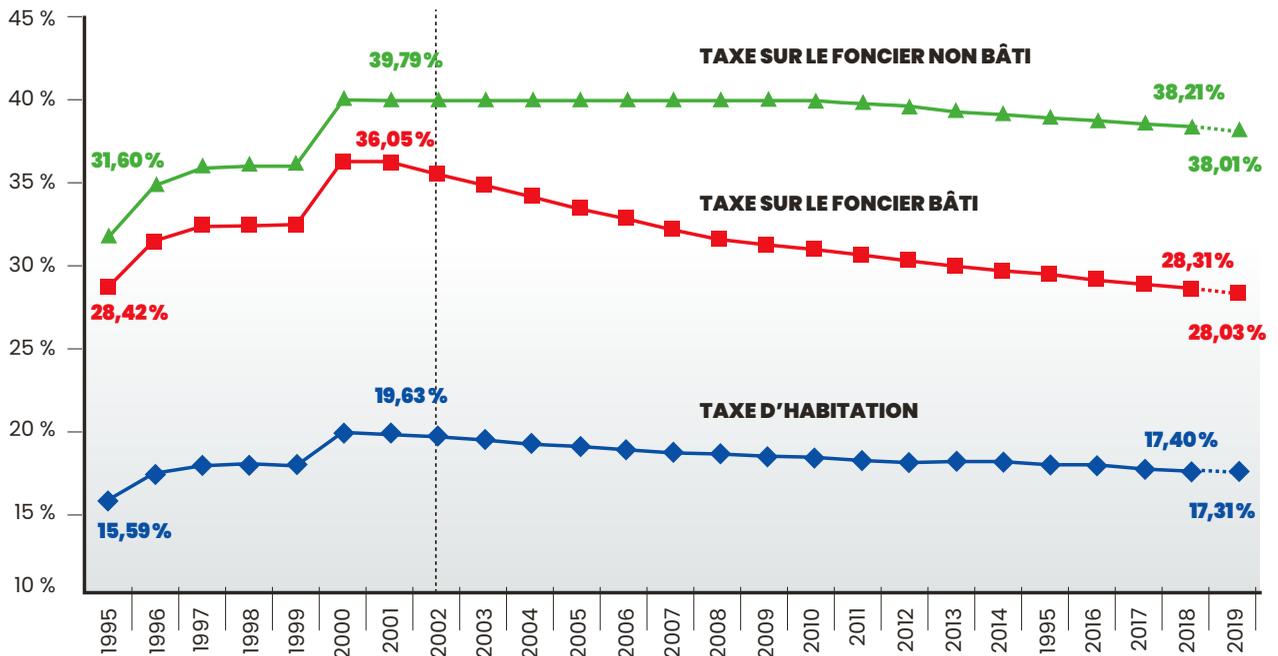
**Votre Ville: Pouvez-vous revenir sur le contexte dans lequel les collectivités sont amenées à adopter leur budget 2019?**

**Franck Masselus:** La loi de Finance, votée en décembre, entérine un approfondissement des déficits des finances de l'État, en même temps qu'elle maintient de fortes contraintes sur les collectivités. Je pense bien sûr à la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation, dans son principe de dégrèvement progressif. L'impact serait important pour Chartres, puisqu'il concerne à terme 80 % de la population... sur un

produit fiscal annuel 9 millions d'euros. L'autre contrainte, que nous connaissons depuis 2013, est la réduction de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) que l'État verse aux communes, sous affichage de redresser les finances publiques. La DGF sera de 6,2 millions pour nous cette année, contre 10,3 millions d'euros en 2013... ce qui représente en 6 ans quelque 20 millions de moins pour Chartres.

**VV: Vous maintenez toutefois l'engagement d'une baisse des taux de la fiscalité locale amorcée depuis 2001... mais qu'en est-il concrètement ?**

**FM:** Nous avons en effet voté cette année la 18<sup>e</sup> baisse consécutive des taux de la fiscalité locale: taxe d'habitation et taxes foncières. C'est une réalité: nous les baissions chaque année de 1 % pour le foncier bâti, et de 0.50 % pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non-bâti. C'est le paysage fiscal global de la Ville que nous avons modifié: rappelons que la fiscalité était auparavant confiscatoire, avec un taux local de la taxe d'habitation qui était alors largement au-dessus de la moyenne nationale, à 19,63 %. Aujourd'hui, il est en-dessous, à 17,31 %, contre une moyenne nationale



La baisse des taux de fiscalité

à 19,13 %. En parallèle, et malgré ce contexte global défavorable et notre baisse de la fiscalité locale, nous maintenons un niveau d'investissement élevé.

**VV: Ce haut niveau d'investissement demeure un trait important des finances chartraines?**

**FM:** C'est cette volonté constante d'investissement qui nous permet de rénover, moderniser Chartres, et de la rendre attractive à tous égards. Nos efforts au service de cette attractivité ont été amorcés de longue date. Le cercle est vertueux: les entreprises continuent à se développer, de nouvelles s'implantent: c'est de l'emploi pour nos habitants. Les visiteurs toujours plus nombreux accroissent l'activité commerciale... et il n'y a rien de disproportionné entre notre ambition et nos finances en

général: nos investissements sont en partie financés par la fiscalité et les produits de délégation de service qu'ils génèrent, et par les économies de charges de fonctionnement qu'ils permettent de réaliser sur le long terme. Ils se monteront cette année à un peu plus de 55,6 millions d'euros, avec une capacité de remboursement qui reste maîtrisée, puisqu'elle est à ce jour à 9,53 années... quand nos partenaires bancaires considèrent que 10 années est un bon chiffre.

**VV: Rappelons que le quotidien des Chartres bénéficie aussi de toute l'attention de la municipalité?**

**FM:** Bien sûr! Nous sommes attentifs à renforcer la qualité des services publics, à travers leurs fonctionnements et les équipements dédiés. Nous livrons cette année le front of-

fice du Pôle administratif, qui sera l'aboutissement concret de notre politique de simplification de l'accès à tous les services que nous administrons. Les formalités administratives, la scolarité, la petite enfance... mais aussi ceux de nos partenaires: le CCAS et tous ceux de Chartres métropole et de ses satellites qui fonctionnent le territoire: eau, assainissement, transports, et tant d'autres... Par ailleurs, nous nous refusons à revoir à la baisse notre niveau d'engagement vis-à-vis du social, auquel nous consacrons plus de 1,6 million d'euros cette année par notre seule subvention au CCAS, ou encore vis-à-vis du monde associatif, tous domaines confondus, acteur important de la qualité de vie chartreuse, à qui nous réservons une enveloppe de 6,1 millions d'euros.

# Entreprises, postulez aux marchés publics de la Ville de Chartres

Chaque année, la Ville de Chartres consacre plusieurs millions d'euros à la réalisation de ses actions au quotidien ou à des interventions sur son patrimoine (entretien des routes, des bâtiments, création d'équipements neufs...). Autant d'appels d'offres lancés tout au long de l'année, pour tous types de montants.

**L'intégralité de ces appels d'offres est publiée  
sur la plateforme en ligne <https://marches.agglo-chartres.fr>**



**Entreprises, référez-vous sur  
<https://marches.agglo-chartres.fr> et**

- recevez automatiquement une notification pour chaque nouvelle consultation dans votre domaine d'activité
- bénéficiez d'une assistance pour créer votre profil et répondre aux appels d'offres

Retrouvez pour les procédures européennes les avis d'appel public à la concurrence dans le *Bulletin officiel des annonces des marchés publics* (BOAMP - <https://www.boamp.fr/>) et dans le Journal officiel de l'Union européenne (JOUE <https://eur-lex.europa.eu>).

**Plus d'infos par téléphone au 0 825 00 13 26  
(0.15 € TTC / min - les jours ouvrés de 9H30 à 12h30 et de 14h30 à 18H30)  
ou à : [support-okmarche@omnikles.com](mailto:support-okmarche@omnikles.com)**

**Parmi nos appels d'offres en cours en avril :**

- Appel à manifestation relatif à la création d'un centre culturel et touristique sous l'esplanade ouest de la cathédrale
- Fourniture et installation de cloisons modulaires et de cloisonnements spécifiques hors trame pour le Pôle administratif
- Acquisition d'un tracteur neuf avec chargeur frontal et lame à neige
- Maintenance préventive et corrective des équipements de désenfumage de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole, du CCAS et de Chartres Aménagement
- Gestion des déchets de balayage mécanisé
- Organisation de spectacles pyrotechniques - pyroméloques pour l'année 2019
- Accord-cadre de maintenance préventive et corrective des appareils élévateurs de la Ville de Chartres, du CCAS de Chartres, de Chartres Métropole et de Chartres Aménagement
- Installation et exploitation d'une patinoire-mobile, d'un jardin de glace amovible et d'un sentier de glace
- Maintenance et entretien des fontaines de Chartres
- Requalification du mail Jean-de-Dunois.



CHARTRES

# La nouvelle Courtille

## sort de terre

Logements étudiants, sociaux et privés, résidence hôtelière, stationnements intégrés et nouveaux aménagements urbains : l'îlot Courtille, entre le boulevard éponyme et la place Roger-Joly, entame sa mue. Les travaux vont bon train.



Une circulation plus fluide grâce à de nouveaux îlots de séparation et, prochainement, une place paysagée.

**L**ancée dans ses constructions et aménagements de voiries, rien ne semble devoir ralentir la programmation de l'îlot Courtille dans sa première phase: la création de la résidence hôtelière Réside Études (88 chambres), la résidence Chartres métropole Habitat (30 logements locatifs), et le réaménagement de la voirie alentour.

Ainsi, tandis que s'élèvent les programmes immobiliers (le niveau de parkings en sous-sol est quasi terminé le mois dernier pour les deux), les aménagements de voirie ont bien entamé leur transformation, à l'intersection des rues des Bas-Bourgs, des Marais, et de la

place Roger-Joly. Les réseaux y ont été intégralement réalisés, permettant de dessiner les nouveaux trottoirs. La desserte de la rue Mendès-France est modifiée, promettant à terme une meilleure fluidité par la simplification des circulations (deux îlots de séparation au lieu de cinq à l'intersection Bas-Bourgs / Marais Roger-Joly).

### En avril, les aménagements progressent vers la Courtille

Le mois d'avril verra la progression de ces aménagements, vers le boulevard de la Courtille. Selon le même schéma que précédemment, une première étape de démolition des trottoirs existants place Roger-Joly permettra la réalisation des

réseaux enterrés (assainissement et eaux pluviales), puis la constitution des nouveaux tracés. Étape intéressante qui permettra de percevoir le nouveau dessin de la place, reconfigurée avec trottoirs élargis agrémentés d'espaces verts, assortis de stationnements minute (notamment pour les cars scolaires et l'accès à la boulangerie). Le quartier en gagnera, à coup sûr, en qualité de vie...

Le chantier suivra selon le même principe le long de la rue Mendès-France jusque fin juin, avec notamment la création d'un giratoire qui permettra la desserte de la rue Victor-Gilbert.



Les professionnels à l'œuvre: staffeurs ornementalistes.

# Du staff haute qualité

En surface, l'aménagement des plateaux du front office progresse.  
Dans les niveaux souterrains il en va de même pour les grands espaces polyvalents.  
Nous avons jeté pour vous un œil dans la future salle des conseils.



**L'**une des grandes qualités de la conception du Pôle administratif est d'avoir installé les plus grands espaces en niveaux souterrains: locaux techniques, réserves des Archives... mais aussi la grande salle de réception et la salle des conseils. Dans cette dernière, c'est en hauteur que tout se passait, le mois dernier, lors de la réalisation de son plafond à caisson. Un chantier dans le chantier, avec de surcroît la beauté des gestes d'un artisanat souvent

réservé à des lieux prestigieux: hôtels particuliers et bâtiments historiques...

Composés de plâtre et de filasse, les éléments de caisson prennent leur forme dans des moules en staff. Une première couche de plâtre forme la face visible et lisse, de la filasse est ensuite répartie sur ce plâtre encore frais pour former une armature, et une seconde couche de plâtre vient compléter l'épaisseur souhaitée. Cette dernière est conservée rugueuse pour obtenir une

meilleure adhérence des papiers de scellement, les polochons, cordons constitués de filasse imprégnée de plâtre. En 15 minutes, les éléments de caisson durcissent et sont fixés sur les structures métalliques du plafond de la salle. Les éléments sont maintenus par des jeux de règles et de plaquettes de bois (papillons), puis jointoyés, encore une fois, au staff. L'ensemble du plafond à caisson séchera ensuite en plusieurs semaines.

# On fore, on dévoie, on verdoie

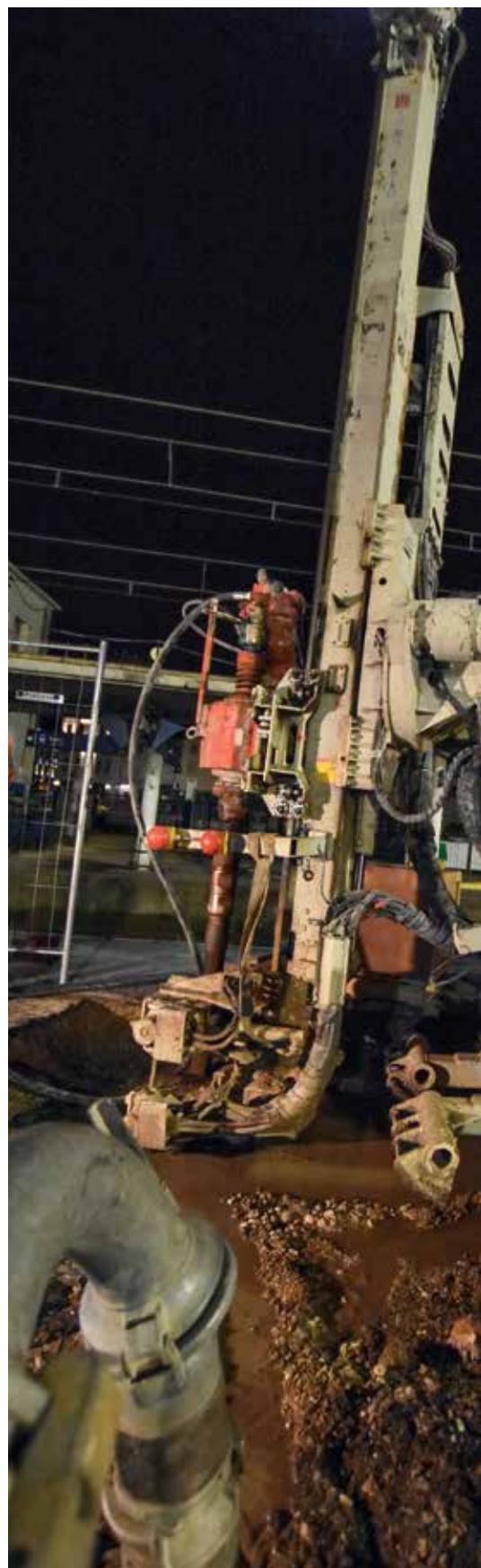
Les différents chantiers en cours du Pôle Gare progressent. Les aménagements de voiries et la création de la passerelle modifient le paysage de la gare, en attendant que la place Pierre-Sémard et ses abords ne commencent à prendre leur nouveau visage. Mais le Pôle Gare, c'est aussi l'Épargne et jusqu'à l'Arbre de la Liberté.

**L**e Pôle Gare a établi ses périmètres chantier. Constitué de longue date, le programme n'attendait plus que le feu vert de SNCF pour entamer les travaux sur le domaine ferroviaire. Une programmation intégrée depuis longtemps aussi pour l'opérateur de transport, qui a mutualisé les créneaux d'interventions sur la ligne pour minimaliser les perturbations de trafic. Ainsi, cette année, la passerelle sera édifiée en même temps que d'autres chantiers en gares de Maintenon, Épernon, Nogent-le-Rotrou, Le Mans et Montparnasse. Aucune perturbation de trafic TER n'est toutefois prévue en avril.

## Le périmètre gare commence son réaménagement

La préparation du chantier de réaménagement du périmètre gare a suivi son cours normal

en mars, avec la création des nouveaux accès au parking Effia et de la zone temporairement dédiée à la dépose minute et aux taxis. Entre le parking et la gare, c'est l'ensemble des réseaux d'eau qui a été remis à niveau. Ces interventions, plus poussées qu'initialement prévu, allégeront au final les plannings des travaux de la place Pierre-Sémard. Ce mois-ci, le chantier de réaménagement du périmètre Sémard/Jehan-de-Beauce débutera par le bas de l'avenue, côté descendant. Tel qu'il se déroulera pour l'ensemble du périmètre, zone par zone, il consiste à renouveler les réseaux souterrains (eaux et eaux usées), à modifier les nivellements de voirie correspondant aux différentes voies (transports en commun, bandes cyclables et contre-allée piétonnes), puis à poser les revêtements définitifs, les mobiliers urbains et en tout dernier lieu les arbres.





Les forages des micro-pieux se sont faits la nuit sur les quais, pour préparer l'édification des piles de la passerelle.

Rappelons que l'avenue Jehan-de-Beauce, dans cette nouvelle configuration, sera réservée aux riverains, aux accès aux commerces, et aux flux doux (transports en commun, cycles et piétons).

### **La passerelle prend ses appuis**

Côté passerelle, les travaux vont bon train. Mi-mars, les micro-pieux étaient réalisés pour l'essentiel. Ce sont ces structures qui porteront les différents appuis de la passerelle, côté sud, nord et sur les quais. Avril et mai verront donc la construction des butées et piles, sur lesquelles sera posée, fin juin, le tablier préfabriqué de la passerelle.

► Travaux de création des appuis:

- diurnes jusqu'au 12 avril puis du 15 avril au 10 mai;
- nocturnes (22 h – 5 h) du 1 au 5 avril, du 8 au 19, du 23 au 26 avril, et du 29 avril au 3 mai.

Pour tout problème lié à ce chantier, la Maîtrise d'œuvre est joignable par écrit à: Chantier de la passerelle 27 rue du Faubourg-Saint-Jean - 28000 Chartres; ou par mail à: travaux-polegare@chartres-amenagement.com

### **On dévoie dans l'Épargne**

Au nord de la zone de l'Épargne, les travaux de dévoiement des différents réseaux d'eaux ont débuté. Ils seront réinstallés en périphérie de parcelle pour permettre plus tard la construction de la plateforme multimodale. Dans ce contexte, la rue du Chemin-de-Fer sera bloquée la première semaine d'avril pour en dévoyer, là encore, les canalisations. Les déviations nécessaires seront organisées.

### **L'Arbre de la liberté se fait une nouvelle beauté**

Chantier Pôle Gare connexe, mais chantier Pôle Gare tout de même: les aménagements du talus de l'impasse de l'Arbre de la Liberté, le long de la plateforme de maintenance SNCF dite « de Gallardon » à Chartres, progressent eux aussi. Après l'enfouissement des lignes, les interventions consisteront ce mois-ci à réaliser le soutènement du talus et à le reprofiler avant d'y planter arbres, arbustes et vivaces. S'ensuivront la reprise des branchements de réseaux électriques et de télécommunications, la mise en place du nouvel éclairage public, puis la réfection de la chaussée et du trottoir.



## Des travaux à venir pour le pont de l'Arbre de la Liberté

Après une campagne générale de diagnostics sur des ouvrages d'art, la Ville a décidé la fermeture du pont de l'Arbre de la Liberté. Des études plus précises confirment : des travaux structurels s'imposent. Explications d'Élisabeth Barrault, adjointe aux travaux sur les espaces urbains et bâtiments.

**Votre Ville: Depuis mi-décembre, le pont de l'Arbre de la Liberté est fermé à la circulation. Pouvez-vous nous en donner les raisons ?**

**Élisabeth Barrault:** La Ville est propriétaire de nombre de bâtiments et d'ouvrages d'art. Pour partie, c'est une richesse, mais chacun est une charge puisque nous sommes responsables de leur entretien. Nous avons mis en place une veille sur l'état de ce patrimoine, que nous avons souhaité renforcer par un plan de gestion spécifique aux ouvrages d'art. Dans ce cadre, nous avons diligemment en 2017 un bureau d'études

pour opérer un diagnostic génie civil appliqué à chaque pont et passerelle. Cette expertise a établi que le pont de l'Arbre de la Liberté était dégradé en surface, mais surtout que la qualité de sa structure même posait question. Le pont ne menace pas de s'écrouler, mais pour ne pas accélérer sa dégradation, nous avons opté pour une fermeture à toute circulation.

**VV: Et depuis ?**

**EB:** Depuis, nous avons commandé une expertise plus poussée destinée à préciser exhaustivement la nature des

dégradations et défauts d'ouvrage, en vue des travaux à prévoir. Le rapport nous sera remis début mai, et permettra de déterminer et planifier les interventions. En attendant, la circulation reste interdite sur le pont.

**VV: A priori, vers quels types de travaux vous orientez-vous ?**

**EB:** Sans entrer dans les détails, la dernière étude a mis en évidence trois choses. La première, un problème d'étanchéité qui va être corrigé par une réfection en profondeur de l'extrados (la partie supérieure



du pont), qui ne comporte pas moins de cinq couches de matériaux, dont des pavés et leur lit de pose. La deuxième concerne la qualité même du béton, peut-être trop friable pour un ouvrage de ce type... Vraisemblablement, nous aurons à le reprendre pour le réparer et le protéger durablement. Enfin, le troisième point concerne les culées (massifs de poussée en bouts de pont), et recèle encore des inconnues. L'une d'entre elle a été remblayée, ce qui pose question sur sa conception. S'agit-il d'une erreur de « jeunesse » dans la conception du pont ? Il a été construit en 1908, tôt dans l'âge des ouvrages d'art de ce type, avant que ne soit inventé le procédé de précontrainte du béton qui compense la propension de ce matériau à se déformer sous l'effet des poussées... Nous en saurons plus grâce à cette expertise, et vous en tiendrons informés.



parmi les causes de fermeture du pont; la qualité du béton qui s'effrite en surface.

► À qui est ce pont ? Les particularités du domaine ferroviaire ne tendent pas à rendre les choses plus intelligibles, quand la succession des années tend déjà à en altérer la netteté. En 1980, la municipalité posait une question à Réseau ferré de France (RFF, aujourd'hui SNCF Réseau), sur la limite du tonnage à adopter pour la circulation sur le pont de l'Arbre de la Liberté. En septembre 2008, RFF revenait vers la Ville pour l'informer qu'une jurisprudence établissait la propriété de ce pont au profit de la ville... jurisprudence confirmée par la suite.

# Le cloître Notre-Dame

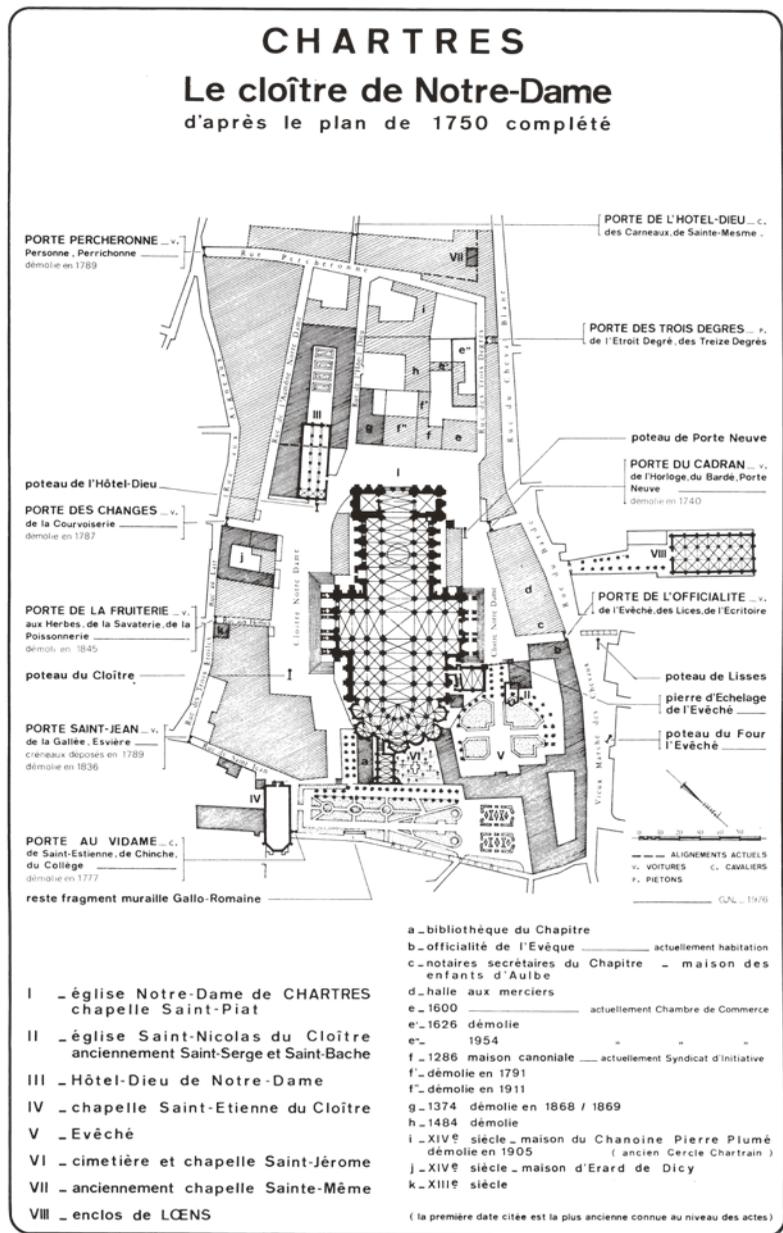
## « Une ville dedans une autre ville »

Aujourd'hui, le cloître Notre-Dame a des airs de village. Au milieu, l'église ; sur le pourtour, boutiques, restaurants, cafés, jardin public. Les Chartrains traversent cette liaison gare-ville, le matin à grandes enjambées, le soir à pas lents. Cet espace urbain acquit, du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la singularité d'une « ville dedans une autre ville », identité encore sensible aujourd'hui.

### Un huissier du chapitre raconte

Dans son Histoire chartraine, rédigée au tournant du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, Claude Duparc, sous-huissier du chapitre, rappelle comment les chanoines régirent l'enclos canonical de l'Église Sainte-Marie, ancêtre du cloître de la cathédrale :

« Aux temps anciens, le cloître était de petite étendue, n'y ayant en icelluy que quatre maisons qui s'appelaient les Quatre Prévôtés, dans lesquelles demeuraient tous les chanoines. Après leur séparation, ils achetèrent des maisons et même des rues, de sorte qu'en clôturant c'était mettre une ville dans une autre (...). Se servant des maisons comme de murailles en enceinte du cloître, et les endroits où il n'y avait ni maisons ni murailles à eux appartenant, y firent bâtir grosses et fortes murailles (...). Ils firent construire plusieurs rues de fort grande étendue, si bien que la clôture et fermeture étant faite, c'était une ville dedans une autre ville. À l'intérieur, 3 grandes places en forme de carrefour; plus 4 grandes rues, 6 ruelles, 33



grandes maisons nommées perrons (...), en tout y aurait place à bâtir 300 maisons semblables à celles de la ville. »

## Clôture et fermeture du cloître, placé sous la juridiction du chapitre

Comme tout cloître canonial, celui du chapitre chartrain fut d'abord un espace ouvert, jouxtant la nef sud de l'église cathédrale. Après le meurtre du sous-doyen du chapitre dans le cloître, en 1018, l'évêque Fulbert exigea la sécurité de ses chanoines. Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, le chapitre reconstruisit donc ses maisons en pierre, racheta celles en bordure du cloître, bâtit les espaces vides et relia le tout par des murs. Il éleva aussi des logis sur la vaste place occidentale, et en acquit 26 autres en ville. En 1256, les chanoines fermèrent les accès au cloître la nuit, par des portes à créneaux. Le vidame, ne pouvant regagner son hôtel à l'intérieur de l'enclos canonial, demanda à utiliser le chemin montant du bourg. Soutenu par le roi, le chapitre refusa de partager son droit de pratiquer une ouverture dans l'enceinte. Le chapitre obtint que « *La justice du cloître de l'Église de Chartres et des maisons et des habitants dudit cloître appartenne du tout à l'Église et soit franc et hors de toute la justice du comte.* » En 1305, le cloître perdit son statut d'asile inviolable. Un homme du comte s'y étant réfugié fut remis au pouvoir civil par le maire du chapitre, et en 1306 on institua

l'extradition réciproque des criminels.

## Le cloître : une ville équipée et animée

Le cloître se hérissait d'églises : Sainte-Marie, Saint-Etienne-du-Cloître; chapelles Saint-Serge-et-Saint-Bache, Saint-Nicolas du Cloître, Saint-Côme, Sainte-Même, Saint-Etienne-du-Cloître, Saint-Jérôme. Installé à l'est de sa



Jusqu'à la moitié du 18<sup>e</sup> siècle, le cloître est un espace urbain dense aux circulations et accès étroits, à l'image de l'ancienne porte de l'Officialité (rue Saint-Yves).

cathédrale avec ses services qui s'étendaient jusqu'à la porte de l'Officialité, l'évêque vivait depuis 1095 dans un hôtel de pierre. On y accédait par le cloître mais en 1414 on ouvrit une entrée indépendante rue Muret (auj. Cardinal-Pie). Les processions aboutissaient au cloître, où les pèlerins trouvaient objets de piété et mercerie. Au sud, longé par la rue de l'Hospice (auj. Fulbert), de la rue des Changes à la rue Percheronne, et par sa rue éponyme (auj. rue Fulbert), l'Hôtel-Dieu succédait à l'Aumône

Notre-Dame (1070). Reconstitué après 1194, son étendue d'origine est visible grâce aux bordures de trottoirs subsistant depuis sa démolition en 1868. Le Cloître accueillait une activité économique: halle aux Merciers, vente de bois et charbon, gibier et volaille, beurre, fruits et légumes. Des plaintes survenaient en ville à propos des étaux ouvrant à l'intérieur et à l'extérieur du cloître: « *Les droits du roi sont défraudés par le moyen de leurs privilèges, car ces commerçants, sous le prétexte qu'ils demeurent dans les maisons du chapitre et disposent d'une ouverture dans le cloître, échappent à la juridiction du roi.* » Les maisons canoniales ayant aussi double entrée, on dénonçait les incursions nocturnes de jeunes chanoines. Toutes sortes de gens fréquentaient le cloître: nobles visiteurs, désœuvrés surveillés par un garde spécial, personnages au verbe haut: « *Ohé chambrier, ribaud, détestable normand, sors, nous te cherchons toi et tes ribauds, nous allons briser ton huis.* »

Ses dernières portes abattues progressivement depuis la Révolution, son parvis ouest élargi par le réalignement de la rue l'Hôtel-Dieu (auj. de Bethléem), son parvis sud agrandi après la démolition de la chapelle Saint-Côme au XIX<sup>e</sup> siècle, ses derniers bâtiments détruits en 1911, le cloître où l'on flâne aujourd'hui avec plaisir n'est plus celui du tumultueux Moyen Âge...

### Juliette Clément

Sources: Fonds SAEL, Cl. J. Clément, Fonds SAEL.

# Bientôt de nouveaux conteneurs enterrés



---

La rue du Cloître Saint-André et la rue Muret vont bientôt connaître une nouveauté : l'installation de conteneurs enterrés à la place des actuels bacs aériens.

---

**L**es conteneurs enterrés permettent aux habitants d'évacuer leurs déchets ménagers 24 heures sur 24 selon leurs besoins, tout en préservant le domaine public de la présence de bacs et sacs en dehors des jours de collecte. Ils ont également pour but d'améliorer les performances de tri. Chartres métropole prend en charge l'installation et la collecte des conteneurs et le traitement des déchets et leur recyclage. La Ville lui verse une redevance correspondant au volume des déchets qu'elle produit.

Au 4, rue du Cloître Saint-André, au 20 et au 29 rue Muret, les conteneurs seront les mêmes que ceux du cœur de ville : deux bacs enterrés de 770 litres. Rue du Cloître Saint-André, l'installation est prévue ce mois-ci avec une mise en service au mois de mai. Concernant les conteneurs de la rue Muret, ils seront mis en place et en service durant l'été. Le coût global du projet s'élève à 240 000 € hors taxe.

## ► Ramassage des encombrants

La prochaine collecte des encombrants se déroulera mercredi 10 avril en hypercentre et basse-ville et le mardi 9 avril dans les autres quartiers.

Les déchets non conformes ne seront pas ramassés. Vous devez présenter vos déchets la veille de la collecte, à partir de 19 h, sur le trottoir devant votre domicile.

• **Sont acceptés** : le vieux mobilier, la ferraille, les literies usagées, les objets plastiques ou métallique au rebut, les tapis, le bois...

• **Volume**. Le dépôt présenté ne doit pas excéder 2 m<sup>3</sup> par habitation. Le poids maximum autorisé est de 75 kg par déchet, pour une taille maximale de 2 mètres.

• **Sont refusés** : les gravats, les éviers, les déchets électriques ou dangereux, les pneus et les portes et fenêtres vitrées. Ils doivent être déposés en déchetterie.

# À vos gants et à vos sacs pour nettoyer votre ville !

Depuis 2013, *L'Agglo fait son nettoyage de printemps* sensibilise les habitants au respect du cadre de vie et à la protection de l'environnement. Inscrivez-vous avant le 24 avril !



**À** Chartres, la propreté de l'espace public est une préoccupation majeure de la municipalité. 650 tonnes de déchets sont balayées tous les ans et 120 autres tonnes collectées manuellement (collectes des corbeilles, balayage à pied et prise en charge des dépôts sauvages hors encombrants). Pour accompagner ces efforts, des opérations à destination des habitants sont menées régulièrement.

Samedi 25 mai, Chartres métropole organise l'opération *L'Agglo fait son nettoyage de*

*printemps*. Une manifestation de sensibilisation au ramassage des déchets et au respect de la nature. L'événement se déroule dans plusieurs communes du territoire. Cette année, il aura lieu dans le cadre des Journées du développement durable.

Cette démarche est bien entendu soutenue par la Ville de Chartres qui accueillera les ramasseurs volontaires au stade des Grands-Prés et leur remettra leur matériel. À l'issue: déjeuner et animations. À vos sacs et à vos gants pour rendre votre ville encore plus propre !

## ► Le programme

- 10 h : rendez-vous au stade des Grands-Prés, devant l'entrée du C'Chartres Tennis
- 10 h à 12 h : ramassage des déchets
- 12 h 30 : rassemblement au stade des Bas-Bourg pour la remise des diplômes et le repas
- 14 h 45 : animations grand public.

## ► Nettoyage de printemps,

samedi 25 mai. Bulletins d'inscriptions à récupérer au guichet unique et dans les MPT, à rendre impérativement avant le 24 avril. Gants et sacs fournis.

Guichet unique, 32 boulevard Chasles, tél. 02 37 23 40 00. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30

# MAISONS ET BALCONS FLEURIS

**INSCRIVEZ-VOUS  
AU CONCOURS  
AVANT LE 31 MAI.**

Bulletin à demander auprès  
de la direction de la Com-  
munication (tél. 02 37 18 47  
84) et à retourner à l'adresse  
suivante : Mairie de Chartres,  
Direction de la Communica-  
tion, place des Halles.  
28 019 CHARTRES Cedex ou à  
déposer sur place 10, place de  
l'Etape-au-vin, porte 103. Ou-  
vert du lundi au vendredi de  
9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

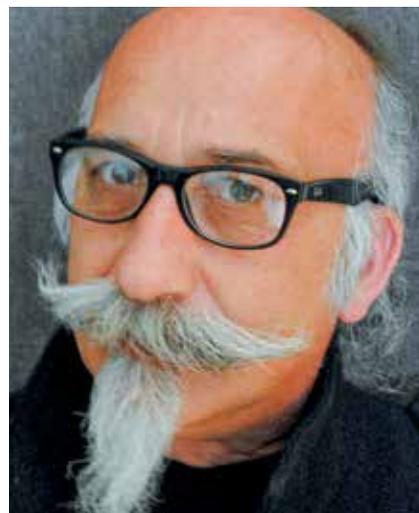


CHARTRES

**CHARTRES**  
\*\*\*\*

# Un herbier nomade à découvrir

Pascal Levailant est un artiste botaniste, plasticien et mosaïste herboriste originaire de Seine-Maritime. Avec le soutien de la Ville de Chartres et de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir (SHEL), il invite le public vendredi 24 mai à découvrir son herbier nomade au jardin d'horticulture.



## Votre Ville: Pourquoi organiser une animation au jardin d'horticulture de Chartres ?

**Pascal Levailant:** Je souhaitais réaliser un parcours d'herborisation au sein du jardin d'horticulture pour le mettre en valeur et Dominique Dutartre, adjointe au Cadre de vie, m'a proposé d'exposer mon travail. Plusieurs visites ouvertes au public sont ainsi organisées. Je présenterai également mon herbier lors de l'exposition d'Automne à la collégiale Saint-André, le 12 et 13 octobre. J'aime aller à la rencontre du public et le mettre au contact de la nature. Les personnes s'intéressent finalement peu aux graines et aux fruits.

## VV: Que représente Chartres pour vous ?

**PL:** Chartres, c'est l'itinéraire de mes vacances d'enfance. Je me souviens du bâti, de la cathédrale, des bords de l'Eure... C'est également dans cette ville que j'ai découvert le vitrail et la mosaïque. J'ai par ailleurs participé à plusieurs reprises aux Rencontres internationales de mosaïque. Maintenant, je suis lié à Chartres par le végétal.

## VV: Comment constituez-vous vos herbiers ?

**PL:** Depuis plusieurs années, je me balade dans la nature et j'en profite pour cueillir et ramasser des feuilles, des fruits, des graines, des gousses... Je les fais sécher sur des tamis

pendant plusieurs mois avant de les constituer en herbiers que j'expose. J'en ai ainsi réalisé trois entre 1968 et 2000. À présent c'est un herbier nomade que je fais voyager dans des lieux qui m'inspirent: abbayes, parcs, châteaux, centres culturels...

► Jardin d'horticulture, 39 avenue d'Aligre, à Chartres. Visite guidée et commentée le vendredi 24 mai, à 14 h et 15 h 30. 15 personnes maximum par groupe. Renseignements: [www.pascallevailant.com](http://www.pascallevailant.com). Inscriptions dans la limite des places disponibles: tél. 02 37 21 36 98; [societehorticulture@gmail.com](mailto:societehorticulture@gmail.com), ou par courrier: Jean-Jacques Chapin, société d'horticulture d'Eure-et-Loir, 39 avenue d'Aligre, 28000 Chartres.

# Les produits phytosanitaires interdits aux particuliers

Deux ans après s'être imposée aux dernières collectivités et établissements publics qui n'avaient pas encore franchi le cap, l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires s'applique aux particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Quelques conseils pour passer le cap...



L'usage des produits phytosanitaires est désormais proscrit.

**L'**occasion pour tous les jardiniers amateurs de retrouver les gestes simples et authentiques, et de refaire de nos jardins des lieux sains, de richesse floristique et faunistique.

On a eu tendance à appeler "mauvaise herbe" toute plante dès lors qu'elle pousse spontanément là où elle n'est pas attendue.

Aussi, pour aider les plus sceptiques dans ce changement essentiel des pratiques, voici quelques principes simples à mettre en place pour se passer des pesticides :

- Apprendre à connaître les herbes indésirables, certaines sont utiles à la vie du jardin,
- Retrouver les outils tels que binettes et sarcloirs,
- Utiliser des paillages dans

vos massifs pour réduire la pousse des herbes indésirables, mais aussi conserver l'humidité et enrichir le sol,

- Choisir des plantes adaptées à votre jardin notamment des endémiques et suffisamment résistantes aux maladies et ravageurs. Travailler avec les bonnes associations végétales qui permettent aussi aux plantes de se protéger entre elles face aux attaques et maladies.
- Utiliser les insectes auxiliaires contre les ravageurs.
- Toutes ces actions ayant pour objectif de recréer un écosystème riche dans votre jardin et donc favorable au développement des plantes... ce que les produits phytosanitaires tendaient à faire disparaître.

L'établissement d'un bon équilibre écologique contribuera à la régulation naturelle des ravageurs et des maladies.

► Site à consulter pour plus d'informations : [www.jardinier-autrement.fr](http://www.jardinier-autrement.fr)

► Également « Le petit guide à l'attention des jardiniers amateurs » disponible sur notre site internet.

# Optez pour le désherbage mécanique

Que les pesticides soient interdits aux collectivités et aux particuliers n'empêche pas les adventices de continuer à se développer, sur n'importe quel type de terrain. En substitution des pesticides, le désherbage mécanique se révèle une bonne alternative sur le domaine public, mais aussi chez soi.



## Le mécanique mécanisé

À Chartres, la balayeuse de voirie, en nettoyant les revêtements et en enlevant le substrat dans les cavités profondes et irrégulières, est un outil adéquat pour le désherbage. Des micros balayuses ou des appareils tractés à plusieurs brosses permettent d'agir sur des surfaces plus grandes. Leurs brosses rotatives nécessitent toutefois un ramassage préalable des déchets et peuvent parfois altérer les surfaces. Sur sols perméables, la houe rotative ou la herse à étrille interviennent dans les deux premiers centimètres du sol et ont de bons résultats. Sur les sols imperméabilisés, comme ceux des terrains sportifs une combinaison de différentes techniques mécaniques sera privilégiée. Il faudra ensuite procéder à un nivelage et un damage du sol et l'opération sera à répéter plusieurs fois par an.

**D**élaissée au profit de méthodes plus rapides, ayant une fréquence de passage moindre et une faible demande en main-d'œuvre, cette méthode de désherbage a retrouvé une place prépondérante dans la lutte contre les plantes indésirables. Elle peut être manuelle ou mécanisée et chaque outil est adapté à un type de travail.

## Le mécanique manuel

Le terme mécanique sous-entend une action mécanique sur la plante, et le « *prends ta binette* » reste une valeur sûre à privilégier pour de petites surfaces ou des tâches ponc-

tuelles. Couteaux à désherber, serfouettes ou sarcleuses sont autant d'outils à main qui peuvent aider à désherber. Ils ont été rejoints par de nouveaux matériels comme le pic bine pour les allées gravillonnées, le pic pavé... La débroussailluse équipée de fils, d'un disque ou d'une brosse avec carter de protection pour les zones sensibles ou non, le réciprocatrice ou les bineuses sarcleuses thermiques ou électriques présentent également l'avantage de travailler uniquement sur les herbes indésirables avec une grande précision et un rendement un peu plus important.

Malgré une large gamme d'outils pour désherber (accessibles à la location), les contraintes environnementales sont nombreuses et l'utilisation de ces outils de façon intensive impose de bien définir son besoin et l'objectif désiré.





# Chartres en lumières

cette 16<sup>e</sup> édition vous offre  
une nouvelle scénographie  
pour le portail royal



## L'histoire de Chartres contée sur le portail royal

---

La 16<sup>e</sup> édition de Chartres en lumières sera lancée samedi 27 avril. Annoncée lors de la dernière Fête de la Lumière, la nouvelle scénographie du portail royal sera dévoilée à cette occasion. Explications de Laurent Lhuillery, conseiller délégué à la mise en lumière du patrimoine.

---

**Votre Ville: La 16<sup>e</sup> édition de Chartres en Lumières s'apprête à démarrer. Pouvez-vous nous en dire plus sur la grande nouveauté à ne pas rater?**

**Laurent Lhuillery:** Depuis 2013, la scénographie *La nef de lumière*, présentée sur le portail royal de la cathédrale, faisait la joie des spectateurs de Chartres en lumières. Cette année, dans le cadre du renouvellement des scénographies et à l'occasion de la 16<sup>e</sup> édition de Chartres en lumières, la Ville a décidé de proposer une illumination inédite. Un renouvellement qui tombe à point

nommé, la cathédrale célébrant cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire de son classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

**VV: Quelle est la thématique abordée par cette nouvelle œuvre de sons et lumières?**

**LL:** Des champs de Beauce jusqu'aux innovations actuelles, la cathédrale est le témoin privilégié des transformations constantes qu'a connues notre territoire, entre traditions et ruptures. La nouvelle scénographie met en scène cette histoire chartraine. Son nom? *Chartres d'hier à*

*demain*. Un extrait, présenté lors de la Fête de la lumière et jusqu'à la clôture de l'édition 2018 de Chartres en Lumières, a donné un avant-goût aux spectateurs qui découvriront le rendu final dès le 27 avril. Ils retrouveront l'ange au cadran, présenté alors. Celui-ci trouve son origine dans une sculpture de la cathédrale située à l'angle sud-ouest. Il aura un rôle de maître du temps et de guide.

**VV: Les spectateurs appréciaient beaucoup l'ancien spectacle. Comment faire pour être à la hauteur de leurs attentes?**



Spectaculaires, Allumeurs d'images

La forêt des Carnutes: étape obligée du mysticisme chartrain.

**LL:** La scénographie projetée sur le portail royal est très attendue des visiteurs de Chartres en lumières. Cela s'explique par le fait que les Chartrains sont très attachés à ce monument et que c'est un lieu incontournable pour les touristes. La précédente scénographie était, il est vrai, plébiscitée, mais il était temps de proposer quelque chose de nouveau, le principal impératif étant de faire aussi bien! Pour relever ce challenge, qui était mieux placé que les auteurs du précédent show? Pour notre nouvelle scénographie, nous avons renouvelé notre confiance à Spectaculaires, Allumeurs d'image. Pour garantir la meilleure qualité

possible à leur œuvre, nous avons anticipé le changement de scénographie l'année passée en investissant dans des technologies très innovantes. Les spectateurs de Chartres en lumières pourront profiter d'une scénographie originale et d'une qualité de diffusion optimale, la plus qualitative de France. Et comme nous aimons leur faire plaisir, nous avons décidé de diffuser, à partir du 28 avril, l'ancienne et la nouvelle scénographies en alternance!

► **24 sites à découvrir**

[www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)  
Téléchargez l'application «Chartres en Lumières» gratuite

► Les programmations associées à Chartres en lumières

• **Trail in Chartres en lumières:** samedi 27 avril, à 21h45. En préambule, la Rand'orientation (course d'orientation pour les familles) à 16 h et la course féminine Chartres pour elles à 19h30. Renseignements: [trail-in-chartres.fr](http://trail-in-chartres.fr).

• **Mouv' en lumières:** parcours dansants avec l'association Salsamba: samedi 18 mai et samedi 12 octobre pour la clôture.

• **Descente en canoë avec Chartres métropole canoë-kayak:** les vendredis et samedis, en juillet et en août. Renseignements et réservations 0621010099.

• **Chartres en lumières enchanté, visite avec la soprano Veronica Antonelli:** samedis 4 et 18 mai, 1<sup>er</sup> juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre et 5 octobre à 19h30. Repas au restaurant Le Jehan. Tarif: 115 €.

**Les visites « Chartres en lumières Privilège »,**

qui incluent la crypte de la cathédrale et les sites incontournables de l'événement, et **les visites « Chartres en lumières »,** composées d'un parcours commenté mêlant anecdotes historiques et techniques. les vendredis et samedis durant toute la durée de Chartres en lumières 2019, du 27 avril au 12 octobre.

Renseignements: C'Chartres tourisme:

8, rue de la Poissonnerie.  
Tél.0237182626.

Contact: [info@chartres-tourisme.com](mailto:info@chartres-tourisme.com) Toute la programmation de l'Office de tourisme sur [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)

# Un modèle de gestion et de rayonnement

Chartres en lumières est la plus grande opération de mise en lumière du patrimoine au monde. Depuis 2003, jusqu'à 1,5 million de visiteurs en admire chaque année les scénographies originales et variées. Un modèle de réussite salué par tous.



Leslie Epsztein

**24** sites illuminés, d'avril à octobre, sept jours sur sept. La recette de Chartres en lumières paraît simple vue de l'extérieur. Encore faut-il se donner les

moyens humains, financiers et techniques de réussir une telle prouesse. Toutes les villes de France et du monde entier ne peuvent se permettre d'organiser une manifestation aussi conséquente durant la moitié

de l'année. C'était pourtant le pari de la municipalité, lors de la première édition en 2003. « Nous avons illuminé plusieurs monuments à l'occasion de la Fête de la lumière l'année précédente, se rappelle Laurent

Lhuillery, conseiller municipal délégué à la mise en lumière du patrimoine. *Il y avait tellement de personnes autour de la cathédrale que nous étions étonnés.* » Année après année, l'événement est monté en gamme avec notamment l'utilisation du vidéo-mapping, tout en maintenant une exigence artistique reconnue de tous. Un savoir-faire chartrain qui a par ailleurs été récompensé par

*des compétences de Chartres en matière de valorisation du patrimoine par la mise en lumière* », ajoute Laurent Lhuillery. Des compétences qui s'exportent aujourd'hui à l'international puisque la Ville de Ravenne, en Italie, a accueilli l'année dernière la scénographie *Luna*.

Chartres en lumières repose entre autres sur des parte-

## Un budget compris entre 800 000 et un million d'euros

Chaque année, plus d'un million de touristes et de Chartrains déambulent à la nuit tombée pour découvrir le patrimoine sous une autre facette. Pour continuer à innover, la Ville investit entre 800 000 et un million d'euros chaque année.

Cet engouement, ce sont les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie qui en témoignent le mieux. Depuis la naissance de l'événement, l'intégralité du parc hôtelier s'est modernisée et complétée. Chartres compte à présent plus de deux cents gîtes et chambres d'hôtes. Quant au taux de remplissage des hôtels, il est en moyenne de 80 % sur l'année, un chiffre remarquable ! Des retombées économiques qui profitent à tous puisqu'au moment de régler son logement, le visiteur s'acquitte de la taxe de séjour. Le montant en sera reversé à Chartres métropole, qui s'en servira pour faire la promotion de notre territoire...

### ► Ailleurs, comment est traitée la lumière ?

La Fête des Lumières à Lyon se déroule pendant quatre jours, de même que le *Signal festival* de Prague. À Berlin, le *Festival of lights* dure une semaine tandis que celui d'Amsterdam investit la capitale durant cinquante jours.



Spectaculaires, Allumeurs d'images

l'État en mai 2017, avec le label Expertise territoriale internationale, au titre de Programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales (PACT3). *« Ce label constitue la reconnaissance*

*naires locaux et nationaux solides et fiables, qui contribuent à son rayonnement touristique et économique. Une manière de rester maître du projet.*

## Chartres 1254 : vivez au XIII<sup>e</sup> siècle !

La grande fête médiévale chartreuse revient du 31 mai au 2 juin. Par ses spectacles et animations, elle souhaite donner aux visiteurs la possibilité de s'immerger dans la vie quotidienne du XIII<sup>e</sup> siècle.



**F**aire vivre le passé ! Par son nom, l'Association pour la promotion de l'histoire vivante (APFHV) affiche son objectif : rendre l'histoire accessible au plus grand nombre. Cela prend particulièrement forme lors de la grande fête médiévale Chartres 1254. Le temps d'un week-end, l'APFHV vous offre l'opportunité de remonter le temps. Grâce aux animations et

spectacles, l'histoire prend vie et se déroule sous vos yeux. La manifestation met en scène la rencontre entre le roi de France, Louis IX, et le roi d'Angleterre, Henri III à Chartres en 1254. Une date qui marqua l'histoire puisqu'à ce moment-là les deux souverains rivaux décidaient, au retour de la VII<sup>e</sup> croisade, d'ouvrir une période de trêve : la paix allait durer 60 ans. Pour faire revivre ces événements, les costumes, les rites

(lire ci-contre), les savoir-faire artisanaux... tiennent une place majeure. Ils permettent aux visiteurs de s'immerger dans ce contexte historique. Pour être au plus proche de la réalité, l'équipe de l'association mène de nombreuses recherches historiques et scientifiques. Les traces du passé médiéval de Chartres qui persistent aujourd'hui accentuent la sensation de remonter dans le temps. Chartres 1254 n'a pas la



prétention de devenir une manifestation de reconstitution historique au sens scientifique du terme. En effet, l'objectif demeure la production d'un événement festif dont l'ensemble

### Reproduire le plus fidèlement possible

Cette année, pour la fête, l'association La Dame à la licorne réalise les costumes des reines de France et d'Angle-

Saba, située sur le portail Nord. L'APFHV propose aux spectateurs de revivre des cérémonies telles qu'elles se déroulaient au XIII<sup>e</sup> siècle : l'entrée royale dans la ville, l'adoubement, la remise des clefs et cette année, un mariage, mis en scène par les Vitraux Glycérines. On pourra également découvrir le travail des artisans d'autrefois...



des associations, communes, écoles, collèges et lycées de l'agglomération ont une place prépondérante. L'APFHV s'efforce à tendre vers des reproductions d'objet, de costume ou d'événement dans la fête cohérentes avec la réalité historique. On parle alors d'évocation plutôt que de reconstitution.

terre, et de leurs sœurs, à partir des recherches historiques de l'équipe de conception de l'APFHV. Pour élaborer les patrons de ces costumes, l'APFHV s'est basée sur de nombreuses sources historiques lui permettant de connaître les tissus, les formes des vêtements, les accessoires... qui étaient utilisés à l'époque. Les sculptures de la cathédrale elles-mêmes servent de sources, par exemple celle de la reine de

► Chartres 1254, vendredi 31 mai, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin. Accès gratuit à la fête et aux spectacles. Renseignements : [www.chartres1254.fr](http://www.chartres1254.fr) et [contact@apfhv.fr](mailto:contact@apfhv.fr)

#### ► Les cérémonies

**L'adoubement :** Rite de passage des jeunes nobles à l'issue de leur formation guerrière, la plupart du temps auprès de leur seigneur. Cérémonie codifiée et fastueuse, on remet à l'adoubé son équipement

**La remise des clefs :** rituel d'accueil spécifique aux souverains lors de leur entrée dans une ville de séjour. La cité présentait ses spécificités : réception, savoir-faire artisanaux, mets, ou encore innovations techniques.

**Le mariage :** Chartres 1254 célèbre le mariage de Marguerite de France et de Thibaud II de Navarre. Ce rite nuptial médiéval comprend la jonction des mains droites des époux par le prêtre et l'échange de l'anneau. Un voile, symbole d'union, pouvait aussi être posé sur les époux. Les nobles organisaient ensuite un somptueux festin.

## Préparez la Fête des voisins !

**Q** uoi de plus convivial que d'apprendre à se connaître ou de discuter autour d'un repas? La Fête des voisins est de retour le samedi 25 mai. À Chartres, vous pouvez co-organiser vous-même la fête dans votre immeuble, dans votre rue ou votre quartier... Pour qu'un maximum d'habitants puisse profiter de cette fête, Dominique Dutarte, adjointe à la Proximité, a proposé à Chartres métropole habitat et aux associations de quartiers (Comité Saint-Pierre, Commune libre de Saint-Brice, Association des parents du quartier de Rechèvres, le Conseil citoyen des Clos et l'Association de quartier de la Croix-Bonnard) d'y participer. La manifestation peut être organisée par tout un chacun et, depuis 3 ans, pour vous aider, la Ville finance du matériel. Dès le 27 avril, vous pourrez retirer vos kits d'organisa-



teur au guichet unique et dans les maisons pour tous. Ils sont composés de t-shirts, ballons gonflables, gobelets et des outils de communication.

► Fête des voisins, samedi 25 mai.  
Renseignements:  
[contact@agglo-ville.chartres.fr](mailto:contact@agglo-ville.chartres.fr)

## Réalisez et diffusez votre court-métrage

**U**n week-end pour tourner votre film... Et le voir diffusé au cinéma Les Enfants du Paradis. La première édition du festival Le Film à la patte, organisé par l'association Théâtao, donne une jolie opportunité aux réalisateurs en herbe. Du 26 au 28 avril, chaque équipe réalisera son film de quatre minutes maximum en répondant à trois contraintes: un personnage, une chose et une

phrase, tirés au sort le vendredi 26 avril, seront imposés. Remis par les équipes le 28 au soir, les courts-métrages seront diffusés le jeudi 2 mai lors d'une projection publique.

Grâce aux technologies actuelles, comme les smartphones ou les tablettes, le grand public peut désormais créer des films originaux et de qualité. Le festival, ouvert à tous, doit permettre aux participants

de laisser parler leur créativité. Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous avant le 15 avril!

► Festival Le Film à la patte, tournages des courts-métrages du 26 au 28 avril. Inscriptions soumises au règlement de 30 € (25 € avant le 15 avril). Inscriptions et informations sur le site [www.filmalapatte.fr](http://www.filmalapatte.fr) Diffusion des films jeudi 2 mai à 20 h aux Enfants du Paradis.

# Plutôt Ferrari ou vélomoteur ?

Les Balades de Chartres et la Traversée de Chartres font la part belle aux amateurs de mécanique, particuliers ou propriétaires. Ces deux manifestations se dérouleront lors des deux derniers week-ends d'avril.



**O**rganisées par le Rotary club de Chartres deux vallées, en collaboration avec le club des Voitures anciennes de Beauce et des clubs de voitures de prestige, les Balades de Chartres investissent la place des Épars et invitent curieux et passionnés à découvrir des voitures d'exception (Ferrari, Lotus...), sportives, ou anciennes. Samedi 21 et dimanche 22 avril, moyennant 10 ou 20 euros, offrez-vous une balade dans le véhicule de votre choix ! Avec les sommes récoltées, les organisateurs pourront offrir un week-end aux Sables d'Olonne à une quarantaine d'enfants

chartrais handicapés moteurs et cérébraux, avec de nombreuses animations au programme (baptême de l'air et en mer, visite d'un zoo, promenade en calèche...).

## Traversée de Chartres

Le dimanche 29 avril, à l'occasion de la Journée nationale des véhicules d'époque, plus de 200 motocyclettes, voitures d'époque, vélomoteurs, tracteurs... défileront dans les rues de Chartres, Luisant et Barjouville. L'occasion pour le public de découvrir ces petits bijoux bichonnés par leurs propriétaires, et d'échanger avec ces

derniers autour de cette passion commune. La Traversée de Chartres est organisée par le club Voitures anciennes de Beauce, le club Auto-moto rétro Chartres et le Rencard Chartres.

► Balades de Chartres, samedi 20 et dimanche 21 avril, de 10 h à 18 h, place des Épars.

► Traversée de Chartres, dimanche 28 avril. Rassemblement à 8 h sur le parking de Leroy Merlin, à la Madeleine. Arrêt temporaire place des Épars puis arrivée au parking Leclerc de Barjouville vers 12 h.

# Pierre Gagnaire, chef d'orchestre de la Paulée

Promouvoir les vins de Loire et mettre en avant le travail des jeunes vignerons, c'est l'esprit du marché de la Paulée. Cette 16<sup>e</sup> édition, parrainée par Pierre Gagnaire et organisée par la famille Jallerat et la Commune libre de Saint-Brice, se déroulera dimanche 7 avril. Rencontre avec Bertrand Jallerat, le directeur du Grand Monarque.



Dominique Perello, coordinateur du marché de la Paulée, Nicolas Duclos, sommelier du Grand Monarque et Nathalie et Bertrand Jallerat, propriétaires du Grand Monarque.

**Votre Ville: Comment la venue de Pierre Gagnaire, chef triplement étoilé et élu meilleur chef du monde par ses pairs en 2015, s'est-elle réalisée?**

**Bertrand Jallerat:** Mon rêve était qu'il vienne un jour à la Paulée. L'année passée, Sophie Brocas, préfète du départe-

ment, l'a invité à l'arrivée du Tour de France à Chartres. Il est alors venu déjeuner au Grand Monarque et nous avons discuté. C'est ainsi qu'il a accepté de participer à la Paulée. C'est un sommelier qui a une vraie sensibilité aux vins de Loire.

**VV: Que représente le marché de la Paulée?**

**BJ:** C'est un moment plaisant durant lequel nous accueillons entre 2000 et 3000 visiteurs. Les Chartrains ont leurs repères et nous souhaitons qu'ils aient cette sensibilité pour le bon vin. Il y a de nombreux échanges entre le public et les professionnels. La Loire est valorisée, les plus novices pourront découvrir la diversité de son ter-

roir et de ses cépages. L'un des aspects de la Paulée est de faire la promotion de jeunes vigneron. Je pense à Damien Delecheneau ou Romain Guiberteau, qui y ont présenté des vins il y a plus de 10 ans et sont aujourd'hui des vigneron respectés et appréciés, présents sur les plus belles cartes. Dans le top 15 des vigneron de la Loire, peu d'entre eux ne sont jamais venus à la Paulée.

► **Les vins à retrouver sur le marché**

Muscadet, Fief vendéen, Sancerre, Saint-Nicolas de Bourgueil, Saumur, Bourgueil, Menetou Salon, Savennières, Vouvray, Giennois, Orléanais, Montlouis-sur-Loire, Côte roannaise, Anjou, Chinon, Vendomois, Cour Cheverny, Touraine.

► **Le dîner de la Paulée, seulement sur invitation...**

Pierre Gagnaire préparera

du repas qui réunira 150 convives: vigneron, journalistes, restaurateurs... Un rendez-vous uniquement sur invitation.

► **Trois confréries présentes.**

Trois confréries animeront le 16<sup>e</sup> marché de la Paulée: la confrérie des vignes de Saint-Prest, la confrérie des Fêlés de la terrine de Bonneval, et la confrérie des Fins gourmets euréliens.



Pierre Gagnaire, chef 3 étoiles.

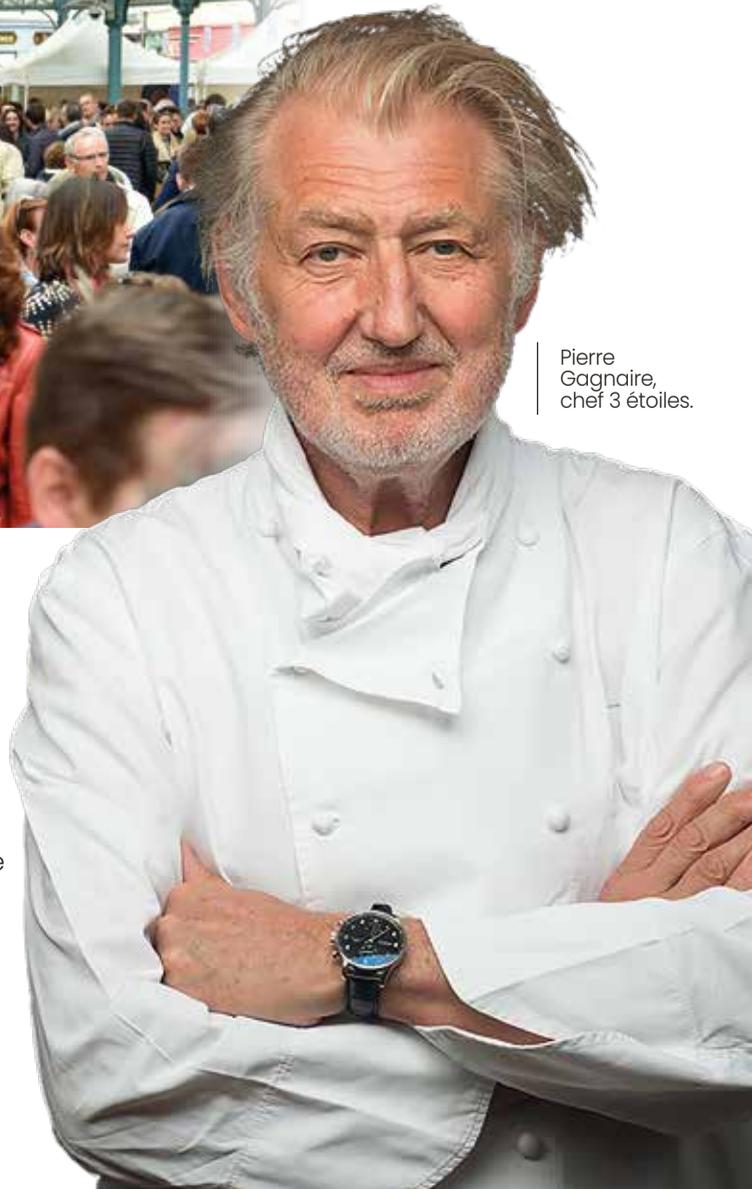
**VV: Comment s'annonce cette 16<sup>e</sup> édition?**

**BJ:** 2018 est un millésime extraordinaire, béni des dieux. Les vigneron sont comblés. Ils disent qu'il n'y a pas eu trois fois un millésime d'une telle qualité depuis cinquante ans. Le vin est à l'aise dans son rendement, il y a de la quantité et de la qualité, de la conservation et de l'équilibre, les prix sont maîtrisés... C'est l'année ou jamais pour acheter du vin.

► 16<sup>e</sup> marché de la Paulée, dimanche 7 avril de 10 h à 17 h, place Billard. Entrée libre.

le dîner de la Paulée le dimanche soir. Dès mercredi, il viendra à Chartres

accompagné de son équipe (boulangier, pâtissier, saucier, chef meilleur apprenti de France) pour l'élaboration



# Faire évoluer le regard des autres

---

L'association APF France Handicap accompagne au quotidien les personnes en situation de handicap. Ses missions : lutter contre l'isolement et favoriser leur accès aux lieux publics.

---

**E**nviron 12 millions de personnes sont touchées par un handicap en France. Qu'ils soient moteur, psychique, mental ou sensoriel, ces troubles affectent la vie quotidienne de ces personnes. Depuis 1933, APF France handicap intervient dans tous les départements de France. Elle compte quatre structures d'accueil en Eure-et-Loir : le foyer d'accueil médicalisé Le haut de la vallée à Vernouillet, le foyer de vie Jacques-Bourgarrel, le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), et le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Ses-sad), situés à Chartres. « Ces établissements accueillent plus de 150 personnes, enfants et adultes, durant l'année, détaille Martine Villedieu, la directrice des quatre pôles. Nous sommes présents pour qu'ils exercent leurs droits de citoyen. La délégation de l'association mène aussi des actions de proximité, notamment dans les écoles pour faire évoluer le regard des autres. »



Martine Villedieu, directrice des quatre pôles APF France handicap en Eure-et-Loir

## L'objectif : retrouver un contact avec l'extérieur

Se retrouver en situation de handicap, c'est aussi quelques fois être confronté à la solitude chez soi. Véhicules non adaptés, famille absente... de nombreuses raisons peuvent expliquer cet isolement. « Pour certaines personnes, la visite de l'auxiliaire sera la seule de la journée, ajoute Martine Villedieu. Nous organisons alors des sorties au cinéma ou au restaurants, ainsi que des promenades le long des bords de l'Eure. L'idée est de retrouver une vie sociale et des liens avec l'extérieur. » À Chartres, de nombreux aménagements ont été réalisés ces dernières

années pour leur faciliter l'accès aux lieux culturels et sportifs. Le Théâtre, la médiathèque L'Apostrophe, et le complexe aquatique de L'Odyssée sont notamment très fréquentés. « Les pavés dans le cœur de ville ont également été lissés. Nous attendons désormais avec impatience la mise en œuvre des ascenseurs du Pôle Gare\* »

► APF France handicap,  
26 rue Vincent-Chevard.  
Tél. 02 37 28 61 43. dd.28@  
apf.asso.fr; www.apf-  
francehandicap.org

\* La passerelle, en cours de construction, intègre des ascenseurs (NDLR).

# « À manger et à boire », mais pas seulement

Les Restos du cœur sont bien connus du grand public. Parallèlement, à sa fonction alimentaire, l'association mène un peu partout en Eure-et-Loir d'autres missions d'aide à la personne qui méritent d'être signalés.



Cléa Palette, Monique Lebudel et la responsable départementale, Agnès Jaballah.

« Je ne te promets pas le grand soir mais juste à manger et à boire, un peu de pain et de chaleur... » Ecrite en 1986 par Jean-Jacques Goldman, ces paroles résument LA grande mission des Restos du cœur: offrir des repas à ceux qui sont en difficulté.

Depuis sa création en 1985, l'association fondée par Coluche a toutefois dû se diversifier. Si sa vocation d'aide alimentaire représente 70 % de son budget et de ses activités, peu de gens savent qu'elle propose

une aide à la personne plus globale. « Nous effectuons des maraudes, du soutien à la recherche d'emploi, fournissons des vêtements, dispensons des conseils budgétaires et aidons à l'accès au micro-crédit... entre autres », énumère Philippe Debaut, chargé de communication de l'association. Celle-ci compte 21 centres en Eure-et-Loir dont celui de Chartres. Pour fonctionner, 363 bénévoles sont mobilisés dans tout le département (lire ci-contre), dont 32 personnes dans le centre de Chartres.

## Aide à la personne

Les missions très variées de l'association doivent venir en aide à des bénéficiaires aux profils hétéroclites. « 13 % des bénéficiaires sont des personnes âgées, 7 % des jeunes qui débutent dans la vie active... Mais surtout nous aidons 39 % de personnes seules et beaucoup de femmes avec enfants. » Les Restos du cœur ont ainsi mis en place de l'accompagnement scolaire et un soutien privilégié pour les bébés (produits de puériculture, couches...). L'objectif : multiplier les coups de pouce pour permettre aux bénéficiaires de retrouver une totale indépendance.

### ► Devenir bénévoles aux Restos du cœur.

Vous pouvez devenir bénévoles occasionnels en donnant un coup de main lors de manifestations (comme les collectes), ou bénévoles réguliers. Pour ceux-là, les Restos s'appuient sur vos qualités et vous confient les missions qui vous siéent le mieux.

Renseignements :  
02 37 36 89 03.



# La glace

## comme terrain de jeu

Le 16 mars, une dizaine de membres de l'association Freestyle your life ont fait le show sur la patinoire de L'Odyssée. Entre danses hip-hop, figures artistiques et une chorégraphie élaborée, ils ont conquis le public. Rencontre avec le président, Simon Thimonnier.

**V**ous reviez de voir Harry Potter jouer au quidditch avec des patins à glace? L'association Freestyle your life l'a fait. Vêtus d'une cape noire et baguette magique en main, les jeunes patineurs chartrains ont fait revivre la saga chère à des millions d'enfants et de jeunes adultes, le temps d'une soirée à L'Odyssée. « *Nous avons décidé de travailler sur ce thème depuis octobre dernier, indique le président, Simon Thimonnier. L'idée était de traiter des éléments-clés des films, comme l'arrivée en train des élèves, un cours de botanique, le bal de fin d'année, ou un combat contre Voldemort... en musique et en danse. Nous avons également organisé des battles avec des équipes venues de Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Lorient... C'est tout une année de travail pour organiser ce spectacle! C'est une aventure parsemée de quelques embûches, mais qui s'avère enrichissante.* » Sur la patinoire, les

participants ont su faire preuve de créativité et d'originalité, le tout dans une ambiance assurée par les quelque 500 spectateurs présents.

### Un évènement reconnu

Créée en 2014, l'association compte aujourd'hui douze membres. Ils sont collégiens, lycéens, préparent un BTS, ou sont salariés et partagent la passion du freestyle. « *C'est bien d'avoir les bases du patinage mais nous recherchons surtout des personnes motivées et respectueuses,* tient à souligner Simon. *Nous nous entraînons le samedi matin sans prétention aucune, juste avec l'envie de bien faire.* » Avec en ligne de mire donc, le grand rendez-vous annuel organisé à L'Odyssée. Un évènement désormais reconnu dans le milieu du patinage. « *C'est une bonne chose de pouvoir attirer des équipes de la France entière, ajoute le président. C'est la 5<sup>e</sup> année que notre manifes-*

*tation existe et nous essayons d'ajouter de nouvelles animations à chaque édition, tout en nous adaptant à l'évolution du freestyle. C'est une communauté qui repose sur les jeunes et il faut être à leur écoute.* » Actuellement en alternance à Paris, Simon Thimonnier passera la main à la fin de l'année pour poursuivre ses études dans l'Isère. Mais depuis le massif du Vercors, il gardera un œil attentif au développement de Freestyle your life. Ne serait-ce que pour, un jour peut-être, voir Wonder Woman ou Superman enchaîner les pirouettes et autres cabrioles sur la patinoire.

► Freestyle your life, entraînement le samedi, de 8 h 30 à 9 h 30 à L'Odyssée, rue du médecin Général-Beyne. Renseignements: [s.thimonnier@orange.fr](mailto:s.thimonnier@orange.fr); 06 45 31 09 98; Facebook: Freestyle Your Life.





## RETOUR EN IMAGES

Le championnat régional centre-Val de Loire et le meeting national de nage avec palmes Grand Ouest se sont déroulés à l'Odysée samedi 2 et dimanche 3 mars. L'occasion pour les plus curieux de découvrir cette discipline, considérée comme la « Formule 1 de la nage ».



FRANCE

# PAUL LADA

## appuie sur l'accélérateur

En janvier dernier, Paul Lada a reçu le prix des Bénévoles et sportifs méritants remis par la Ville de Chartres. Depuis, le sprinter de l'Aclam (Athlé Chartres Lucé Asptt Mainvilliers) a été sacré vice-champion de France en salle. Un jeune sportif à suivre!

**S**a tenue de l'équipe de France sur le dos, Paul Lada effectue quelques gammes sur la piste d'athlétisme du stade Jean-Gallet sous les regards admirateurs des poussins de l'Aclam. À 18 ans seulement, le sprinter est le grand espoir de son club et un modèle pour les plus jeunes. Il faut dire que l'année a démarré sur les chapeaux de roues pour le Chartrain...

Issu d'une famille de sportifs - son oncle, Éric, a joué à l'Olympique de Marseille et à Sochaux et son cousin, Ludovic Sylvestre a évolué au Red Star - Paul a commencé à pratiquer le sprint il y a dix ans, après avoir testé la danse et le judo: « *tout le monde me disait que je courais vite et que je devrais essayer l'athlétisme*, explique le sprinter. *Depuis je persévère dans ce sport.* » Avec réussite. Depuis le début de sa jeune carrière, Paul a déjà conquis plusieurs titres de champion régional et interrégional.

L'année dernière, il a passé un cap en descendant largement

sous la barre des 11 secondes sur 100 mètres. 2019 s'annonce tout aussi prometteuse avec un titre de vice-champion de France en salle, sur 60 mètres (6'88) en février et un record personnel battu en demi-finale. « *Je suis à la fois heureux et déçu car j'y allais vraiment pour gagner* », regrette Paul.

### Champion cet été ?

Gilles Debray, le président de la section chartraine de l'Aclam, salue quant à lui ce bon résultat qui s'explique par « *la régularité de Paul et son sérieux exemplaire.* » Il y voit également un symbole de la bonne forme générale du club. « *Paul a été formé à l'Aclam, où nous comptons une douzaine de sportifs de niveau national et 750 licenciés. L'équipe de sprint au sein de laquelle il évolue a un très bon niveau.* » Une dynamique de groupe qui aide aussi les individualités à émerger.

La déception passée, Paul Lada a pu savourer le mois dernier sa première compétition au sein de l'équipe de France espoirs, à l'occasion d'un ren-

contre en salle des moins de 20 ans contre l'Italie. La tête sur les épaules et avec maturité, le jeune homme ne s'enflamme pas pour autant. « *Je vois cela plutôt comme une étape dans ma saison.* » Son objectif est affiché: être sacré champion de France en extérieur cet été et décrocher sa qualification pour le championnat d'Europe espoir qui se déroule en Suède.

Dans sa progression, outre le rôle essentiel tenu par son club et son entraîneur Vincent Ivelou, Paul Lada peut compter sur ses proches « *qui me soutiennent quoiqu'il arrive* ». Actuellement en Terminale économique et sociale au lycée Marceau, il jongle entre entraînements, compétitions et préparation du bac en pensant aussi à l'avenir. Son ambition pour l'année prochaine, intégrer le Pôle espoirs de Poitiers, tout en restant licencié à l'Aclam.



Retrouvez le portrait vidéo de Paul Lada sur Facebook.

# FORMEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

**C**rée en 1953, le Budo club chartrain compte cette année 105 licenciés, répartis dans trois disciplines: le judo, le ju-jitsu et la gym de santé chinoise. Deux manifestations sont organisées ce mois-ci par les membres du bureau: une conférence de Dorothée Marcetteau, directrice de la Maison du shiatsu à Thivars, et une formation aux premiers secours, avec utilisation d'un défibrillateur. « Nous avons constaté qu'en cas de malaise dans la rue, beaucoup de personnes ignoraient

les gestes à adopter, précise Philippe Fournier, le président. Deux formateurs de l'Ufolep seront ainsi présents lors de cette journée. »

► Budo club chartrain, 10 rue de Châteaudun. Conférence le mercredi 24 avril à 18h30. Gratuit pour les membres du club, 5 € pour les non-adhérents. Formation aux premiers secours le samedi 27 avril, de 9 h à 17h20 places disponibles. 27,50 € pour les membres du club, 55 pour les non-adhérents. Inscription: budoclubchartrain28@yahoo.fr

# BEAUX COMBATS EN VUE AU GALA

**L**a Boxe chartraine organise son gala annuel samedi 6 avril à la halle Jean-Cochet. Au programme: dix combats, dont quatre professionnels, une démonstration de boxe éducative (7-17 ans), d'aéroboboxe, et de boxe olympique (six combats). « C'est le grand rendez-vous du club, rappelle Jean-Louis Bénarab, le président. L'année dernière, 1200 spectateurs y avaient assisté. Cette année, avec l'aide de plusieurs partenaires et de la Ville, nous allons également proposer un véritable show son et lumière. Une nouveauté à Chartres que l'on retrouve dans les grandes soirées de boxe en France... » Créé en 1998, le club compte plus de 350 licenciés, dont 150 femmes.

► Gala de la Boxe chartraine, samedi 6 avril à 19h30, à la halle Jean-Cochet, 6 rue Jean-Monnet. Entrée: 10 €. Renseignements: [www.boxechartraine.fr](http://www.boxechartraine.fr) et 06 16 97 17 94.





# AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public et sur **Chartres** 

**VOLLEY-BALL, NATIONALE 3 :  
C'CHARTRES VOLLEY VS CAEN**

Dimanche 7 avril à 16 h  
Halle Jean-Cochet



**BASKET BALL, PRO B :  
C'CHARTRES BASKET MASCULIN  
VS ORLÉANS**

Vendredi 12 avril à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**FOOTBALL, NATIONAL 2 :  
C'CHARTRES FOOTBALL VS  
VANNES**

Samedi 13 avril 17 h 50  
Halle Jean-Cochet



**RUGBY, FÉDÉRALE 2 :  
C'CHARTRES RUGBY VS  
ANTONY**

Dimanche 14 avril à 15 h  
Stade des Bas-Bourgs



**HANDBALL, PROLIGUE :  
C'CHARTRES MÉTROPOLÉ  
HANDBALL VS VERNON**

Vendredi 19 avril à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**BASKET BALL, PRO B :  
C'CHARTRES BASKET MASCULIN  
VS ROUEN**

Samedi 20 avril à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**RUGBY, FÉDÉRALE 2 :  
C'CHARTRES RUGBY VS OL  
MARCQUOIS**

Dimanche 21 avril à 15 h  
Stade des Bas-Bourgs



**HANDBALL, PROLIGUE :  
C'CHARTRES MÉTROPOLÉ  
HANDBALL VS CRÉTEIL**

Vendredi 26 avril à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**BASKET BALL, PRO B :  
C'CHARTRES BASKET MASCULIN  
VS ÉVREUX**

Samedi 27 avril à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**VOLLEY-BALL, NATIONALE 3 :  
C'CHARTRES VOLLEY  
VS SAINT-AVERTIN**

Dimanche 28 avril à 15 h  
Halle Jean-Cochet



**TENNIS DE TABLE, PRO A :  
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE  
VS ANGERS VAILLANTE**

Mardi 30 avril à 19 h  
Complexe Rosskopf







## Retour en images

Le 21 février dernier, Isabelle Vincent, adjointe à la Culture, et Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, ont rendu hommage à Jean Moulin lors du 80<sup>e</sup> anniversaire de son installation en tant que préfet d'Eure-et-Loir.

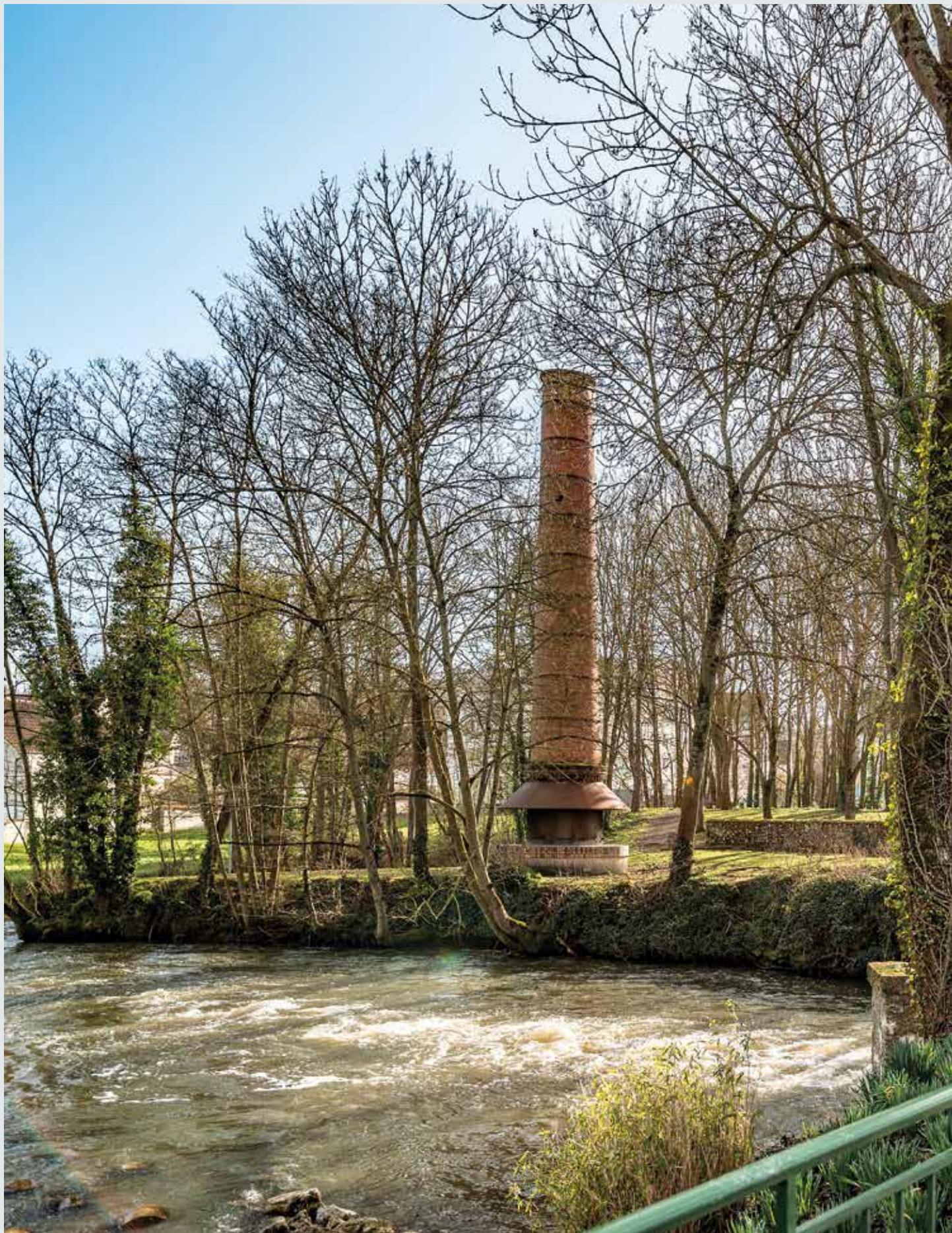
Le 28 avril à 11h30, toujours devant le monument Jean-Moulin sera célébrée la cérémonie officielle du Souvenir de la déportation.

### Le reste de la programmation...

**Lundi 27 mai:** Journée nationale de la Résistance: 11 h, monument à Jean Moulin

**Mardi 18 juin:** commémoration du premier acte de résistance de Jean Moulin, commémoration de l'Appel du Général de Gaulle: 11 h, monument à Jean Moulin; 11h20 monument à Charles de Gaulle, esplanade de la Résistance.

Et à découvrir, dans le cadre du Boulevard du Graff, la fresque en l'honneur de Jean Moulin par Jimmy C, sur la façade du restaurant Le Pichet, rue de l'Étroit-Degré



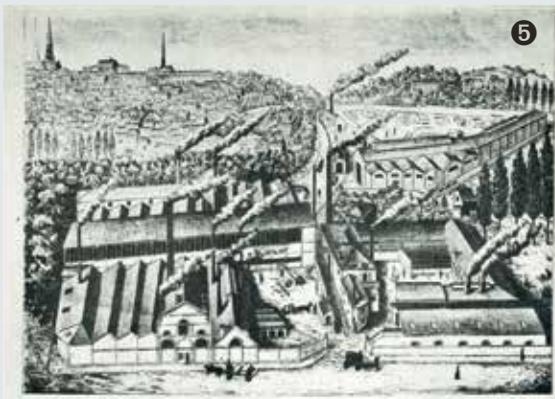
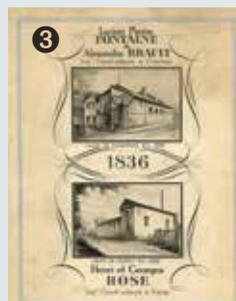
A person with a white scarf and a brown bag is walking away from the camera on a green metal bridge. The bridge spans a narrow stream. The surrounding area is lush with green grass and many trees, some with bare branches and others with green leaves. The scene is bright and sunny.

# QUARTIER

## CLOS L'ÉVÊQUE/FILLES-DIEU

Près de la maison pour tous du Pont-Neuf, de nombreux espaces verdoyants permettent de flâner dans la tranquillité.

Un cadre de vie apprécié des habitants, complété par la présence de nombreux commerces de proximité et associations.



## Les Filles-Dieu

“ C’est là que les Filles de Dieu donnèrent au hameau le nom qui le désigne... ”  
Si le quartier des Filles-Dieu porte le nom d’un prieuré féminin, ce sont les fileurs de laine et de coton, puis les ouvriers de la grande fonderie et les militaires des casernes Neigre et Aboville qui lui conférèrent une identité durant plus d’un siècle.

Longeant le fossé de la ville de la porte Drouaise à la porte Morard, ce quartier s’élève entre les rues des Grandes-Filles-Dieu et d’Ablis.

**Les origines**  
“ Au pied de ces riches coteaux, Sur cette rive solitaire, Était un pieux monastère...”

Le chemin d’Orléans (aujourd’hui boulevards. Clemenceau-Foch) reliait les portes Morard et Guillaume en traversant le champ de foire du

prieuré-cure de Saint-Barthélemy, qui dépendait de l’abbaye de Saint-Chéron. Ce chemin longeait ensuite les murs du Clos de l’Évêque, dont les vignes étaient arrosées par le Petit-Bouillon, puis franchissait le confluent du fossé avec l’Eure. Devenant le Grand-Filles-Dieu (aujourd’hui rue des Grandes-Filles-Dieu), il desservait le prieuré augustinien de Saint-Jean-des-Filles-Dieu (1232). Détruit et reconstruit lors des sièges de Chartres de 1568 et de 1591, il fut démolí sous la Révolution, tout comme l’église Saint-Barthélemy.

**Une infortunée prieure:**  
“ On lui fit grâce du bûcher... Dans ces lieux habités par l’éternelle horreur, Elle ira pleurer son malheur...”

En 1662, la prieure des Filles-Dieu fut condamnée au bûcher (peine ramenée à l’incarcération à vie en 1664) lors d’un procès dont l’enjeu était le revenu du prieurat, qu’une rivale soutenue par une puissante famille revendiqua et obtint.



1. Prieuré des Filles-Dieu et église Saint-Barthélemy (siège de 1568).
2. Clos de l'Evêque (portail).
3. La Grande Fonderie, 1836.
4. Pierre Lucien Fontaine
5. La Grande Fonderie, rue des Filles-Dieu (bld. Jaurès et Foch, 1899).
6. Affiche Grande Fonderie, 1930.
7. Cité Béthouart.
8. Vie rurale, quartier Cachemback (vers 1900).

## Sur les rives de l'Eure : fileurs de laine et de coton

La rivière suscita la vocation textile du quartier. Depuis le Moyen Âge y œuvraient des artisans de la laine, dont la rue des Fileurs conserve la mémoire. Cette vocation réapparut avec le cotonnier Paillard qui en 1795 installa un atelier au moulin des Filles-Dieu.

**“Gloire aux chercheurs hardis de la cité chartraine, A qui nous devons nos succès! Mais gloire à vous surtout, industriels Fontaine...”**

En 1836, le mécanicien Pierre-Lucien Fontaine acquit le « *grand jardin clos de murs et comportant plusieurs bâtiments, sis aux Filles-Dieu* » et y installa un atelier d'équipement de meunerie puis une fonderie (1838).

**“Entendez-vous dans la fournaise Mugir la fonte et le coke et la braise”**

Développé par les ingénieurs qui

lui succédèrent et agrandi par des acquisitions foncières, l'atelier s'étendait au XX<sup>e</sup> siècle de l'ancien chemin Grand-Filles-Dieu à celui des Filles-Dieu devenu rue des Filles-Dieu (aujourd'hui boulevards Jean- Jaurès et Foch).

**“La turbine a conquis l'Angleterre et l'Espagne; Les cent peuples de l'Allemagne...; Elle a franchi les mers...”**

Avec Fontaine et ses turbines pour moulins, Chartres connut de 1836 à 1970 une révolution économique, urbanistique et sociologique: zone industrielle, quartier ouvrier peuplé de familles issues de l'exode rural, et en 1892 un maire né hors du département, l'ingénieur Béthouart, directeur de la fonderie. En 1970, le site chartrain de l'entreprise, devenue SO-CAM (Chartres, Poissy, Paris), fut démolit et fit place à un programme immobilier (Jean Jaurès).

**Sur les hauteurs, des militaires: cavaliers, artilleurs, pilotes de chasse**

L'école d'aviation civile (1909), puis militaire (1919), devint BA 122 (1922) et participa notam-

ment à la formation de pilotes de chasse réfugiés (1939). Occupée de 1940 à 1944 par la Luftwaffe, sa piste fut allongée fin 1944-1945 par l'aviation américaine. Ses pilotes participèrent au pont aérien de Berlin (1948-1949).

**Un quartier visé par les bombardements**

Une bombe du raid aérien allemand de la nuit du 15 au 16 août 1918 toucha un terrain proche du quartier d'Aboville, une autre le hangar de la société de gymnastique L'Avenir de la Beauce (rue des Fileurs). Les bombardements alliés américains frappèrent le quartier le 15 mars 1943, puis les 21 et 27 mars 1944.

**Et un nouveau nom avec un mythique Café**

François Cachemback (1812-1874), fils d'un menuisier ardennais, épousa en 1848 la fille d'un vigneron de Gasville et s'installa comme cabaretier à l'angle des rues Croix-Thibault-Moulin à Tan et de la rue d'Ablis, face au futur quartier Neigre. Son nom supplanta bientôt celui des casernes, de leurs alentours et du jardin qui leur succéda pour désigner la partie haute du quartier.

**Juliette Clément.** Sources et cl. fonds SAEL et J. Clément, citations Le Tour de Ville (abbé Calluet, 1858).

# Le jardin d'Aboville

En limite du plateau Nord-Est de Chartres et au-dessus de la vallée de l'Eure, ce petit jardin se situe en bord de coteau. Entre l'ancienne base aérienne 122, l'avenue Neigre et la rue du Clos l'Évêque, l'auberge de jeunesse, construite au cœur de cet espace vert est le repère à suivre pour profiter de ce point de vue remarquable sur la ville de Chartres.

Le jardin est plutôt modeste et les arbres et arbustes présents sur le site ne sont plus des jeunes. L'ambiance générale semble un peu figée dans le passé. Pourtant lorsque l'on se trouve sur la petite place située au centre du parc, à l'abri sous des arbres qui se trouvaient déjà là avant l'aménagement du jardin, et que nous levons les yeux vers la cathédrale, la magie opère!

La nostalgie du lieu s'empare de nous. Il est facile d'imaginer que, jadis, des promeneurs ont dû eux aussi s'arrêter au même endroit pour profiter de la quiétude du site et contempler Notre-Dame de Chartres. Une cathédrale que l'auberge de jeunesse a eu la noblesse de ne pas cacher en s'effaçant du paysage, aidée pour cela de sa toiture presque plate.

## Petit tour d'horizon

Sur la partie haute, un alignement de tilleuls taillés en tête

de chat souligne la rue d'Aboville et l'avenue Hubert-Latham et nous conduit devant l'entrée de la BA122. Là, sur la droite, un gros cèdre marque la limite du parc qui s'arrête net sur une pelouse et les premières clôtures des riverains. L'allée bitumée démarre par un demi-cercle en gravillon et nous mène rapidement à un monument en forme d'ailes d'avion: le mémorial des Aviateurs militaires de la base aérienne de Chartres.

En continuant, un petit massif d'arbustes situé sur notre droite s'oppose à un grand sapin. En contrebas d'un talus abrupt planté principalement de *Ionicera nitida* et de *cotoneaster*, le bâtiment de l'auberge de jeunesse se dissimule dans la végétation. Nous arrivons sur une placette dont un cèdre de l'atlas tient le centre accompagné de deux frênes et d'un platane, tous déjà d'une bonne stature. En dessous, plusieurs bancs permettent la flânerie. Après quelques mètres,



Une vue somptueuse sur la cathédrale depuis le mémorial aux Aviateurs.



| Une espèce à observer: le cotoneaster.

des spirées de vanhoutte et des lauriers dissimulent un canisite et la pelouse se partage entre cèdres, bouleaux, pin de l'Himalaya...

Enfin un petit massif à caractère horticole, planté actuellement de primevères et de pensées, vient compléter le tableau et évolue aux grés des saisons, apportant une touche de couleurs vives dans ce jardin.

► **D'autres écrins de verdure**

Le quartier compte également des squares au bord de l'Eure: celui dédié à l'architecte Guy Nicot, un autre en l'honneur de la déportée Anne Frank et enfin, le square en hommage à Léon Blum, figure du socialisme et président du conseil des ministres à deux reprises pendant les années 30. Autre espace vert, le jardin de Sakurai (ville jumelée), en bordure de la rue de la Croix Thibault et la rue d'Ablis.

# Un quartier de grande antiquité

Le passé gallo-romain du quartier se révèle grâce à la recherche archéologique. Artisanat, belle *domus* et magie noire font partie des découvertes !

À l'époque antique, le quartier se situe à l'intérieur des limites de la ville, matérialisées par un fossé circulaire dont un tronçon a été fouillé rue Hubert-Latham. Malgré sa situation marginale par rapport au centre urbain, le secteur des Filles-Dieu a connu une occupation précoce avec l'installation d'une voie sous le règne d'Auguste et un rythme de développement comparable à celui du centre-ville.

## Un artisanat prépondérant

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte de ratés de cuisson\*, rue des Petites-Filles-Dieu, a mis en évidence la présence d'un artisanat de la céramique. La présence d'ateliers de potiers a été confirmée dans les années 80 avec la fouille de trois jours. La zone de tournage d'un atelier a été mise au jour rue des

Grandes-Filles-Dieu plus récemment.



ments de tour\*, l'une des plus grandes concentrations trouvées en France, évoque une grande officine dont la production inondait les marchés de la ville et proche campagne. Les estampilles de potier moulées sur des vases nous apprennent le nom de certains habitants du quartier: Toutus, Suro, Trasia.

## Un habitat de qualité

Ces ateliers côtoyaient des maisons témoignant d'un niveau de vie relativement élevé. L'une d'elles était dotée de pièces chauffées grâce à un système d'hypocauste. Marqueterie en marbre, décors peints, l'un des seuls exemples d'*authepsa* connu en France témoigne d'un certain luxe.

tion sous la forme d'une inscription gravée atteste l'utilisation de la magie noire dans le quartier. Une pratique populaire pourtant interdite. Dans le cas qui nous occupe, elle visait à influencer plusieurs témoins dans le cadre d'un procès.

## Le déclin d'un quartier

À partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle, les voies ne sont plus entretenues et l'habitat disparaît. Ce déclin, observé dans les quartiers périphériques, correspond à une rétraction de la ville vers son cœur protégé par un rempart plus restreint.

**Raté de cuisson:** poteries déformées par un accident de cuisson, jetées, près de l'atelier.

① **Emplacement de tour de potier:** fosse circulaire où était fixée l'axe de tour de potier  
 ② **Authepsa:** récipient en métal utilisé pour chauffer l'eau ou le vin (comme un samovar)

### ► Pour en savoir plus:

Émission Histoire et Mémoire sur radio Grand Ciel mardi 9 avril à 10 h 30 ou sur : radiograndciel.fr Archéo n° 15, les potiers du quartier des Grandes-Filles-Dieu



## Un témoin unique de la magie à Chartres

Une plaquette de défexion en plomb portant une malédic-

# Chartres métropole Habitat, bien implanté dans le quartier

Propriétaire de 367 logements dans le quartier Clos-L'Évêque/Filles-Dieu, Chartres métropole Habitat a renforcé cette année sa présence dans ce secteur. Ces trois dernières années, l'office public de l'habitat a également procédé à la rénovation d'une partie de ses biens.

**182** logements de plus. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Chartres métropole Habitat est devenu propriétaire de nouvelles habitations dans le quartier Clos-L'Évêque/Filles-Dieu. Ces biens ont été acquis auprès d'entreprises sociales de l'habitat ayant souhaité recentrer leurs activités en région parisienne.

Cette acquisition concerne 174 logements collectifs situés au 3, 5 et 7, place des Fondeurs et au 7, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21 et 23 rue des Grandes-Filles-Dieu; ainsi que huit logements individuels rue Maurice-Genevois et rue de l'ancienne Fonderie.

Les locataires nouvellement accueillis peuvent ainsi bénéficier des services de proximité et d'accompagnement proposés par le bailleur. Avec ces acquisitions, ce sont aussi de nouvelles possibilités de mutations qui s'offrent à l'ensemble de ces locataires de Chartres.



| Le 5, place des Fondeurs.

Dans le quartier, Chartres métropole Habitat a également procédé ces dernières années à la rénovation d'une partie de son parc. Ont été concernées les habitations situées aux 1 et 1 bis, rue des Grandes-Filles-Dieu ainsi que celles situées 1 et 3, rue des Petites-Filles-Dieu. Ces travaux ont été menés dans le cadre du programme de réha-

bilitation thermique voulu par le bailleur social. Ils ont consisté, remplacer des menuiseries, améliorer le système de chauffage et de ventilation, procéder à l'isolation par l'extérieur, refaire le ravalement...

## ► Devenir propriétaire

À travers sa marque commerciale Élimmo, Chartres métropole Habitat permet aussi d'accéder à la propriété de logements situés rue des Petites-Filles-Dieu, rue d'Aboville et, prochainement, rue des Grandes-Filles-Dieu. L'achat de ses biens est proposé en priorité aux locataires en place avec une information des logements ouverts à la vente. En cas de refus ou lorsqu'ils se libèrent, la vente est ouverte aux autres personnes selon un ordre de priorité défini par la loi. En 2018, ce sont au total 40 logements sur l'ensemble du patrimoine qui ont trouvé acquéreur grâce à cette accession sociale à la propriété.

## La rue des Petites-Filles-Dieu en sens unique

Depuis la fin du mois de février, la rue des Petites-Filles-Dieu, qui longe les bords de l'Eure, est une voie à sens unique. Les automobilistes peuvent l'emprunter dans le sens rue des Grandes-Filles-Dieu aux Grands Prés. Afin de garantir la sécurité des piétons et des cyclistes, rappelons qu'il faut respecter la limitation de vitesse à 30 km/h.

# Rencontre de proximité, le rendez-vous à ne pas manquer

Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie, a échangé avec la soixantaine de riverains du Clos L'Évêque/Filles Dieu présents



**E**n préambule, les bilans sont dressés. Pour l'élue de préciser que 193 fiches ont été ouvertes auprès du 44-44 depuis un an dont 161 clôturées. Avec Catherine Royer, directrice des déchets à Chartres métropole, ce sont 100 interventions pour ses agents et ceux du service propreté de la Ville, liées à des dépôts sauvages ou en dehors des jours de collecte.

## Place à la thermographie

« Vous avez dû voir un avion voler au-dessus de la ville, il ne faut pas s'inquiéter ». Rémi Trocmé, chef du service habitats et solidarités, présente une opération menée dans le cadre de Chartres Renov'Habi-

tat: la thermographie aérienne du territoire Chartrain par scanner infrarouge. Un premier niveau de sensibilisation à la question du diagnostic énergétique des habitations via un accompagnement individuel (gratuit) des habitants dès juin prochain.

## Le stationnement pointé, au-delà de la vitesse

Tous les lieux d'activités rencontrent des problèmes ponctuels de stationnement. « Les personnes qui pratiquent le sport mardi et mercredi à la MPT se garent n'importe où. Ils nous gênent et nos enfants ne sont pas en sécurité », s'agace un riverain alors qu'une étude est en cours à la demande

des élus contrainte par l'obligation d'accès pour les pompiers et polices, suivi d'une voisine proche « les élèves et parents du lycée Notre Dame envahissent l'avenue Neigre, ils m'empêchent de rentrer chez moi ». À ceux qui réclament la verbalisation, d'autres répondent qu'ils ne veulent pas de répression. Complicé!

## Intérêt général ou individuel?

Air du temps oblige, Dominique Dutartre et son collègue José Rolo ont dû rappeler que « c'est la municipalité qui finit par prendre les décisions » face à la volonté d'une concertation sur tous les sujets qui animent la ville et le quartier. Autour d'une carte présentant le premier jet du projet d'aménagement de la rue des Petites-Filles-Dieu l'on entend celle qui ne voit pas le problème de stationner sa voiture sur une piste cyclable, celui qui trouve l'aménagement vraiment très bien conçu...

Dominique Dutartre n'a pas eu besoin de souligner la « théorie des contradictions » mais seulement d'indiquer que le projet était en cours d'étude et aboutira à une réalisation de qualité, y compris sur le plan environnemental: « un futur site exceptionnel, je vous le garantis ».

## Lieux de vie et de savoir

Avec un gymnase, un collège et lycée privé (qui abrite notamment un poulailler pédagogique), une maison pour tous et une maison de retraite, le quartier comporte de nombreux lieux dédiés au quotidien des habitants.

### GYMNASSE FERNAND-AUBRY

Le gymnase Fernand-Aubry est mis à disposition des écoles Saint-Jean et Saint-Agnès, des collèges Notre-Dame et Jean-Moulin, ainsi qu'à l'association de gymnastique locale l'Avenir de la Beauce. La convention entre le club et la Ville a par ailleurs été signée le 3 février 1950 et se termine le 31 décembre 2048, soit un bail de 99 ans. Le gymnase est composé d'un praticable de 10 mètres sur 12, d'une piste d'acrobaties, d'un portique d'anneaux, d'un cheval d'arçons, de deux barres fixes, parallèles, et asymétriques, ainsi que des poutres, des tremplins, et de sept matelas de réception.



tion. Il comporte également deux vestiaires et deux locaux de rangement. Pour rappel, Fernand Aubry était le président de l'Avenir de la Beauce entre 1932 et 1964.

**Adresse:** 30 boulevard du Maréchal Foch  
**Mise en service:** 1950  
**Surface:** 570 m<sup>2</sup>  
**Nombre de vestiaires:** 2

### INSTITUTION NOTRE-DAME/SAINT-FERDINAND

**Nombre d'élèves:** Environ 1600.

**Directeur:** Marc Tranin

**Enseignements:** de la 6<sup>e</sup> à bac +2.

**À savoir:** depuis septembre, de nouveaux pensionnaires ont effectué leur rentrée au collège... Nils, Donald, Cocotte et Ilia sont les quatre poules pondeuses qui occupent le poulailler pédagogique fabriqué par les élèves. Ces derniers en ont désormais la charge: ils



doivent les nourrir, ramasser les œufs, nettoyer l'enclos. Un projet pédagogique qui responsabilise les enfants et favorise leurs connaissances du monde animal. L'établissement envisage également de créer un potager pédagogique partagé, un composteur en bois, et d'installer plusieurs ruches.

Autre nouveauté, la « classe tablette », un projet encore en expérimentation : chaque élève de 5<sup>e</sup> de cette classe s'est vu confier une tablette numérique, qu'il peut utiliser comme

outil pédagogique (utilisation de l'audio et de la vidéo, logiciels spécifiques) dans plusieurs matières : technologie, anglais, sciences de la vie et de la Terre... Les enseignants volontaires ont été formés pour accompagner les enfants dans leur manipulation. Une évaluation de ce dispositif sera réalisée dans trois ans. « *La tablette ne s'est pas substituée au cahier, c'est un outil complémentaire* », rappelle Marc Tranin.

► 2 avenue Bethouart.  
Tél. 02 37 34 16 53

## MAISON POUR TOUS DU PONT-NEUF

La structure ne dispose pas de secteur jeunes mais accueille un grand nombre d'associations, y compris les activités du CCAS et de la Ville : gym douce, cours de coupe et de couture, club du 3<sup>e</sup> âge... Deux aires de jeux sont également situées à proximité de la maison pour tous.

► 9, place des Fondateurs.  
Tél. 02 37 36 57 56.

## MAISON DE RETRAITE LE PARC SAINT-CHARLES

Cette structure médicalisée, créée en 1996 est privée et appartient au groupe LNA santé. Une soixantaine de professionnels salariés assure l'accompagnement des résidents. 86 places sont proposées en hébergement permanent, dont 28 pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Dix places en résidence-services existent également : elles sont proposées aux personnes encore autonomes qui souhaitent bénéficier d'aide au ménage ou à la restauration.

► 10/14, rue du Moulin-à-Tan  
Tél. 02 37 91 40 45

# Coup de jeune pour l'auberge de jeunesse

Créée dans les années 60, l'auberge de jeunesse de Chartres accueille les touristes venus découvrir notre ville et des travailleurs de passage. Pour mieux recevoir ses hôtes, la structure a bénéficié de travaux en 2018.



Emeline Monchaux, responsable de l'auberge de jeunesse dans une des salles communes rénovées par la Ville.

Elle a une vue imprenable sur la cathédrale et des tarifs très attractifs. À Chartres, l'auberge de jeunesse accueille des hôtes de passage toute l'année, excepté deux semaines fin décembre. Avec un pic d'activité en avril, mai et juin. « Nous recevons beaucoup de familles et beaucoup de groupes, comme des chorales, précise Émeline Monchaux, la responsable. Certains louent également l'auberge entière pour pouvoir loger tout le monde lorsqu'ils organisent un anniversaire ou une cousinade à Chartres. »

La structure reçoit aussi des étrangers venus notamment visiter la cathédrale: « beaucoup d'Allemands, des Anglais, des Hollandais, et quelques Italiens. » Lesquels apprécient de séjourner dans un quartier calme à quelques minutes à pied du cœur de ville.

## 51 places en 2019

Plus étonnant, des travailleurs de passage louent quelques nuitées. Le nom « auberge de jeunesse » est parfois trompeur, puisqu'elle est accessible à tous: chambre-dortoir

à six, chambre pour couple, chambre avec deux lits-solo... pour s'adapter à tous les profils.

En 2018, l'auberge a subi des travaux. Le site appartient à la Ville, mais est géré par un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public. « Nous avons rénové nous-même toutes nos chambres et avons réduit le nombre de lits par chambres pour certaines afin de mieux répondre aux besoins actuels des clients, précise Émeline Monchaux. Ainsi, notre capacité d'accueil est ainsi passée de 71 à 51 places. »

La Ville a participé à cette remise à neuf en rénovant deux salles communes et les sols. Elle a également installé des petites lampes au-dessus de chaque lit et de nouvelles prises électriques dans les chambres, devenues nécessaires à l'heure des smartphones et pc portables.

► Auberge de jeunesse  
23 avenue Neigre  
Tél. 0237342764  
[www.auberge-de-jeunesse-chartres.fr](http://www.auberge-de-jeunesse-chartres.fr)

# Foyer d'accueil chartrain: accompagner les plus fragiles

Il a fêté ses trente ans d'existence l'année dernière. Le Foyer d'accueil chartrain, qui vient en aide aux plus fragiles, est incontournable : chantiers d'insertion, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, services d'urgence... et bientôt des lits « halte soins-santé ».



L'équipe du FAC a fêté ses 30 ans l'année dernière

**E**n 2018, le Foyer d'accueil chartrain (FAC) a fêté ses trente ans. Trente années passées à lutter contre toutes les formes d'exclusion. L'association, créée par des professionnels, bénévoles du territoire, remplit aujourd'hui de nombreuses missions. Dans le quartier Clos-L'Évêque/Filles-Dieu, le Foyer d'accueil chartrain dispose d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, où il accueille des familles isolées ou des hommes seuls. « Nous en avons un deuxième à Lèves, précise Thierry Martinez, directeur du FAC. En tout nous pouvons accueillir 48 personnes. » Les missions du FAC sont nombreuses : maraudes, accueil social des personnes sans domicile fixe,

gestion des demandes d'hébergement via le Service intégré d'accueil et d'orientation, anime des chantiers d'insertion comme l'Atelier des Carnutes (second œuvre dans le secteur du bâtiment, petits travaux de logistique, entretien des espaces verts...) entre autres.

## Un lieu ouvert

L'association compte 60 salariés permanents, une centaine en ajoutant les salariés des chantiers d'insertion, et 45 bénévoles très engagés. « Le FAC n'est pas un lieu fermé. Au contraire: Agir ABCD vient donner des cours de français, Chœur de mamies s'occupe du jardin d'enfants... Nous organisons également des vi-

sites et certains habitants du quartier viennent nous voir. »

D'ici l'été, l'association va mettre en place cinq lits « halte soins-santé »: il s'agit d'une formule d'accueil pour les personnes sans-abri. « Celles-ci pourront y recevoir des soins qui ne nécessitent pas d'hospitalisation. Cette halte soins-santé doit pallier l'absence de domicile. » Les équipes du FAC pourront en profiter pour travailler, avec les personnes bénéficiaires de ce dispositif, sur des problématiques sociales. Cette structure n'existait auparavant pas en Eure-et-Loir.

► Foyer d'accueil chartrain – 12, rue Hubert-Latham, Tél. 02 37 88 40 00.



Roger Judenne  
Petite Anne

# L'homme qui valait 100 livres

Né à Chartres, Roger Judenne a été instituteur, directeur d'école, et conseiller pédagogique. C'est également une fine plume, avec plus de 100 romans à son actif.

**D**epuis son bureau, Roger Judenne a une vue imprenable sur la cathédrale. Il aime laisser traîner son regard, observer, écouter. Chaque détail de son quotidien nourrit sa passion: l'écriture. « *La vie m'offre des opportunités. Un jour où je circulais en voiture rue du Grand-Faubourg, une dame âgée traverse la route alors que j'étais prioritaire, se souvient-il. Je m'arrête et lui fais gentiment remarquer que le bonhomme est rouge. Elle se retourne, me regarde, me sourit, et me fait un geste obscène. Sans elle, le roman Ma grand-mère est une gangster n'existerait pas.* » Il est comme ça Roger Judenne, à partager ses anecdotes, ses coups de cœur, son histoire aussi.

Né à Chartres en 1948, il grandit à quelques kilomètres de là, dans une ferme à Gellainville. « *Je racontais les aventures que je vivais dans des carnets, et c'est ainsi que j'ai débuté l'écriture.* » Roger Judenne passera dix ans au contact des animaux et de la nature, avant d'emménager dans le quartier Clos l'Évêque/Filles-Dieu et de faire sa rentrée des classes en 6<sup>e</sup>, au lycée Marceau. Lui, le campagnard se retrouve au milieu de fils de notables. « *Il n'était plus question de jouer, j'ai donc continué à écrire pour retranscrire ce*

*que je ne pouvais plus faire.* » L'étudiant termine son premier roman à 18 ans. Vingt-cinq autres suivront, sans jamais être publiés. « *Ça ne me venait pas à l'esprit à l'époque.* » *La maison d'en face* sera un tournant pour Roger Judenne: il transmet le roman à un ami qui, sans prévenir l'intéressé, l'envoie aux éditions Hatier. Pierre-Jakez Hélias, directeur de la collection Coup de plume, appelle l'auteur chartrain quelques jours plus tard. Il souhaite publier son

## **Mon père est un gangster, un ouvrage vendu à plus de 350 000 exemplaires**

manuscrit. « *J'étais heureux parce que c'était la perspective d'avoir beaucoup de lecteurs. Et malheureux à la fois car c'est comme se mettre à nu devant tout le monde. Au travers des personnages, il y a une grande partie de ma personnalité.* » Nous sommes en 1983 et sa carrière d'écrivain est alors en pleine ascension, tandis que celle d'instit' débute.

Son certificat d'études en poche, il enseigne une année avant d'effectuer son service militaire. 19 mois plus tard, le voilà de retour en classe, à Rouvray-Saint-Florentin, un village de 182 habitants situé

au sud de Chartres. Il y reste trois ans, au sein d'une classe unique où se côtoient des enfants âgés de 5 à 14 ans. Il devient ensuite directeur de l'école de la Brèche à Chartres, puis conseiller pédagogique. Une fin de carrière à s'occuper des plus jeunes, à accompagner les futurs enseignants, et à écrire sans relâche.

Aujourd'hui retraité, ce père de trois enfants compte 111 romans à son actif. *Mon père est un gangster* s'est vendu à 350 000 exemplaires. *Drôle de moisson* connaît, lui, sa 7<sup>e</sup> réédition. Un auteur à succès qui a vu certaines de ses œuvres être traduites en coréen, espagnol, turc, grec, portugais, arabe... Peu importe le public visé, les histoires plaisent, le style est agréable, les personnages sont attachants. « *Il est difficile d'écrire pour les enfants, concède-t-il néanmoins. Je dispose de cinq lignes pour les intéresser alors que les adultes persistent jusqu'au premier chapitre. Alors quand un élève me dit qu'il ne lit jamais, excepté un de mes ouvrages, je ressens un vrai bonheur.* » Trois autres romans sortiront à la rentrée prochaine. Pendant ce temps, Roger Judenne sera en Irlande. Coupé du monde ou presque, il souhaite s'isoler durant deux mois pour rédiger de nouvelles aventures.



## Bons baisers de Russie

L'Association des russophones d'Eure-et-Loir (Ardel) propose de nombreuses animations culturelles et artistiques au sein de la maison pour tous du Pont-Neuf. Danse, yoga, initiation à l'anglais et au français, cours de cuisine... « *De plus en plus de Français s'intéressent à notre culture* », déclare Irina Segur, présidente de l'association depuis 2014. L'Ardel propose également des cours pour apprendre le russe, une nouveauté cette année demandée par de nombreuses personnes lors du Salon des associations. Les membres de la communauté russe accueillent une cinquantaine de familles du département. En décembre, ils ont organisé un spectacle de Noël selon la tradition russe, avec le Père Noël accompagné de sa petite fille. Vêtus de costumes traditionnels, les enfants ont notamment dansé en écoutant *Casse-noisette*, le ballet de Tchaïkovski.

► Association des russophones d'Eure-et-Loir. Maison pour tous du Pont-Neuf, 9 place des Fondateurs. Renseignement: [ardel@chartres.ru](mailto:ardel@chartres.ru) et 06 26 76 52 12.



## Danser sa vie avec la biodanza

Depuis 2012, l'association Biodanz'a Chartres vous invite à vous épanouir en s'appuyant sur votre gestuelle corporelle, seul ou en groupe, au rythme de musiques jazz, latinos, africaines ou classiques. « *La biodanza a été créée il y a plus de 50 ans en Amérique du Sud et elle s'est exportée jusqu'en Europe, rappellent Christel et Claudine, respectivement présidente de l'association et professeure. Il n'y a ni code, ni mouvement à connaître, nous abordons différents thèmes tout au long de l'année, comme la vitalité ou l'affectivité. C'est une danse qui vise le bien-être corporel et psychique tout en réduisant le stress.* » Cette année, une vingtaine de membres sont inscrits. Des ateliers découvertes pour initier les curieux seront ouverts prochainement. L'association propose également des séances pour les parents et enfants (la prochaine se déroulera le dimanche 7 avril à 10 h 45) et les personnes handicapées.

► Association Biodanz'a, atelier avec Laurence, Claudine ou Chantal le jeudi de 19 h 45 h à 22 h à la maison pour tous du Pont-Neuf. Renseignements: 06 58 78 85 33; [biodanzachartres28@gmail.com](mailto:biodanzachartres28@gmail.com); [www.biodanza-federation-france.com](http://www.biodanza-federation-france.com).



## Poutre, saut et ruban

Depuis les années 50, l'Avenir de la Beauce occupe le gymnase Fernand-Aubry (lire page 70). Le club de gymnastique chartrain y enseigne plusieurs disciplines: la gymnastique artistique féminine (à agrès), la gymnastique rythmique et sportive (avec accessoires: rubans, ballons, masques, cerceaux et cordes) et enfin le baby gym. « Nous accueillons les garçons en catégorie éveil (6 ans), mais à partir des poussins, nous enseignons la gymnastique uniquement aux filles », précise Sarah Ferdinand, qui a été élue présidente de l'Avenir de la Beauce en février dernier. Si le gymnase Fernand-Aubry est son « QG », le club occupe également la salle de Rosskoff et le gymnase de la Madeleine. Dans ce dernier, l'Avenir de la Beauce proposera son traditionnel gala de fin d'année dimanche 30 juin.

► Avenir de la Beauce – 28, boulevard Foch – Renseignements: [avenirdelabeauce.gymnastique@gmail.com](mailto:avenirdelabeauce.gymnastique@gmail.com) – FB: Avenir de la Beauce

## Des jardins pour tous



Après le sommeil hivernal, la nature s'éveille. C'est le printemps et les jardiniers voient arriver avec impatience et plaisir la période des semis et des plantations. La société Les Jardins ouvriers de Chartres loue 43 parcelles de jardins potagers rue Hubert-Latham à celles et ceux qui veulent s'adonner à la culture et à la récolte de leurs légumes. Chaque jardin est doté d'un abri et d'un compteur d'eau individuel moyennant un loyer de 100 à 150 € par an selon la surface de la parcelle. Chacun paie l'eau qu'il consomme en plus. Ainsi, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités occupent aujourd'hui ces jardins formant une collectivité unie, qui échange savoir-faire et secrets de jardiniers.

► Les jardins ouvriers, rue Hubert-Latham. Renseignements: 02 37 91 73 70.

# Commerces: entre proximité et diversité

Le quartier compte de nombreux commerces de proximité, indispensables à la vie des habitants : boucherie, pharmacie, salon de coiffure... Une offre appréciée et complétée par d'autres magasins plus atypiques.



## Couture et tricot pour tous

En ce jeudi brumeux de mars, les clients se pressent dans la mercerie tenue par Brigitte Houry, le long du boulevard Foch. Elles fouillent parmi la laine et le tissu, comparent les différentes couleurs inspectent les accessoires, échangent idées et bons plans... Ici, la couture et le tricot retrouvent une seconde jeunesse. « *La nouvelle mode est de tout fabriquer soi-même: écharpe, coussin, sac...*, détaille la gérante. Je vois des

*filles, âgées d'une dizaine d'années, se renseigner. Elles découvrent ces techniques avec leur famille ou sur les réseaux sociaux.* » Brigitte et son équipe apprécient ce « *retour à la mode* » qui assure une certaine proximité avec les clientes. Elles organisent également un atelier couture une fois par mois, avec l'aide d'intervenantes extérieures. Après avoir été secrétaire agricole, Brigitte Houry a décidé de se reconverter. Elle a ouvert un premier magasin à Voves en 1987, un deuxième à Brou en 1989, avant de s'installer définitivement à Chartres le

1<sup>er</sup> janvier 2000. « *Ma mère était brodeuse et couturière mais je n'aimais pas ce métier à l'époque car il était trop minutieux pour moi. Mais j'ai changé d'avis et je ne regretterai jamais ce changement de vie.* »

► **Brigitte couture,**  
20 boulevard Foch.  
Tél. 02 37 35 22 05.

## Une moto vintage, pourquoi pas ?

Franchir les portes d'Access 2 roues, c'est effectuer un léger saut dans le passé. Le magasin propose en effet des motos Royal Enfield, l'une des plus anciennes marques au monde. On y retrouve aussi une Honda CB 550 de 1978: un premier plaisir pour les yeux, puis certainement un second au moment de l'enfourcher pour une balade mémorable. Access 2 roues dispose aussi d'un atelier pour entretenir et réparer vos véhicules (scooters, quads). Des vélos sont également disponibles à la vente.

► **Access 2 roues,**  
10 rue des Grandes-Filles-Dieu. Tél. 02 37 21 18 67.



## Retrouver sa féminité

Depuis 2009, Unique et féminine propose de la lingerie adaptée, des turbans et foulards, ainsi que des prothèses

capillaires et mammaires pour les femmes atteintes d'un cancer du sein. Un moyen de retrouver sa féminité pendant son traitement, ou après une opération chirurgicale. Le magasin dispose de plusieurs ca-

bins, ainsi que d'un petit salon intime et chaleureux à la fois. Un lieu d'échange, d'écoute, et de réconfort.

► **Unique et féminine,**  
40 boulevard Clémenceau  
02 37 26 65 20

► **Les autres commerces du quartier**  
**Domino's Pizza,**  
44 boulevard Foch  
**Stéphane Plaza immobilier,**  
46 boulevard Foch  
**Pharmacie,**  
6 boulevard Jean-Jaurès  
**Liberty coupe,** salon de coiffure, 2 place des Fondateurs  
**Boucherie-charcuterie,**  
1 place des Fondateurs  
**Alliantz,**  
9 rue des Grandes-Filles-Dieu  
**Chez Gaston,** pizzeria,  
11 rue des Grandes-Filles-Dieu  
**Cer Goulay,** auto-école  
44 boulevard Foch

# 60 ans après, les jumelages plus importants que jamais



Poignée de main entre maires et plantation d'arbre symbolique pour le renouvellement de l'acte de jumelage.



**S**oixante ans après la signature de l'acte de jumelage entre la ville anglaise de Chichester et Chartres, Jean-Pierre Gorges et Martyn Bell, maires de ces deux villes, ont signé de nouveau le document qui lie ces deux cités. À l'aube des élections européennes et surtout du Brexit, ce témoignage d'amitié avait une saveur particulière. Tous nos amis anglais, et notamment Madame Julia

Sander, présidente de l'Association des jumelages de Chichester, y attachent désormais une grande importance. Si l'Angleterre s'est méfiée de l'Union européenne, les Anglais continuent d'estimer leurs amis français, ce qu'ils ont répété à Patrick Geroudet, adjoint au maire de Chartres et à Claire Creze, présidente de l'Association des jumelages de Chartres. En marge

de ces échanges, la délégation chartraine a notamment pu rencontrer Charles Gordon-Lennox, duc de Richmond et président du festival de vitesse de Goodwood, le fief de Rolls-Royce, qui se tient chaque année depuis 1993, fin juin, pendant un week-end dépourvu de Grand Prix de Formule 1. Sera-t-il intéressé par notre Solar Cup chartraine? L'histoire reste à écrire...

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



## EXPOSITIONS

### CHEMIN DES ARTS: CHRISTINE VANDECASTEELE

Du 6 avril au 5 mai  
Prieuré Saint-Vincent  
Tél. 0237234143

### LE CHEMIN DES HOMMES

Jusqu'au 21 avril  
Le Compa – Conservatoire de  
l'Agriculture  
Tél. 0237841508

### DIS-MOI DIX MOTS SOUS TOUTES LES FORMES

Jusqu'au 27 avril  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 0237884520

### LES THÉÂTRES DE CHARTRES

Jusqu'au 28 avril  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

### CHEMIN DES ARTS: MAK TRICARD

Jusqu'au 12 mai  
Chapelle Saint-Éman  
Tél. 0237234143

### LES MILLE ET UNE COULEURS D'AUTRICUM

Jusqu'au 26 mai  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

### IMAGES ET LUMIÈRE

Jusqu'au 31 décembre  
Centre international du Vitrail  
Tél. 0237216572

## ÉVÉNEMENTS

### SALON DU TISSU

Samedi 6 avril, de 10 h à 17 h  
Chartreexpo  
Tél. 0237282937

### PAULÉE DES VINS

Dimanche 7 avril, de 10 h à 17 h  
Place Billard  
Tél. 0603750841

### SALON CHOCOLAT ET GOURLANDISÉS

Samedi 6 et dimanche 7 avril  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 0237841500

### RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 14 avril, de 9 h à 18 h  
Place des Épars  
Tél. 0642377746

### VIDE-GRENIERS/VIDE-JARDINS

Dimanche 14 avril, de 8 h à 18 h  
Place Saint-Pierre  
Tél. 0625485314

### CHARTRES EN LUMIÈRES

Du 27 avril au 12 octobre  
Centre-ville  
Tél. 0237184784

## SPECTACLES/THÉÂTRE

### ENTRE [DEUX] 2.0

Vendredi 5 avril à 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 0237234142

### THE ONE MOTHER SHOW

Vendredi 5 avril à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

### JAZZ À LA VILLETTE:

**GREGORY PORTER**  
Samedi 6 avril à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

### MAD EN SLAM #13

Samedi 6 avril à 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 0237234142

### RAPPORT SUR LA BANALITÉ DE L'AMOUR

Du jeudi 4 au samedi 6 avril  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 0237363306

### FÉMINISTE POUR HOMME

Du mercredi 10 au samedi 13 avril  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 0237363306

### LES SCÈNES DE MÉNAGES DE MOLIÈRE

Dimanche 14 avril à 14 h, 15 h, 16 h  
et 17 h  
Restaurant Le Molière  
Tél. 0237998633

### LES GLOOPS

Du 17 au 19 avril  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 0237363306

### VINTAGE JAZZ CLUB

Vendredi 26 avril à 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 0236673070

### AUTOUR DE SACHA GUITRY

Samedi 27 avril à 11 h  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

### LE MALADE IMAGINAIRE

Mardi 30 avril à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

### LIBERTÉ!

Du 25 avril au 4 mai  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 0237363306

## CONFÉRENCES/CINÉMA

### REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE: LE VITRAIL DE LA RÉDEMPTION

Mardi 2 avril à 14 h 30  
Cathédrale de Chartres  
Tél. 0237217502

### CINÉ-CLAP: MOROCCO

Mardi 2 avril à 20 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0670032470

### LES MILLES ET UNE COULEURS D'AUTRICUM

Visite guidée  
Mercredi 3 avril à 10 h 30  
Dimanche 7 avril à 15 h  
Dimanche 28 avril à 15 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237234175

### JEUDIS AU MUSÉE: L'OKIMONO

Jeudi 4 avril à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

### LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Vendredis 5 et 26 avril, et  
dimanche 28 à 14 h 30  
Cathédrale de Chartres  
Tél. 0237217502

### SAMEDIS AU MUSÉE: OULTRANCES

Visite flash  
Samedi 6 avril à 11 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0660675366

**BLOGS ET CARNETS DE VOYAGE**

Atelier  
Samedi 6 avril à 14 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**MADAME DE MAINTENON  
À L'OMBRE DU SOLEIL**

Samedi 6 avril à 14 h 30  
C'Chartres Tourisme  
Tél. 0237182626

**CHARTRES AU FIL DU TEMPS**

Dimanche 7, 14 et 28 avril à 11 h  
C'Chartres Tourisme  
Tél. 0237182626

**REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE :  
LE TOUR DU CŒUR**

Dimanche 7 et mardi 9 avril,  
à 14 h 30  
Cathédrale de Chartres  
Tél. 0237217502

**SANCTUAIRE DE SAINT-MARTIN-  
AU-VAL**

Visite guidée  
Mercredi 17 avril à 17 h  
Direction de l'Archéologie  
Tél. 0237234175

**CINÉ-CULTE: PASSE-MONTAGNE**

Jeudi 25 avril à 20 h  
Cinéma Les enfants du Paradis  
Tél. 0670032470

**JEUDIS AU MUSÉE: PIERRE LOTI  
À L'ÎLE DE PÂQUES**

Jeudi 25 avril à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**LECTURES**

Samedi 27 avril à 14 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**DANS LA PERAU  
D'UN ARCHÉOLOGUE**

Stage adulte  
Mardi 30 avril de 9 h à 12 h (8 €)  
Direction de l'Archéologie  
Tél. 0237234175

**JEUNESSE****UN PETIT COIN DE CIEL**

Spectacle familial  
Mardi 2 avril, à 9 h 30, 10 h 30  
et 15 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

**MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES**

Mercredis 3 et 24 avril, de 16 h 30  
à 16 h 45  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**LES BÉBÉS AU MUSÉE**

Mercredis 3 et 24 avril, à 9 h 15  
et 10 h 30  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 0237841500

**1, 2, 3 THÉÂTRE**

Samedi 6 avril à 11 h  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**ATELIERS PÉDAGOGIQUES  
DU CENTRE INTERNATIONAL DU  
VITRAIL**

Du lundi 8 au vendredi 19 avril  
École du Vitrail et du Patrimoine  
Tél. 0237216572

**À LA DÉCOUVERTE DU POTAGER**

Du mardi 9 au vendredi 19 avril  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 0237841500

**EMBARQUEZ VOS ENFANTS  
À LA CATHÉDRALE**

Du mardi 9 au mardi 23 avril  
Cathédrale de Chartres  
Tél. 0237217502

**PATATE ET LE JARDIN POTAGER**

Mercredi 10 avril à 15 h  
Compa – Le conservatoire  
de l'agriculture  
Tél. 0237841500

**S'AMUSER AU MUSÉE**

Différents ateliers  
Du 10 avril au 2 mai  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**PLOUM PLOUF**

Mercredi 10 avril à 15 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 0237234142

**ARCHÉOLOGUE EN HERBE**

Différents ateliers  
Du 11 au 18 avril  
Direction de l'Archéologie  
Tél. 0237234175

**MAMIE OUATE EN PAPOËSIE**

Jeudi 11 avril à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**L'ÎLE AU TRÉSOR**

Samedi 13 avril à 15 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 0237234142

**LE CARNAVAL DES ANIMAUX,  
GRANDE FANTAISIE ZOOLOGIQUE**

Jeudi 18 avril à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**AMUSEZ-VOUS AU MUSÉE: TOUS  
AU JARDIN !**

Samedi 20 avril à 14 h 30  
Compa – Le conservatoire de  
l'agriculture  
Tél. 0237841500

**FOLLES SAISONS**

Jeudi 25 et vendredi 26 avril à 10 h  
et 14 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

**3 PIÈCES SUR UN PLATEAU**

Samedi 27 avril à 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

Toutes les activités juniors  
proposées par la Ville pendant les  
vacances sont détaillées p14 à 17.



## *La maison Picassiette* fête sa réouverture

---

Acquise par la Ville en 1981, classée Monument historique deux ans plus tard, et labélisée Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, la maison Picassiette est un fleuron d'art brut. Depuis le 15 mars, elle est de nouveau accessible au public.

---

**C'**est un lieu insolite à Chartres qui accueille chaque année quelque 18 000 visiteurs. La maison Picassiette vous invite à découvrir l'uni-

vers de Raymond Isidore, un artiste et mosaïste chartrain qui a œuvré pendant plus de vingt-cinq ans à décorer son lieu de vie. Réalisées à l'aide de morceaux d'assiettes et

de tessons de verre multicolores, les fresques témoignent de sa passion. Cathédrale de Chartres, escalier de la reine Berthe, Porte Guillaume... Il a mis son talent pour reproduire



à l'identique les monuments qui l'inspirent. Ce n'est qu'après son décès, en 1964, que son travail sera unanimement reconnu.

### La cathédrale a été restaurée

Depuis le 15 mars, la maison Picassiette a rouvert ses portes aux visiteurs. Ces derniers pourront y découvrir quelques nouveautés. En effet, la Ville a lancé il y a deux ans un important chantier de restauration et de mise en sécurité suite à des dégradations. La réplique de la cathédrale, haute d'une cinquantaine de centimètres, avait notamment été retrouvée

brisée en plusieurs fragments en février 2017. Art partenaire, atelier de gestion basé à Versailles et dédié aux métiers de la conservation d'œuvres d'art du patrimoine, a ainsi travaillé à sa restauration: les éléments encore en place (façade, tour et un contrefort) ont été démontés parce qu'ils risquaient de s'effondrer. Le socle ayant été aussi endommagé, les restaurateurs ont effectué un travail de fond pour replacer la sculpture sur des bases solides. Mortier de ciment, briques et moellons de pierre calcaire ont été utilisés. Le coût de cette rénovation s'élève à 14 500 € TTC.

► Maison Picassiette, 22 rue du Repos. Ouvert du lundi au samedi (sauf le mardi) de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et le dimanche de 14 h à 18 h. Fermé les 1<sup>er</sup> et 8 mai. Tarifs: 3 et 6 €. Gratuit: moins 18 ans, bénéficiaires du RSA, groupes scolaires. Tél. 02 37 34 10 78.

# Des élèves dans les pas de Maurice de Vlaminck

À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Maurice de Vlaminck, l'école éponyme participe à son tour au dispositif éducatif et artistique Musécole avec le musée des Beaux-Arts, autour des œuvres du célèbre peintre.



sée leur ont permis de découvrir les créations du peintre et de s'imprégner de son style. À l'école, ils ont poursuivi leur travail avec leurs enseignants pour réaliser à leur tour des œuvres en écho.

## Bien inspirés

Les collections présentées au musée comportent des tableaux (portraits, paysages, natures mortes...) mais aussi des céramiques peintes et des objets d'art africain. En effet, Vlaminck s'intéressait à la culture africaine et collectionnait lui-même des statuettes, des masques... sculptés notamment dans le bois. Les élèves ont produit des créations inspirées de ces diverses collections. La restitution de leurs travaux sous forme d'exposition dans la chapelle du musée est le point d'orgue de cette aventure artistique.

**D**epuis octobre 2018, les élèves de CMI et de CM2 de l'école Maurice de Vlaminck, leurs professeurs et leur conseiller pédagogique en arts visuels de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale explorent l'univers du célèbre peintre, qui avait élu domicile en Eure-et-Loir à Rueil-La-Gadelière. Voici le parcours de nos artistes en herbe, avec le soutien de l'équipe du musée et des bénévoles des Amis du musée.

## Du musée à l'école

La première étape de ce projet fut la visite de l'exposition temporaire consacrée à Vlaminck



fin 2018 au musée des Beaux-Arts. Alternant observations au musée et séances de créativité en classe, les élèves ont travaillé plus de six mois sur le thème. Plusieurs séances dans le parcours permanent du mu-

► Vlaminck, du musée à l'école  
Exposition Musécole  
Du 20 mars au 4 avril

► Pour tous renseignements sur les activités proposées aux publics scolaires:  
Musée des Beaux-Arts:  
02 37 90 45 80/francoise.jamais@agglo-ville.chartres.fr



PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

**CHARTRES  
CATHÉDRALE**

# À VOS PHOTOS

**#CathedraleUnesco  
6 mars - 31 mai 2019**

La cathédrale de Chartres,  
Patrimoine mondial de l'Unesco  
depuis 40 ans !

Partagez vos plus belles  
photographies de Notre-Dame  
sur Instagram avec  
**#CathedraleUnesco !**

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.chartres.fr/cathedrale-unesco](http://www.chartres.fr/cathedrale-unesco)

**SUIVEZ-NOUS SUR**

[www.instagram.com/villedchartres](http://www.instagram.com/villedchartres)



# Histoire de kimonos

Depuis sa plus tendre enfance, Christine Vandecasteele est fascinée par l'Asie, plus particulièrement par le Japon. L'artiste expose au prieuré Saint-Vincent des œuvres inspirées par l'univers nippon.

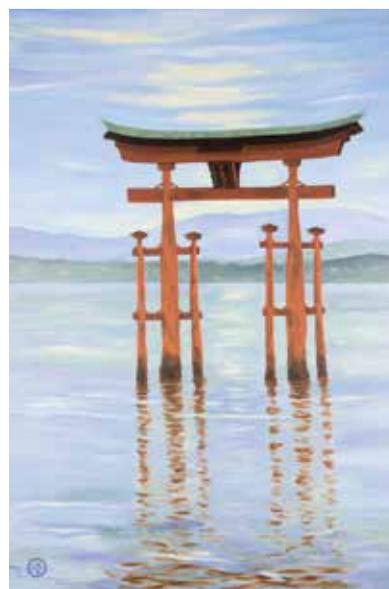


**N**ée à Lyon, Christine Vandecasteele a suivi ses études à l'École des industries textiles où elle apprit l'art de tisser la soie, et la création de motifs pour les tissus de haute couture. Lors de ses voyages au Japon, elle a la révélation pour le mariage idéal du textile et du Japon, qui raconte son histoire, ses traditions et à travers ce magnifique vêtement qu'est le kimono.

Pour s'imprégner davantage de l'histoire et de l'art japonais, elle a lu notamment l'œuvre complète du grand écrivain Yasushi Inoué (1907-1991), *Le Dit du GENJI*, chef-d'œuvre de la lit-

térature japonaise du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que les cinq tomes du *Clan des Otori* de Lian Hearn. À travers cette exposition, l'artiste, qui a reçu plusieurs prix de l'Académie des Beaux-Arts, nous invite à l'accompagner dans son voyage initiatique... à travers ses peintures de kimonos ou de paysages.

► Chemin des Arts  
Prieuré Saint-Vincent  
6 avril au 5 mai  
Christine Vandecasteele  
Du mardi au dimanche  
de 14 h à 18 h.  
Jusqu'à 19 h le vendredi  
et le samedi.



# L'objet du mois

## Deux guerriers aux aguets

A l'occasion de l'exposition de Christine Vandecasteele, nous vous présentons ce mois-ci une sculpture en ivoire, issues des collections d'objets japonais conservés au musée des Beaux-Arts.

**L'**okimono que nous vous présentons représente deux guerriers aux aguets. Ils pourraient appartenir à la série des 108 héros de la Chine et du Japon appelée Suikoden gōketsu hyakuhachi-nin traitée par exemple par le peintre Utawaga Kuniyoshi (1798-1861). La hache portée par le personnage debout est l'emblème du guerrier. Il porte également des épaulières, gantelets et une jupe d'armure renforcés.

Réalisées entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, ces sculptures finement ciselées, révèlent la richesse de la société et de la culture du Japon à l'époque Edo. Personnages et animaux évoquent les religions, et les croyances populaires, décrivent les petits métiers et les activités quotidiennes des paysans et des artisans, le monde des geishas, des samuraï et des acteurs de Kabuki. Ces collections sont composées de deux types d'objets :  
- les netsuke, servant à retenir à la ceinture du kimono divers objets utilitaires ;  
- les okimono, objets décoratifs de la pièce de réception de la maison japonaise.

Les collections d'art japonais du musée de Chartres proviennent principalement de deux legs, le plus ancien en 1936 par Narcisse Maugin et le plus récent en 1959 par Arsène Mallet. Ils permettent d'appréhender l'art japonais et ils illustrent la fascination exercée par le Japon sur les occidentaux qui les ont très tôt collectionnés. Certains ont d'ailleurs été produits par les artisans japonais directement pour le marché européen.

**Deux guerriers aux aguets, placés dos à dos**, Okimono non signé, Japon XIX<sup>e</sup> siècle.

Ivoire peinte, H 9,4, L 5,5, ép. 3,6 cm  
D'après le catalogue de l'exposition « Netsuke et okimono, ivoires du Japon » musée des Beaux-Arts de Chartres 2001.

► Jeudi au musée, le 4 avril à 18 h : présentation des deux guerriers aux aguets, par Mélanie Balthazar-Lécuyot, spécialiste des arts du Japon.



# Du jazz avant Bach

Le conservatoire vous donne deux rendez-vous musicaux originaux : un concert de jazz, orchestré par Christophe Beuzer et un récital de suites de Bach interprété par Cécile de Hann.

**L**es professeurs du conservatoire sont avant tous des musiciens de talent. La preuve lors des concerts mensuels chartrains que vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier. Voici deux nouvelles dates à ne pas manquer.

## Vintage Jazz Club: soirée jazz en 3 parties

### Christophe Beuzer 4 tet

Ce 4tet de retour aux sources joue une musique enracinée dans le blues, infusée de swing,



marquée par le hard bop des années 60, et pourtant neuve, fraîchement composée par le saxophoniste et servie par une rythmique détonante.

*Patrick Cabon, piano - Thomas Posner, contrebasse - Philippe Meniez, batterie - Christophe Beuzer, saxophone ténor/ soprano, composition, arrangement.*

### Christophe Beuzer 7tet

La deuxième partie, fait la part belle à l'écriture et l'arrangement, un pied dans la tradition du jazz, du blues et l'esprit de la Nouvelle Orléans l'autre tendu vers la modernité, un grand écart stylistique, dans la veine du génial trompettiste Wynton Marsalis.

*Christophe Beuzer 4tet, Camille Poupat, sax alto - Patrick Hoarau, trompette - Philippe Desmoulin, trombone. Composition, arrangement Christophe Beuzer.*

En troisième partie, une jam-session est ouverte à tous, élèves du conservatoire, musicien amateur ou professionnel pour clôturer cette soirée en partageant la scène autour de quelques standards.

► Vintage Jazz Club  
Vendredi 26 avril à 20 h 30.  
Salle Doussineau, 10, rue Maurice-Hallé.

## Suites de Bach pour violoncelle

À l'instar d'autres grandes pièces pour instrument seul, telles que les sonates et partitas pour violon, le clavier bien tempéré ou les concertos brandebourgeois, les six suites pour violoncelle de Bach sont un monument de l'histoire de la musique classique. Cécile De Hann interprétera ici les trois premières suites, en Sol Majeur, Ré mineur et Do majeur: tonalités accordées aux cordes à vide graves de l'instrument, permettant, outre la précision et la virtuosité propres à l'exécution de toutes les œuvres solos du Maître, un travail éternel sur les résonances et la sonorité.



► Bach: suites 1,2,3 pour violoncelle  
Vendredi 10 mai à 20 h 30.  
Église Saint-Aignan, place Saint-Aignan.

► Réservations et renseignements:  
02 36 67 30 70.  
Tarifs : 10 € - 6 €

# Alors on danse ?

Place à la danse contemporaine et au hip-hop, à la salle Doussineau en ce mois d'avril. Deux styles, deux spectacles – un solo et un collectif –, pour découvrir toutes les nuances de la création contemporaine autour de « l'entre-deux ».

**V**otre salle de spectacle aime vous surprendre. En avril ce sont deux spectacles de danse qui se font écho les 5 et 6 avril autour d'une thématique commune, l'entre-deux: d'abord un solo du danseur Abdou N'Gom suivi d'un collectif autour des arts urbains menés par The Underground and Friends.

## À corps et à peau

Né à Dakar et citoyen français depuis l'âge de deux ans, Abdou N'Gom se sent très jeune mal dans sa peau. Être noir lui a longtemps pesé. Dans cette création, le danseur joue avec sa peau et ce que qu'il peut y appliquer, y poser et mettre par-dessus. Il joue sur cet aspect superficiel qui nous habille tous pour aller chercher plus en profondeur. Il est question d'expérimenter le changement, de passer par divers états de corps, d'humeurs et de se transformer sous les yeux du public pour l'amener peut-être à se questionner sur ce que nous sommes... Ce solo nous invite à nous regarder au-delà de nos apparences, bien plus loin que nos provenances et avec nos appartenances.



## À deux et plus

C'est le rendez-vous des cultures urbaines de l'année! Orchestré par The Underground depuis 13 années, le show mêle danse hip-hop, slam, rap, graff'. Le thème de cette année "Entre deux" en écho au spectacle d'Abdu N'Gom réunira breakers, Dj's, chanteurs... ce sont autant d'artistes locaux qu'extérieurs qui évolueront sur la scène.

## Entre deux (2.0)

**Vendredi 5 avril, 20h30**

Abdou N'Gom

Cie Stylistik

Danse contemporaine

Tarifs: 15 / 10 €

## Mad en Slam

**# 13**

**Samedi 6 avril, 20h30**

The Underground and Friends

Danse Hip-Hop et arts urbains

Tarifs: 10 / 6 €

Réservations en ligne:

[theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr), [francebillet.fr](http://francebillet.fr),

[fnac.fr](http://fnac.fr), [carrefour.fr](http://carrefour.fr)

### ► À noter aussi !

Ce sont des danseurs de toute la France qui participent à la Beaucetown battle, événement organisé dans le cadre de la Breakleague nationale. Auditionnés le matin par un jury national, les seize meilleurs performeurs se produiront devant le public l'après-midi. Un moment unique pour découvrir les nouveaux talents de la Breakdance!

**Dimanche 7 avril, 15 h**

**Beauce Battle Town**

The Underground and Friends

Danse Hip-Hop

Tarifs et réservations:

[theundergroundcom28@gmail.com](mailto:theundergroundcom28@gmail.com)

# La bibliothèque s'embellit

Située en plein cœur du quartier de la Madeleine, la bibliothèque Louis-Aragon affiche un nouveau visage. Une signalétique colorée et ludique a été installée le mois dernier pour l'embellir et la rendre identifiable immédiatement.



le plus tôt possible avec la bibliothèque, et surtout avec les livres et la lecture. Une offre spécifique est d'ailleurs disponible pour les enseignants avec des livres en série du Plan lecture et de maquettes pédagogiques

## ► Bibliothèque Louis-Aragon

– Forum de la Madeleine, passage des Poètes – Tél. 02 37 88 45 20. Ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h. [bibli.aragon@agglomville.chartres.fr](mailto:bibli.aragon@agglomville.chartres.fr)

## ► Les animations en avril Jusqu'au 27 avril, « Dis-moi dix mots sous toutes les formes » :

exposition consacrée aux différentes formes de l'écrit

## Samedi 27 avril, à 11 h sieste musicale famille « Les oreilles musicales » :

Les bibliothécaires ont concocté des sélections musicales à découvrir sur des transats. Pour les enfants de plus de 4 ans accompagnés d'un parent. Durée: 30 minutes. Places limitées. Inscriptions au 02 37 88 45 20.

**C**réée en 1978, la bibliothèque Louis-Aragon s'est refait une beauté. Le mois dernier, sa façade a revêtu une jolie livrée rouge, orange et bleue. En parallèle, un coup de jeune a été donné à la signalétique de la salle Doussineau. Située au forum de la Madeleine, au cœur du quartier, la bibliothèque Louis-Aragon accueille près de 200 visiteurs par jour. Son équipe de 7 bibliothécaires travaille en réseau avec ceux de sa « grande sœur » la médiathèque L'Apostrophe, située en cœur de ville. Un système permet d'emprunter et de rapporter des documents dans les deux établissements.

## Un fonds jeunesse développé

La nouvelle devanture doit permettre aux habitants du quartier d'identifier encore mieux ce lieu. Celui-ci dispose d'un fonds jeunesse conséquent et régulièrement renouvelé, d'un fonds pour adulte, d'un espace multimédia permettant un accès à Internet et à des outils de bureautique, et propose des animations régulières...

Chaque année, les bibliothécaires accueillent également des enfants sur le temps scolaire. En 2018, ce sont ainsi 71 classes, de la maternelle au collège et d'Institut médico-éducatif, qui ont été reçues. L'objectif est de les familiariser

# CINÉ CLAP LE PROGRAMME D'AVRIL

**Mardi 2 avril à 20 h 30**  
à la médiathèque L'Apostrophe

MOROCCO



de Josef von Sternberg  
(États-Unis, 1930, 1 h 32, vostfr) avec Marlene Dietrich, Gary Cooper

A Mogador, au Maroc,

alors qu'elle est sur le point de se marier avec un peintre, une chanteuse de cabaret tombe amoureuse d'un légionnaire. Ainsi débute le récit d'une passion singulière, dans un décor onirique, éthéré et mystérieux.

**Jeudi 25 avril à 20 h 30**  
au cinéma Les Enfants du Paradis

PASSE MONTAGNE

de Jean-François Stévenin (France, 1978, 1 h 53) avec Jean-François Stévenin, Jacques Villeret. En présence du réalisateur Jean-François Stévenin et du monteur Yann Dedet. Yann Dedet dédicacera son livre *Le Point de vue du Lapin*, le roman de *Passe Montagne* à l'issue de la projection.

Georges quitte Paris pour se rendre à un séminaire à l'autre bout de la France. Lorsque sa voiture tombe en panne au bord de l'autoroute, un homme, Serge, propose de le dépanner. Il installe Georges chez lui, promettant de s'occuper de la voiture le lendemain. Mais alors que la réparation s'éternise, les deux quadragénaires passent de la méfiance réciproque à une étrange amitié et partent dans la forêt jurassienne, à la recherche de la combe idéale pour faire décoller l'oiseau-nacelle de Serge.

► Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

## 14-18 : tremblements de guerre.

Histoire d'une Grande Guerre géologique



**D**urant la Grande Guerre, les soldats se sont enterrés dans des abris et des tranchées. Faute de pouvoir progresser en surface, une guerre a aussi été livrée sous terre. Là, sous des pluies battantes, dans la boue et la vermine ont pullulé, il fallait aussi faire boire des millions de combattants. Les géologues sont montés au front pour conseiller les militaires. Certains officiers géologues se souviendront de la Grande Guerre au moment de préparer le débarquement de Normandie. Le conférencier nous invite aussi à questionner notre actualité : quel est le passif environnemental de la Grande Guerre ? A-t-on vu récemment en Syrie une mise au goût du jour de ces vieilles pratiques ?

Auteur et ingénieur spécialisé en environnement au sein du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Daniel Hubé se consacre depuis plusieurs années aux impacts environnementaux de notre histoire industrielle et militaire. Il est l'auteur de nombreuses publications dont *14-18, Tremblements de guerre* (BRGM).

► Mardi 23 avril à 20h30. Pôle universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements : 02 38 77 11 06.



# THÉÂTRE DE CHARTRES

Un petit coin de ciel

## UN PETIT COIN DE CIEL

**Mardi 2 avril à 9h30, 10h30, 15h30**

*Compagnie Ouragane*  
Danse, objets, vidéo

Dès 18 mois

Tarif: de 4 à 8 €

Avec la complicité de sa danseuse, Laurence Salvadori invente un langage riche en émotions qui résonne en chacun de nous. Un petit coin de ciel emporte ainsi petits et grands spectateurs dans un monde étrange et onirique, teinté d'humour. Un monde poétique à regarder et à ressentir, où la présence et le mouvement parlent d'eux-mêmes. Une véritable invitation à la rêverie!

## THE ONE MOTHER SHOW

**Vendredi 5 avril à 20h30**

*Véronique Gallo*  
Humour

Tarif: de 16 à 27 €

Il était une fois une maman, ses quatre enfants et son mari qui croit toujours bien faire. Il était une fois des chaussettes qui traînent, des leçons à faire réciter, une Maman-taxi, des week-ends sans temps morts, des nuits blanches et des réveils difficiles... Véronique Gallo dit tout haut ce que toutes les mères pensent tout bas. À voir en famille!

## FOLLES SAISONS

**Judi 25 et vendredi 26 avril à 10h et 14h30**

*Théâtre de la Vallée*  
Opéra de poche

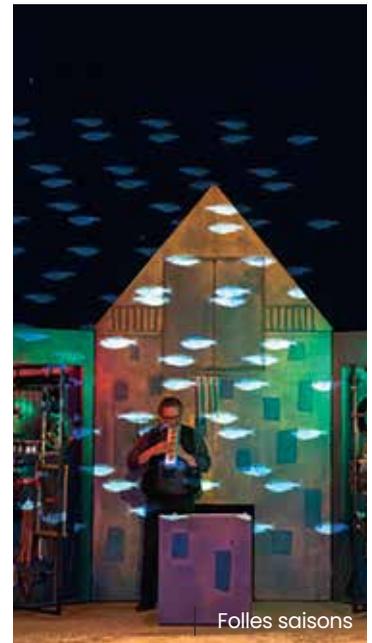
Dès 4 ans

Tarif: de 5 à 11 €

Depuis toujours, les saisons se suivent dans un ordre donné: printemps, été, automne, hiver. Et tout recommence. Mais un jour, l'été s'ennuie tant qu'il décide d'aller rendre visite à l'hiver qu'il ne peut jamais rencontrer. Mais cette année, il en a assez et enjambe l'automne sans lui dire bonjour. Leur rencontre rend jaloux le printemps qui décide d'aller voir l'automne. Puis les quatre saisons se retrouvent. Le chaos



Le malade imaginaire



Folles saisons

qui s'en suit est incroyable et leur plaît beaucoup! Interviens alors Mère Nature... Une fable faisant écho, de manière poétique et légère, au problème du dérèglement climatique. Une véritable initiation à l'art lyrique.

## AUTOUR DE SACHA GUITRY

**Samedi 27 avril à 11 h – Foyer – Gratuit sur réservation**

Antoine Marneur de la Compagnie du Théâtre du Détour et Bruno de Saint Riquier du Théâtre de la Forge ont sélectionné des textes du moraliste Alexandre Guitry, surnommé Sacha. Auteur de plus de cent-vingt pièces de théâtre, d'une trentaine de films... et de cinq mariages! Venez découvrir celui qui connaissait la nature humaine mieux que quiconque.

## LE MALADE IMAGINAIRE

**Mardi 30 avril à 20 h 30**

de Molière

Mise en scène Michel Didym

Théâtre

Tarif: de 16 à 27 €

*Le Malade imaginaire* est l'ultime comédie-ballet de Molière, une sorte d'œuvre testament. Dans un contexte de brouille avec Lully, son ami et complice depuis 10 ans, et malade de la tuberculose, Molière écrit cette dernière pièce autour d'Argan. Veuf, il est remarié à Béline qui simule envers son époux des soins attentifs, en attendant de pouvoir hériter. Il se fait faire des saignées, des purges et prend toutes sortes de remèdes, dispensés par des médecins arrogants et peu scrupuleux.

La mise en scène de Michel Didym donne des signes de modernité très précis, notamment par une création musicale on ne peut plus contemporaine et par une série d'anachronismes vestimentaires ou « sociologicomédicaux » qui donneront, à n'en pas douter, du grain à moudre dans le sablier temporel des spectateurs !

► Renseignements et réservations sur [www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr); [billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr).

► Au guichet et par téléphone au 02 37 23 42 79, du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30, et le samedi, de 10 h à 13 h.

► Selon les spectacles, places disponibles sur: [www.fnacspectacles.com](http://www.fnacspectacles.com); [www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr); [www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com). Les tarifs sont indiqués hors frais de réservations. Ceux-ci peuvent varier en fonction des sites.

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

## THÉÂTRE DE POCHE

► Théâtre de Poche,  
Abbayes Saint-Brice,  
2 rue Georges-  
Brassens.  
Réservations :  
20 37 33 02 10 ;  
theatre-en-pieces@  
wanadoo.fr.

### CHANTIERS

**Vendredi 5 avril à 20 h 30. Tarif : 5 €.**

*Lecture mise en espace : Mathieu Genet.*

Mathieu Genet nous avait éblouis en interprétant Caligula en 2014. Le Théâtre de Poche vous invite à plonger dans l'esprit créatif du comédien et à découvrir l'histoire d'un lieu : les chantiers de l'éternité. C'est l'histoire des ouvriers qui travaillent sur ces chantiers. Histoire de leurs inventions, de leurs victoires sur une perception commune des choses, de leurs échecs aussi... mais qui sont toujours pour eux une possibilité de rebondir.

### JAZZ EN NOIR ET BLANC

**Samedi 27 avril à 20 h 30**

*De Jean-Luc Maisière. Avec Antoine Delaunay, Camille Poupat et Mélanie Pichot.*

Des improvisations musicales inédites accompagnent la projection sur grand écran d'un lent voyage panoramique dans les paysages abstraits des œuvres de Jean-Luc Maisière. Le pianiste de jazz, Antoine Delaunay, sera accompagné de Camille Poupat au saxophone, pour sublimer les images peintes et vous emporter dans un univers extraordinaire et multiple, faisant vibrer dans une performance unique, votre sensibilité à la peinture conjuguée à celle de la musique et l'écoute de textes lus par Mélanie Pichot.



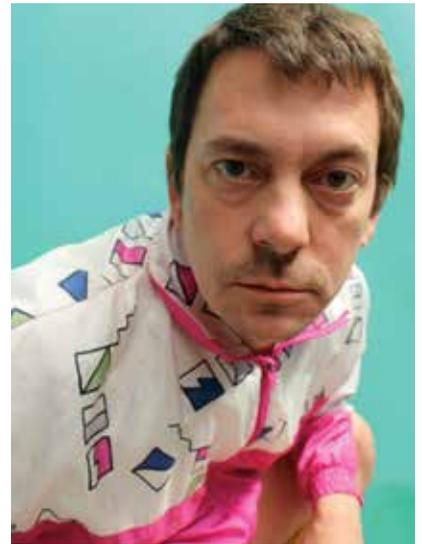
## THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements:  
07 64 27 93 47  
Réservations:  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com) ; info.  
[theatreduseuil@gmail.com](mailto:theatreduseuil@gmail.com) ; ou Fnac,  
Carrefour...  
Tarifs: 15 et 20 €

### YO-YO

**Vendredi 5 avril à 20 h 30**

David Lafore seul sur scène! Aïe! Vous allez pleurer! Vous allez rire! Et parfois, les deux à la fois! C'est beau, sensuel, et puis paf! Ça devient du grand n'importe quoi! Oui, c'est parti... quoi? Farce! Cyclone! Et puis on redescend, doux et tendre. Une chanson drôle, une chanson triste, on remonte, on reredescend: c'est un manège! Un yo-yo! Ça pique et ça caresse. Et puis tout s'emmêle! Ah! L'inférieure et belle machine... la vie. Vous avez dit spectacle vivant? Jamais deux soirs pareils! Fou, punk et romantique? Textes ciselés, guitare électrique, instants fragiles... Ne ratez pas le début...



## THÉÂTRE PORTAIL SUD

► Réservation:  
02 37 36 33 06;  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com) ; Entrée: 17 €.  
Abonnés et tarif réduit:  
13 €.

### UN RAPPORT SUR LA BANALITÉ DE L'AMOUR

**Du jeudi 4 au samedi 6 avril à 21 h et samedi à 17 h.**

*De Mario Diamant. Avec Emmanuelle Wion et André Norman. Mise en scène: André Nerman.*

Nous sommes en 1925 en Allemagne. Martin Heidegger est professeur de philosophie. Son étudiante Hannah Arendt est subjuguée par cet homme brillant. Ils deviennent très vite amants. Dans ce pays vaincu, les idées nazies gagnent du terrain. Hannah est juive...

### FÉMINISTE POUR HOMME

**Du mercredi 10 au samedi 13 avril à 21 h et samedi à 17 h.**

*De et par Noémie de Lattre.*

Noémie de Lattre a des faux seins. Elle parle des hommes et des femmes, aux hommes et aux femmes; elle parle de carrière, de famille, de publicité, de sexe et de quotidien. Elle porte des robes fourreaux, des talons de 12 et des décolletés plongeants. Et pourtant, Noémie de Lattre est féministe!

### LES GLOOPS EN CONCERT

**Du mercredi 17 au vendredi 19 avril: séances à 10 h 30 et 14 h 30.**

*Avec Danielle Carton, Xavier Vilsek, Jérôme Sétian. Mise en scène: Jean-Philippe Azéma. À partir de 3 ans. Tarifs: 8 et 12 €.*

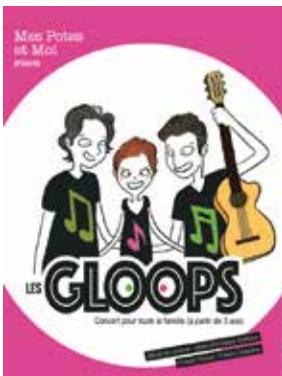
Chanteurs, musiciens, bruiteurs vous entraînent dans un tourbillon musical, joyeux et fantaisiste pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

### LIBERTÉ! (AVEC UN POINT D'EXCLAMATION)

**Du jeudi 25 avril au samedi 4 mai à 21 h et samedi à 17 h.**

*Avec Gauthier Fourcade*

C'est l'histoire d'un homme qui a une curieuse maladie: il n'arrive pas à faire des choix. Gauthier Fourcade s'indigne. Son cri « Liberté! » est un cri de révolte, une colère philosophique.



### NON À LA PRIVATISATION DU PARVIS DE LA CATHÉDRALE

Comme beaucoup d'entre vous nous avons été choqués de voir le plan et les dessins du nouveau bâtiment que souhaite réaliser l'équipe municipale devant la cathédrale. Ce plan de bâtiment massif est une hérésie pour tous les amoureux de la perle de la ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Nous avons eu l'occasion de dénoncer l'absence de sens du projet du Maire.

À l'origine, le Maire voulait un centre d'interprétation de la Cathédrale qui devait permettre de mettre en valeur le patrimoine de ce joyau gothique. Avec un projet scientifique, en lien avec les autorités religieuses, l'aménagement d'un tel lieu (mais pas sur le parvis) pouvait se comprendre. Fin 2018 Il n'en était plus question et les élus de la majorité n'ont pas pour autant abandonné leur projet de bétonner le parvis.

Pour justifier désormais son projet, la municipalité veut faire un espace dédié aux fouilles archéologiques réalisées dans les années 1990 devant la Cathédrale. Nous nous interrogeons sur leur réel intérêt alors que le sanctuaire de St Martin au Val sera dédié à l'archéologie avec un fond riche des découvertes faites sur le territoire. Le projet envisagé n'a plus de lien avec la Cathédrale, il n'y a pas de projet scientifique, ni même de projet architectural ambitieux. Il se résume à un bâtiment et une dalle de béton, futures verrues urbaines.

Malgré les protestations qui se multiplient, l'équipe municipale continue à soutenir ce projet insensé et nous contestons les 727000 euros inscrits (gaspillés?) au budget 2019 pour lancer les études de réalisation.

Après avoir fait remarquer au Maire que son projet phare de 15 millions d'Euros n'a pas de financement prévu en 2020 et les années suivantes, il a avoué « que ce projet n'avait pas de modèle économique » et que « c'est par le financement des fouilles qu'il peut en trouver un ». Ce projet est devenu un vulgaire projet immobilier. Le Maire a fait un autre aveu: « Nous envisageons de faire un Appel à Manifestation d'Intérêt pour trouver un partenaire privé! Alors que ces AMI servent dans beaucoup de villes à choisir des architectes et un projet, là il s'agit juste d'argent. À prendre les choses à l'envers on fait toujours n'importe quoi.

Le parvis de la Cathédrale, indissociable de celle-ci, ne doit pas devenir une propriété privée. Il doit rester le bien commun.

**Le groupe municipal Réinventer Chartres**  
Monique Kopfer, Josette Morin Berenfeld,  
Sandra Renda, Noël Billard, David Lebon  
et Sébastien Tenailon

### ECHEC & MATH

Lorsque JP Gorges agit, il le fait en stratège. Sa passion pour les échecs combinée à cet insatiable appétit de pouvoir, font de lui un adversaire politique redoutable. Son élection, dès le premier tour des dernières élections municipales, ne doit rien au hasard. Cet homme est un « génie » sur tous les plans. Fiscalité, urbanisme, attractivité, la Beauce n'a jamais été aussi « bien » administrée !

C'est sûrement pour cela que les services publics sont partout en baisse de moyens. Que l'accès aux soins est de plus en plus compliqué. Que bon nombre d'employés municipaux sont stressés. Que la parole libre est cadencée sous peine de sanctions. Que la communication municipale ressemble à s'y méprendre à de la propagande. Que la misère est soigneusement dissimulée et écartée de notre territoire. Qu'une alimentation de qualité est si difficile à trouver sans se ruiner. Que les maladies chroniques se développent sournoisement. Que la biodiversité s'effondre silencieusement. Que le climat se modifie irrémédiablement. Que notre dépendance au pétrole, au nucléaire, au moteur thermique, aux métaux rares, aux psychotropes, aux médicaments, à la consommation, aux écrans, explose dans chaque famille. Que nos champs sans intrants sont devenus des déserts en puissance. Alors forcément, lorsque nous proposons d'installer des fermes urbaines à Chartres, nous nous exposons aux quolibets de ce maire visionnaire.

Car lorsque JP Gorge agit, il use également de ses talents d'informaticien. Plus au fait des rouages d'un Amstrad que d'un ordinateur quantique, son codage politique semble pour le moins binaire. Soit on le suit sans sourciller, soit on l'affronte violemment. Son logiciel libéral est pourtant truffé de virus et n'aurait jamais dû être commercialisé ! En tant que citoyens responsables, ayons le courage de regarder la réalité en face. Loin de toute propagande et d'idéologie. Les faits, rien que les faits. Les scientifiques ne savent plus comment nous persuader de changer de programme et ça, la majorité ne veut pas l'entendre.

Malheureusement pour nos enfants, JP Gorges n'est qu'un exemple parmi tous ces stratèges qui nous dirigent... droit dans le mur. Lisez Crépuscule de Juan Branco, vous comprendrez de quoi il en retourne. Les gilets jaunes le répètent depuis maintenant des mois ; notre devoir est de nous unir face à ce pouvoir avide, aveugle et méprisant. C'est ce qui est également ressorti de la conférence du 15 février dernier à la salle Ravenne de Chartreexpo. Cet événement politique a rassemblé près de 500 personnes. De mémoire de Chartrains, aucun groupe politique n'a réussi à réunir autant de monde dans une salle depuis bien longtemps.

J'ai assisté à cette rencontre où de nombreux animateurs du mouvement étaient présents. Ce fut un véritable moment d'échanges, de réflexions et finalement d'éducation populaire. Un moment d'espoir aussi pour de nombreux participants conscients de lutter contre des titans. Saluons donc les organisateurs de cette soirée pour cet indéniable succès. Le système « démocratique » actuel est soumis à de vives critiques et remises en cause légitimes. La Ve République n'est pas la fin de l'histoire...

**Denis Barbe**  
chartres.insoumise@gmail.com

## LA Foudre ne tombe jamais deux fois au même endroit

Quelle opportunité ce grand-débat! Je dirai même plus, quel opportunisme! Que de grandes réunions pour un semblant de démocratie directe. Les chargés de com' n'ont pas dû chômer pour que leurs illustres inconnus, élus par défaut, puisse briller de toutes leurs belles dents devant les flashs des photoreportages...

Mais quel ennui! Sur deux revendications pourtant simples (le rétablissement de l'ISF et le RIC) les petites mains du gouvernement ont soigneusement noyé le poisson.

Et le nouveau parvis de cette cathédrale? Voilà un sujet culturel qui mérite qu'on s'y arrête. Je trouve les protagonistes un peu timorés. L'évêque ne semble pas s'y opposer laissant entendre que l'attache culturelle d'un édile local adoucirait le carnage immobilier. Je ne sais de quelle faction se réclame l'édile en question... Les promoteurs ne font pas preuve d'initiatives disruptives. Là aussi quel ennui. Allons messieurs, de l'audace! Le « gross Paris » n'est pas très loin! Le parc d'attraction sera le deuxième joyau de cette ville! Un pôle gare tout neuf. Thermomixons le tout et qu'avons-nous? Une gare ferroviaire! C'est l'endroit idéal pour y installer une ligne automatique de trois stations « gare » « cathédrale » et « parc d'attraction ». Une ligne fonctionnant à 100 % à l'énergie éolienne. Voilà un projet pour une start-up régionale écologique et futuriste. Le tout sans impôt. Alors, on n'est pas bien chez les winners?

Vive la France

**T. Brière-Saunier**

Contact: [Alliance.Royale28@inmano.com](mailto:Alliance.Royale28@inmano.com)

Twitter: [@canardsanstetel](https://twitter.com/canardsanstetel)

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

## DÉSORDRES...

De manifestations en émeutes, de débats en interrogations, la boussole du pays semble s'effoler. Les vitrines brisées nous renvoient l'image de tous nos désordres.

Par exemple, nos gouvernants successifs ont déploré le millefeuille administratif, coûteux, inefficace, instrument du règne des technocrates et de la délégitimation des élus.

Ainsi François Hollande, qui tenait sans le dire aux départements, a donné aux Régions des dimensions tellement vastes qu'elles ont de fait renforcé la légitimité des départements, proximité oblige.

L'actuel Chef de l'État a voulu gouverner sans les collectivités locales et leurs élus. L'État seul et ses technocrates. Avec des députés tout neufs et inexpérimentés, une sorte de fan-club qui n'aurait pas l'idée de la moindre fronde.

Contraint et forcé par une révolte populaire qu'il n'avait pas vu venir, il tente aujourd'hui de reprendre langue avec des maires qui restent les seuls élus encore légitimes. Et l'on nous annonce même un nouvel Acte de Décentralisation. À voir...

Notre maire Jean-Pierre Gorges avait écrit il y a deux ans un livre pour réclamer cette décentralisation, ce rapprochement entre les décideurs, les décisions et les citoyens qui en vivent les conséquences au quotidien. Penser global, agir local est depuis devenu à la mode. Ce bon sens est aussi la seule voie vers l'économie des dépenses.

Reste à passer à l'acte. Un exemple, qui parlera aux Beaucerons: l'Institut de Recherches Économiques et Fiscales vient de publier une étude effarante qui n'étonnera pas les agriculteurs. Il passe en revue tous les organismes européens, français, régionaux, publics ou para-publics, qui viennent régenter quand il leur plaît l'activité des agriculteurs français. L'Institut en recense des dizaines, avec chacun un président, du personnel, un budget financé de près ou de loin par la fiscalité. Ils ne se concertent jamais. Le nombre des agriculteurs diminue rapidement, mais ces organismes prolifèrent. Ils disent apporter des aides. Mais celles-ci diminuent aussi. Ce n'est pas le cas des normes et de la paperasse, bien au contraire. L'écologie à parfois bon dos...

Ce constat, vous pouvez le faire dans tous les domaines, du maquis des aides sociales à l'imbrroglio du logement, des systèmes de retraite à la jungle fiscale.

Non contentes d'être compliquées, toutes ces règles changent tout le temps.

Ici, à Chartres et dans l'Agglomération, les responsables sont clairement identifiés, les organismes publics concentrés sur leur mission et rien que sur leur mission, les règles fiscales stables, les objectifs affichés publiquement. Et les élus assurent le pilotage de l'ensemble selon les règles élémentaires de la démocratie. Tous les six ans, les citoyens les réalisent ou en choisissent d'autres, sur des programmes clairs.

On nous dit aujourd'hui que six ans c'est long dans la démocratie moderne. Pourtant, il faut du temps pour comprendre les règles du jeu, puis mettre en œuvre des projets et les mener à leur terme. Deux ou trois fois plus de temps qu'en 2001, lorsque les Chartrains ont fait confiance à notre maire et à notre majorité... C'est dire si nous aussi nous attendons, avec la même inquiétude que la vôtre, de savoir ce qui va sortir du brouhaha des débats et des propositions contradictoires.

Un dernier mot: n'oublions pas que la révolte des « Gilets Jaunes » a d'abord été fiscale et territoriale. Mais les vieux démons ont la vie dure: on ne parle que d'augmenter tel ou tel impôt, et l'on attend tout et son contraire de l'État et de Paris.

De quoi faire des nœuds avec ses skis?

**Les élus de la majorité municipale**

## Café des aidants

Le Café des aidants est un rendez-vous pendant lequel l'aidant prend un peu de temps pour lui. C'est également un moment d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ce Café est co-animé par un travailleur social mis à disposition par le CCAS de Chartres, et une psychologue. Le thème de la prochaine réunion est « *Du temps pour moi* ».

**Jeudi 11 avril, de 14 h à 15 h 30, à la Fédération départementale familles rurales d'Eure-et-Loir au 5, boulevard Adelphe-Chasles. Entrée libre. Renseignements: 02 45 26 01 30 et fd.eureetloir@famillesrurales.org**

## Les brocanteurs déménagent

Avis aux amateurs de brocante! À partir d'avril, le rendez-vous des chineurs déménage place Billard et aura lieu les deuxièmes dimanches de chaque mois. Les prochaines manifestations auront lieu dimanche 14 avril, 12 mai, 9 juin et 14 juillet. L'occasion de dénicher meubles, objets anciens, livres de seconde main...

**Le rendez-vous des chineurs, place Billard – Renseignements: M. Przybylak au 02 37 24 51 60 ou mail: ohvl@orange.fr ou www.ohvl-international.com**

## Pour arrêter de fumer

Le réseau Addictions 28 organise plusieurs réunions en avril concernant l'arrêt de la cigarette. Lundi 1<sup>er</sup> et lundi 15 avril à 17h30, une rencontre se déroulera sur le thème « *Arrêt du tabac, gestion du stress par la relaxation* ». Jeudi 11 avril à 17 h, une autre réunion sera proposée sur le thème « *Peut-on arrêter de fumer sans prendre de poids?* ». Pour assister à ces rendez-vous gratuits, les participants doivent s'inscrire au préalable.

**Réseau Addictions 28, réunions pour arrêter de fumer. Renseignements, lieu des réunions et inscriptions: 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56 Par Internet: www.reseau-addictions28.fr, rubrique « Aide à l'arrêt du tabac »**

## Art et histoire pour enfants

À l'occasion des vacances de Pâques, la conférencière Anne Chevée propose un atelier à destination des enfants lundi 15 avril. Intitulée « *Bande de grotesques* », cette animation est inspirée par les émaux de Léonard Limosin, conservés au musée des Beaux-Arts de Chartres? Qu'est-ce que des grotesques en art? Où trouver des grotesques à Chartres? Les enfants découvriront les réponses à ces questions. Un atelier encre de Chine et aquarelle leur sera également proposé.

**Atelier histoire de l'art, lundi 15 avril en salle ART'Hist, 23, rue du Petit-Change de 14 h 30 à 16 h 30. Tarif: 20 € (matériel fourni). Sur réservation au 06 60 67 53 66 ou par mail: arthist@ymail.com**

## Ateliers au musée de l'École

Comme à chaque vacances, le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir organise des ateliers pour occuper les plus jeunes. Ils auront lieu lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 avril de 14 h à 17 h. Ce mois-ci la structure propose des ateliers autour de défis ludiques: Trouver les mots fugueurs? Construire la tour rouge? Mesurer avec la roulette? Trier Les coquillages et Relever le défi mystère? Ces défis ludiques sont accessibles de 8 à 12 ans.

**Défis ludiques, du 8 au 10 avril de 14 h à 17 h, au musée de l'École, 12 place Drouaise. Tarif: 6 € l'après-midi par enfant. Inscriptions sur réservation: 02 37 32 62 13 museedelecolechartres28@orange.fr http://museeecoledchartres.wix.com/museedelecole**

## Pour redécouvrir la cathédrale

Le service accueil-visites vous propose chaque mois de découvrir la cathédrale autrement. Elle propose ce mois-ci deux visites. La première sera consacrée au vitrail de la redemption (2 avril). L'autre aura pour thème le tour du chœur et permettra aux visiteurs de découvrir les scènes restaurées de cette grande « *bande dessinée* », faite de décors d'une grande richesse, qui suit avec réalisme la vie du Christ (7 et 9 avril).

**Mardis 2 et 9 avril et dimanche 7 avril, à 14 h 30. Tarif: 5 €. Renseignements: 02 37 21 75 02; visitecathedrale@diocesechartres.com; www.cathedrale-chartres.org**

## Don du sang

Le Rotary club, avec le soutien de l'Association des donneurs de sang de Chartres métropole, organise une collecte intitulée « *Mon sang pour les autres* ». Les personnes qui viendront pour un premier don se verront offrir une place de cinéma.

**Vendredi 26 avril, de 15 h à 19 h, à l'Hôtel-Dieu, 34 rue du Docteur Maunoury.**

## Festival baroque

Le Festival baroque des Clavecins de Chartres est dédié cette année aux œuvres du temps du Roi-Soleil. Pour le premier concert, prévu samedi 4 mai, en l'église Saint-Aignan, les spectateurs pourront écouter la maîtrise du conservatoire à rayonnement départemental de Chartres et l'ensemble Le Chant de Flore, accompagnés de hautbois, flûtes, bassons et percussions. Ils entonneront des œuvres de Jean-Baptiste de Lully, d'André Campra, Michel Delalande...

**Festival baroque des Clavecins de Chartres, samedi 4 mai, à 20 h 30 en l'église Saint-Aignan.**  
**Tarifs : 15 € (7 € à pour les moins de 18 ans) Renseignements et réservations : Tél. 06 26 90 33 78, mail : [clavecinsdechartres@gmail.com](mailto:clavecinsdechartres@gmail.com) et site Internet : [clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr](http://clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr)**

## Vide-greniers du comité Saint-Pierre

Dimanche 14 avril, l'association du Comité du quartier Saint-Pierre Porte-Morard organise son vide-greniers et vide-jardins. L'occasion pour les visiteurs de faire des bonnes affaires et pour les vendeurs de se débarrasser des affaires dont ils ne se servent plus tout en gagnant de l'argent. Cette manifestation est réservée aux particuliers. Une buvette sera sur place avec vente de crêpes.

**Vide-greniers et vide-jardins du Comité Saint-Pierre, dimanche 14 avril de 8 h à 18 h. Place Saint-Pierre. Tarif : 4 € le mètre linéaire. Réservation : 06 25 48 53 14. Informations : [contact@comitesaintpierre.com](mailto:contact@comitesaintpierre.com) [www.comitesaintpierre.com](http://www.comitesaintpierre.com)**

## Années 80 au cinéma

Le cinéma les Enfants du Paradis rediffuse une fois par mois un classique du cinéma des années 80. Vendredi 5 avril, il projettera le film *Shining*, réalisé par Stanley Kubrick, en 1980. Ce film d'horreur culte raconte l'histoire Jack Torrance, gardien d'hôtel fermé l'hiver, sa femme et son fils Danny qui s'apprêtent à vivre de long mois de solitude. Danny qui possède un don de médium est effrayé à l'idée de vivre dans ce lieu, marqué par de terribles événements passés. Les spectateurs pourront profiter au mieux du jeu de Jack Nicholson, l'œuvre étant diffusée en version originale sous-titrée.

**Séances les vendredis 5 avril à 20 h au cinéma Les Enfants du Paradis. Tarifs : 5 € ; 5 € le menu hot dog. Renseignements : [enfantsparadis.cineparadis.fr](http://enfantsparadis.cineparadis.fr)**

## Prochain café philo

Tous les deuxièmes samedis du mois, l'association Y'a d'la joie organise un débat ouvert à tous intitulé Café-philo. La prochaine rencontre aura lieu samedi 13 avril. Le point de départ du débat sera la lecture d'un extrait du texte d'Albert Camus, *Le mythe de Sisyphe*.

**Samedi 13 avril, de 17 h à 19 h à la brasserie Le Parisien, au 49, rue Noël-Ballay. Entrée libre (consommation d'une boisson minimum). Renseignements : [yadlajoiechartres@gmail.com](mailto:yadlajoiechartres@gmail.com)**

Solution du mois de mars	D	O	L	A							
	V	I	N	G	T	S	E	P	T		
	C	O	R	S	A	G	E				
	T	O	R	E	A	D	O	R	S		
F	U	R	D	R	E	C	A				
P	R	I	S	O	N	T	C	U	I		
A	L	T	E	N	K	I	R	C	H	E	N
A	N	E	N	L	A	U	R	A			
C	A	N	E	E	R	I	T	E	M		
M	O	R	S	T	B	E	S	E	M	E	
I	M	I	T	E	E	E	T	A	I	N	
A	S	I	L	E	R	T	A	U	R	E	
A	S	S	E	N	E	I	L	G	A	S	
E	T	D	U	E	L	L	I	T			
V	I	C	I	P	T	I	R	E	R		
S	E	C	O	N	D	E	S	S	O	L	E
A	R	E	T	I	E	R	R	E	N	A	L
I	E	T	U	D	I	E	R	N			
U	N	I	S	E	X	U	E	A	E	D	E

## COMPTE RENDU SUCCINCT DU 5 MARS 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Monsieur Pierre MAYINDA Secrétaire de séance,

Étaient présents: Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DURANGE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, Madame Monique KOPFER, M. Laurent LHUILLELY, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: Mme Isabelle MESNARD par pouvoir à Mme Maria CHEDEVILLE, M. Daniel GUERET par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Dominique DUTARTRE par pouvoir à M. José ROLO, M. Alain PIERRAT par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, Mme Sandra RENDA par pouvoir à M. Sébastien TENAILLON, Monsieur Yves NAUDIN par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL.

Étaient excusés: M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Françoise

FERRONNIERE, Mme Nadège GAUJARD, M. Murat YASAR.

Étaient absents: M. Denis BARBE, M. David LEBON.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 février 2019 a été voté à l'unanimité, 5 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

### **CULTURE, PROMOTION, ANIMATION**

#### **1 Approbation du Projet Scientifique et Culturel du musée des Beaux-Arts**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le Projet Scientifique et Culturel du musée des Beaux-Arts.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs au Projet Scientifique et Culturel du Musée des Beaux-Arts.

### **FINANCES ET PROSPECTIVE**

#### **2 Budget primitif 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 5 voix contre

APPROUVE le budget primitif 2019.

APPROUVE les participations d'équilibre du budget principal aux budgets annexes suivants:

- Participation du budget principal au budget annexe parcs de stationnement souterrain:

dans la limite de 80 000 €,

- Participation du budget principal au budget annexe petite enfance: dans la limite de 2 500 000 €.

APPROUVE le reversement des budgets annexes suivants au budget principal:

- Reversement du budget annexe tourisme et loisirs au budget principal: dans la limite de 65 000 €,

- Reversement du budget annexe activités soumises à TVA au budget principal: dans la limite de 105 000 €.

#### **3 Participation au budget 2019 de l'EPA Chartres international**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une participation financière de la Ville de Chartres pour l'établissement public administratif Chartres international dans la limite de 32 000 € en fonctionnement pour l'exercice 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

#### **4 Vote des taux de fiscalité 2019 et droits d'enregistrement**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

FIXE le taux des taxes directes locales pour 2019, comme suit:

- Taxe d'habitation: 17,31 %;
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 28,03 %;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 38,01 %;

RECONDUIT en 2019 les taux et dispositions en matière de Droits d'enregistrement adoptés précédemment par la Ville de Chartres;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes liés.

### **5 Exonération droits de place et terrasses pour 2019 sur la Ville de Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la mise en place d'exonération pour 2019 dans le domaine des droits de place et terrasses pour certains espaces en travaux sur la ville de Chartres; les commerçants situés dans la rue Saint Michel, rue de la Mairie, rue Montescot, rue au lin, rue des Côtes, rue Félibien, rue Nicole, avenue Jehan de Beauce, places Evora, de l'Etape au vin, des Halles, Sépard, doivent pouvoir bénéficier d'une exonération des droits de place et terrasse en 2019;

PERMET au Maire de signer les actes éventuels permettant d'appliquer ces dispositions;

PRECISE que les régisseurs et Monsieur le Comptable Public seront informés de cette délibération.

### **6 Convention avec l'agglomération de**

### **Chartres Métropole concernant l'aire de grand passage provisoire sur la BA 122 et son financement**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la convention rappelant le financement annuel de 100 000 € apporté par Chartres Métropole,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes liés.

### **7 Convention de groupement de commandes de prestations juridiques - retrait - résiliation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour la fourniture de prestations juridiques entre la ville de Chartre et Chartres Métropole relatif à la prise en compte de la décision des membres de se retirer du groupement et par conséquent la résiliation de la convention afférente. La présente modification ne nécessite pas de réparation d'un éventuel préjudice. Aussi aucune indemnité de résiliation ne sera versée.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### **8 Convention de groupement de commande de contrôle, études, diagnostics,**

### **coordination et suivi des travaux - avenant n° 5**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordination et suivi des travaux.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### **9 Convention de groupement de commande de services liés à la sécurité et au maniement des fonds, à la monétique et prestations associées pour le Pôle Administratif - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention portant sur des services liés à la sécurité et au maniement des fonds, à la monétique et prestations associées pour le Pôle Administratif de Chartres;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer à signer ladite convention ainsi que ses annexes.

### **10 Marché de réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres - lot n° 1 VRD - avenant n° 6**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 5 voix contre

APPROUVE l'avenant n° 6 au marché n° 2015-141 relatif à la

réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres – Lot n°1 VRD avec la société EUROVIA, ayant pour objet de modifier le programme des travaux, de prolonger le délai d'exécution pour la réalisation des travaux supplémentaires et portant le montant du marché à 5 582 948,88 € HT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 11 Marchés de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices – lots n° 2 à 5 – avenants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE les avenants aux marchés n°2015-099, 2015-100, 2015-101 et 2015-102 relatifs à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices ayant pour objet la modification du programme des travaux ainsi que la prise en compte de l'incidence financière de ces modifications sur le montant des marchés:

Désignation	Titulaire	Montant initial € HT	Montant après avenants € HT
Marché n°2015-099 Lot n°2 : Enveloppe Avenant n°10	Groupement SAS LOISON (mandataire) 52427 ARMENTIERES CEDEX	7 997 454,00	9 341 994,35
Marché n°2015-100 – Lot n°3 Corps d'états secondaires et de finitions Avenant n°11	Groupement SAS VALLEE (mandataire) 92140 CLAMART	6 914 323,24	7 780 934,42
Marché n°2015-101 – Lot n°4 Electricité – éclairage Avenant n°10	Groupement SCE (mandataire) 28000 CHARTRES	4 498 506,77	5 679 784,61
Marché n°2015-102 – Lot n°5 CVC - Plomberie – Désenfumage Avenant n°10	Groupement EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE (mandataire) 37300 JOUE LES TOURS	4 299 694,47	5 235 033,73

### 12 Acquisition et la location d'équipements audiovisuels, scéniques et multimédias avec ou

### sans mise en œuvre - Avenant 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 2 au marché n° G2016-055 relatif à objet avec la société SON LUMIERE VIDEO (SVL), ayant pour objet de modifier le programme les prestations initialement prévues, de prendre en compte des prix unitaires supplémentaires et les adjoindre au BPU.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 13 Opération de Revitalisation de Territoire – Délégation du droit de préemption commercial

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 5 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DELEGUE l'exercice de son droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux à la Société d'Économie

Mixte Chartres Développements Immobiliers, selon les dispositions prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article L 214-1- et à l'article R214-19 du code de l'urbanisme, sur les secteurs correspondant au périmètre existant du droit de préemption commercial dans la zone d'opération de revitalisation de Territoire (ORT). Par cette délégation, le délégataire obtient

la maîtrise complète du processus de préemption, et en conséquence, est soumis aux mêmes obligations que le titulaire concernant les conditions de préemption et d'utilisation des biens préemptés, telles qu'elles sont définies au Code de l'Urbanisme. Pour permettre l'exercice de ce droit, la Ville transmet, au délégataire, une copie de la déclaration préalable.

### 14 ZAC les Clos - 1 à 7 rue du Chemin Doux - Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'acquisition du terrain situé 1 à 7 rue du Chemin Doux à Chartres, parcelle cadastrée section BW n°187, au prix de 108 € du m<sup>2</sup> soit 623 052 € pour 5 769 m<sup>2</sup> environ de superficie, auprès de Chartres Métropole Habitat;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

### AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

### 15 Accueil d'un binôme de volontaires du service civique sur la mission d'ambassadeur de l'accessibilité

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention type de mise à disposition d'un vo-

lontaire du service civique sur la mission d'ambassadeur de l'accessibilité et l'accueil d'un binôme de volontaires.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'un volontaire du service civique sur la mission d'ambassadeur de l'accessibilité avec la Direction départementale des territoires 28 et les volontaires, ainsi que tous les actes y afférents.

## **CULTURE, PROMOTION, ANIMATION**

### **16 Modification des périodes et des horaires d'ouverture de la Maison Picassiette**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du règlement intérieur de la maison Picassiette du 15 mars au 15 novembre.

AUTORISE le Maire ou son représentant à la signature des éventuelles pièces liées à ce dossier.

## **CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME**

### **17 Zone d'Aménagement Concerté Courtille - bilan de la concertation et approbation du dossier de réalisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 5 voix contre

PREND acte de la concertation et de son bilan dans le cadre de la procédure de réalisation de la ZAC « Courtille ».

APPROUVE le dossier de réalisation de la ZAC « Courtille » tel qu'annexé à la présente délibération.

APPROUVE le programme des équipements publics compris dans le dossier de réalisation de la ZAC « Courtille ».

### **18 Convention de co-maîtrise d'ouvrage - travaux d'aménagement de la rue des Bas Menus - Communes de Chartres et de Mainvilliers**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune de Chartres et la commune de Mainvilliers relative aux travaux d'aménagement de sécurité la rue des Bas Menus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

### **19 Opération ravalement de façades - Attribution de subvention**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention à Monsieur et Madame LEPETIT d'un montant de 2048 € pour les travaux effectués au 8-10-12 rue Daniel Bou-tet dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

Le Maire,  
**Jean Pierre GORGES**

# 84<sup>e</sup> levée En toute franchise...

... il faut que je vous avoue que la différence entre ces deux enveloppes ne m'a pas sauté aux yeux immédiatement. Et comme rien sur ces deux courriers ne la signale ostensiblement, laissez-moi vous raconter...



❶

❷

C'est vrai qu'elles étaient dans la même boîte, étiquetée « Recommandés ». C'est vrai qu'elles ont voyagé dans la même période de tarifs (entre le 16 septembre 1974 et le 1<sup>er</sup> août 1976). L'une ❶ est datée du 19 décembre 1974, et l'autre ❷ du 22 janvier 1975. Le même service « Recommandé » pour un document n'excédant pas 20 grammes et sans autres services supplémentaires. L'une est allée de Chartres à Brou et est affranchie à 5,50 francs, l'autre a coûté 4,70 francs pour aller de Brezolles à Chartres. Bizarre tout ça, non? Promos à la Poste en janvier? Moins onéreux pour écrire à destination de Chartres, que de correspondre à partir de Chartres?

Plus sérieusement examinons les fiches tarifaires détaillées. À cette époque, une lettre urgente (appelée prioritaire en 2019) demandait un affranchissement à 0,80 franc (environ 0,12 €) et pour la faire recommander, il fallait ajouter une « *taxe de recommandation* » à cet affranchissement (soit + 4,70 francs). Une lettre recommandée coûtait donc 5,50 francs: ce qui correspond au montant collé en timbres sur l'exemplaire Chartres-Brou ❶. Mais pas sur l'autre où il manque 0,80 franc... Que s'est-il passé au guichet de Brezolles?

Rien d'autre qu'une application parfaite des règlements... L'expéditeur a fait remarquer que le destinataire, la MSA, bénéficiait d'une dispense d'affranchisse-

ment (souvent appelée Franchise)... Mais juste pour un envoi simple, cher Monsieur! Vous devez acquitter la taxe de recommandation, soit 4,70 francs. Rien d'anormal donc, juste une particularité qui présente un intérêt certain pour l'histoire postale, et a permis à ce courrier ❷ de voyager « *en toute franchise* »...

PS: pour info cette « *dispense* » réservée à quelques organismes sociaux (CPAM, Mutualités,...) a été supprimée le 30 janvier 1987!

**Jean-François RESSORT**,  
Cercle philatélique chartrain  
[philachartres.unblog.fr](http://philachartres.unblog.fr)

# Ce mois-ci - grille 110 - Mon quartier

		Structure d'accueil du quartier	Appuie sur un champignon	Âge Grandes ou petites			Portait le numéro 122 Bout d'oiseau
		Meuble Petites choses					Courte 122 Espagne
		Général à l'envers Collant				Aride Commune voisine	
		Jardin d'horticulture Breizh	Pige Mot nouveau Filature				
Couvertes d'arbres Fraises !					Installée Fin d'année	Bandes d'étoffe Ball trap	
Vacherie Vaut 1 000 000		« VOTRE VILLE » Avril 2019	Flétri Petit Roger			Sans effets Révisé	
Rayé Frimousses		Petit Dalton Voies		Déchet S'associe à François	Babiole Pratiques habituelles		
Double treize Rue au nom de moulin.		Immobiles De courte taille		Pronom Pièce jaune		Île de France Isolé	
	Ôtéés Tueurs Canapés					Pour Thomas Narcy Dans les P.O.	
Usine sur l'illustration Petit cours	Pièce jaune Souci	Manche Vigoureux		Mort Cœur de pain à l'envers		Petite compagnie	
					Désert Chauffe ailleurs		
			Barber	Visé		© JFR Mars 2019	
	Habitudes Domination						

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

# HYMNES ROYALES

MARC-ANTOINE CHARPENTIER

JEAN-BAPTISTE LULLY

## TE DEUM

CHŒUR & ORCHESTRE PHILHARMONIQUE  
INTERNATIONAL

DIRECTION MUSICALE AMINE KOUIDER

ARTISTES DE L'UNESCO POUR LA PAIX

**Cathédrale de Chartres**  
**le 7 mai 2019 à 20h30**

40<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de la cathédrale au patrimoine mondial

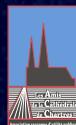


Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Chœur et Orchestre  
Philharmonique International  
Artiste de l'UNESCO pour la paix



CHARTRES



RÉSERVATIONS :  
LESCONCERTSDUCPI.FR  
CPI@CPIWEB.FR



PRIX PUBLIC : 20 €  
PRIX ENFANT (-10 ANS) : 10 €